



PARTIE 1

DIAGNOSTIC

*DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - PLH
ET DU PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ - PdMS*

PRÉAMBULE

LE PLH-PdMS D'ARDENNE MÉTROPOLE

Créée le 1^{er} janvier 2014, la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole couvre près de 570 km² et rassemble aujourd'hui 61 communes.

Avec plus de 125 000 habitants en 2014, Ardenne Métropole se positionne à la 7^{ème} place dans la région Grand Est après l'eurométropole de Strasbourg, les intercommunalités de Metz, Nancy, Mulhouse, Reims et Troyes.

L'agglomération se compose de deux pôles urbains, Sedan et Charleville-Mézières. Ce dernier étant également le chef-lieu du département et compte aujourd'hui près de 50 000 habitants. Quant à Sedan, la 2^{ème} ville de l'EPCI, elle regroupe quant à elle près de 18 000 habitants en 2014.

1 an après sa création, en 2015, la toute récente agglomération Ardenne Métropole s'est dotée d'un projet de territoire à horizon 2025. De fortes ambitions et innovations y ont ainsi été inscrites, que ce soit en matière d'économie, d'habitat ou de déplacements, avec leurs déclinaisons opérationnelles.

Dans la continuité de cette initiative, l'agglomération se dote d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) et d'un Plan de Mobilité Simplifié (PdMS). Pour cela, elle a souhaité se faire accompagner par l'Agence d'Urbanisme de la Région de Reims (AUDRR), dont elle est adhérente depuis 2017.

L'objectif est de réaliser conjointement les 2 démarches en rédigeant un document unique, au sein duquel s'articulent le PLH et le PdMS, en cohérence avec le projet de territoire de l'agglomération et dans le cadre d'une démarche participative, de concertation avec l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire.

Mener de front ces 2 documents d'urbanisme et de planification constitue une opportunité rare et intéressante de prendre en compte à la fois les enjeux en matière d'habitat et de déplacement pour proposer un volet d'actions opérationnelles transversales. Il s'agit bien de co-construire les futurs politiques publiques à mettre en oeuvre par l'agglomération sur ces 2 sujets complémentaires et imbriqués, afin de se donner les moyens d'atteindre un développement cohérent, durable et efficient du territoire.

Enfin, comme le prévoit le code de l'urbanisme, s'en suivra si nécessaire une mise en compatibilité des différents Plans Locaux de l'Urbanisme (PLU) des communes qui composent l'agglomération avec le Programme Local de l'Habitat et le Plan de Mobilité Simplifié.

LE DIAGNOSTIC

DU PLH-PdMS D'ARDENNE MÉTROPOLE

Le diagnostic ici présenté est issu d'une phase d'analyses spatiales et statistiques réalisées en amont par l'Agence d'Urbanisme en 2018 ainsi que d'une phase de concertation des acteurs publics et partenaires d'Ardenne Métropole.

Il est ainsi co-construit autour des constats et des enjeux en matière d'habitat et de déplacements qui ont été exposés lors du séminaire de lancement de la démarche PLH-PdMS d'Ardenne Métropole le 24 mai 2018, débattus et remis en question lors des ateliers qui ont suivi le séminaire.

SOMMAIRE



CLEFS DE LECTURE

Constat n°...

Éléments de diagnostic et analyses se rapportant à la thématique **déplacements/mobilité** du PdMS

Constat n°...

Éléments de diagnostic et analyses se rapportant à la thématique **habitat/démographie** du PLH

Marqueur n°...

Éléments de diagnostic élargis résultant des composantes, qualités et atouts du territoire.

ENJEU n°1 LE CADRE DE VIE D'ARDENNE MÉTROPOLE LES CONSTATS EN MATIÈRE D'HABITAT ET DE DÉPLACEMENTS

1. Les déplacements des actifs

Constat n°1 - Les actifs privilégient Ardenne Métropole

Constat n°2 - Le nombre de déplacements domicile-travail diminue

2. La démographie

Constat n°3 - Un ensemble de difficultés sur le plan démographique

3. La perte d'actifs et le desserrement des ménages

Constat n°4 - Un déficit démographique qui se traduit par la perte d'actifs

Constat n°5 - Le desserrement des ménages

4. Des besoins en déplacements

Constat n°6 - Un réseau ferré structurant

Constat n°7 - Des évolutions de trafic contrastées

Constat n°8 - Des transports en commun qui remplissent leurs rôles

Constat n°9 - Une intermodalité à ré-interroger

Constat n°10 - Un réseau cyclable à développer pour encourager toutes les pratiques

5. Zoom sur le transport de marchandise - l'approvisionnement de l'agglomération et le dernier kilomètre

6. Le tissu économique (l'emploi) - Marqueur du territoire

Marqueur n°1 - Des politiques volontaristes au sein d'un bassin d'emploi bipolarisé

7. Le marché du neuf

Constat n°11 - Des répercussions sur le marché immobilier

8. La production de logements sociaux

Constat n°12 - La contribution croissante de la production sociale

9. Les portes d'entrées

Constat n°13 - Les infrastructures majeures sont des portes d'entrées efficaces

10. Les paysages, le patrimoine naturel et bâti - Marqueur du territoire

Marqueur n°2 - Les paysages naturels et bâtis façonnent l'identité de l'agglomération

11. Le marché de l'ancien

Constat n°14 - Le marché de l'ancien relativement accessible

12. Le volet foncier

Constat n°15 - Une difficulté à mobiliser le foncier existant

Constat n°16 - Le potentiel des friches

Constat n°17 - Les potentiels de mutabilité

Constat n°18 - Une hétérogénéité des tissus

Éléments de contexte - zoom sur la consommation des espaces pour les besoins de développement résidentiel

Constat n°19 - Un potentiel de densification

12. Synthèse - un cadre de vie attractif ?

Les dynamiques à l'oeuvre sur le territoire

13. Les aménités, équipements et services - Marqueur du territoire

Marqueur n°3 - Un territoire tourné vers les services

P 10

p 10

p 11

P 12

p 12

P 14

p 14

p 14

P 16

p 16

p 16

p 18

p 18

p 20

P 21

P 22

p 22

P 23

p 23

P 25

p 25

P 26

p 26

P 27

p 27

P 28

p 28

P 32

p 32

p 32

p 33

p 34

p 34

p 35

P 36

p 36

P 37

p 37

ENJEU n°2 LES LOGEMENTS ET LEURS OCCUPANTS

LES CONSTATS EN MATIÈRE D'HABITAT ET DE DÉPLACEMENTS

1. Les principales caractéristiques du parc de logements d'Ardenne Métropole	P 40
<i>Constat n°20 - Une typologie du parc de logements assez "ordinaire"</i>	p 40
<i>Constat n°21 - Zoom sur la vacance - une vacance de courte durée, principalement dans les centres-bourgs et les centres-villes</i>	p 41
<i>Constat n°22 - Un parc plutôt ancien ... mais peu de logements de mauvaise qualité</i>	p 44
<i>Constat n°23 - Un parc composé de grands logements</i>	p 45
2. Les principales caractéristiques des déplacements en voiture individuelle	P 46
<i>Constat n°24 - Des déplacements majoritairement effectués en voiture</i>	p 46
<i>Constat n°25 - Un nombre limité de stations services</i>	p 46
<i>Constat n°26 - Une offre en stationnements pertinente dans les villes-centres</i>	p 47
<i>Constat n°27 - Accidentologie</i>	p 47
3. Les occupants - le profil des propriétaires	P 48
<i>Constat n°28 - Les propriétaires habitent principalement en dehors des pôles urbains</i>	p 48
<i>Constat n°29 - Vers la définition d'un profil de propriétaires sur Ardenne Métropole</i>	p 49
<i>Éléments de contexte - de nombreuses actions de réhabilitation du parc - une estimation des copropriétés dégradées</i>	p 51
<i>Constat n°30 - La motorisation des ménages augmente peu</i>	p 52
<i>Constat n°31 - Les pôles-centres sont très accessibles</i>	p 53
4. Les occupants - le profil des locataires du privé	P 54
<i>Constat n°32 - Un peu moins de locataires du privé qu'ailleurs</i>	p 54
<i>Constat n°33 - Vers la définition d'un profil type de locataires privés sur Ardenne Métropole</i>	p 55
<i>Zoom sur les loyers - des prix très proches du locatif social</i>	p 57
<i>Constat n°34 - Un parc locatif privé à priori très touché par la vacance</i>	p 57
<i>Constat n°35 - Pas d'accès à la location de véhicules en dehors des pôles centres</i>	p 58
<i>Constat n°36 - 149 bornes de recharge et 32 véhicules en libre service</i>	p 58
<i>Constat n°37 - Une offre en taxi également restreinte</i>	p 58
5. L'énergie renouvelable et traditionnelle	P 59
<i>Marqueur n°4 - Un territoire producteur d'énergie et de citoyenneté</i>	p 59
6. Les occupants - le profil des locataires HLM	P 60
<i>Constat n°38 - De nombreux locataires HLM, en particulier dans le cœur urbain</i>	p 60
<i>Précisions sur le dénombrement du parc social</i>	p 61
<i>Constat n°39 - Vers la définition d'un profil type de locataires HLM sur Ardenne Métropole</i>	p 62
<i>Éléments de contexte - la demande d'attribution de logements sociaux - la rénovation urbaine dans les QPV</i>	p 64
<i>Constat n°40 - Des situations de forte précarité et un parc très social qui exclusivement situé dans les 2 pôles urbains</i>	p 64
<i>Constat n°41 - Une offre en TC présente dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville</i>	p 66

ENJEU n°3 LES PUBLICS SPÉCIFIQUES

LES CONSTATS EN MATIÈRE D'HABITAT ET DE DÉPLACEMENTS

1. Les étudiants et les scolaires	P 70
<i>Constat n°42 - Une volonté du territoire de soutenir et d'améliorer la vie étudiante</i>	p 70
2. Les étudiants et les scolaires	P 71
<i>Constat n°43 - Un volume de trajets domicile-école potentiellement important</i>	p 71
3. Les personnes âgées	P 72
<i>Constat n°44 - Un phénomène de vieillissement de population pérenne</i>	p 72
<i>Constat n°45 - Vers des besoins à venir (pour les personnes âgées) ?</i>	p 74
4. L'accès au numérique pour connecter les territoires	P 75
<i>Constat n°46 - Une couverture très haut débit à développer</i>	p 75
5. Les personnes handicapées	P 76
<i>Constat n°47 - La nécessité de poursuivre l'accompagnement des parcours de vie</i>	p 76
<i>Zoom sur le phénomène de vieillissement</i>	p 76
6. Les gens du voyage	P 77
<i>Constat n°48 - Une offre pour les gens du voyage à adapter</i>	p 77
7. Les autres publics spécifiques	P 78
<i>Constat n°49 - Des parcours à accompagner</i>	p 78

ANNEXES

P 80

ENJEU n°1



RESTAURANT

Spécialités
Marocaines

BOFFERDING

BAR
du TENNESSEE

GALERIE

EBON

LE CADRE DE VIE

D'ARDENNE MÉTROPOLÉ

LES CONSTATS EN MATIÈRE D'HABITAT ET DE DÉPLACEMENTS

Les déplacements des actifs	1
La démographie	2
La perte d'actifs et le desserrement des ménages	3
Des besoins en déplacements	4
Le transport de marchandises	5
Le tissu économique	6
Le marché du neuf	7
La production de logements sociaux	8
Les portes d'entrées	9
Les paysages - patrimoine naturel et bâti	10
Le marché de l'ancien	11
Le volet foncier	12
Synthèse	13
Les aménités - équipements et services	14



LE CADRE DE VIE



1. LES DÉPLACEMENTS DES ACTIFS

Selon l'INSEE, le bassin d'emploi d'Ardenne Métropole est : "[l']espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent [...]". Géographiquement, il couvrait en 2010 le Nord du département des Ardennes.

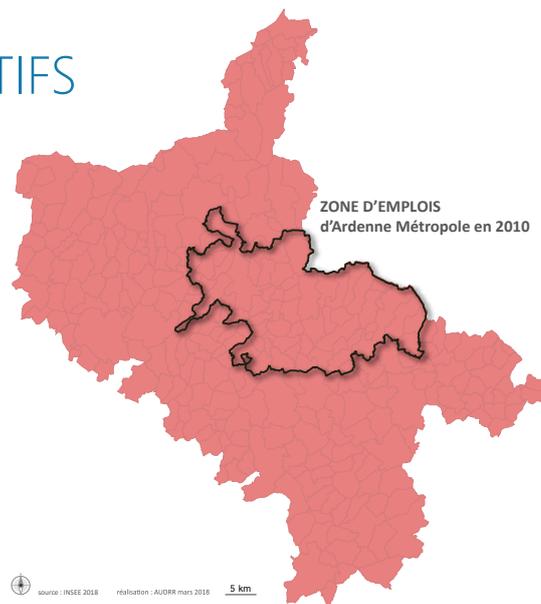
CONSTAT n°1 (cf actions 8-10-11-16-19-20-26) LES ACTIFS PRIVILEGIENT ARDENNE METROPOLE

LES DISTANCES DOMICILE-TRAVAIL S'ALLONGENT

Au regard des évolutions sur la période 2006-2014, ce bassin d'emplois tend à s'élargir, d'une part vers la Belgique (485 déplacements d'actifs au départ d'Ardenne Métropole en 2014), d'autre part vers le sud du département, et enfin vers la Marne (635 trajets).

Cet allongement des distances domicile-travail reste cependant faible en volume : la très grande majorité des actifs d'Ardenne Métropole y reste travailler (entre 80% et 90%).

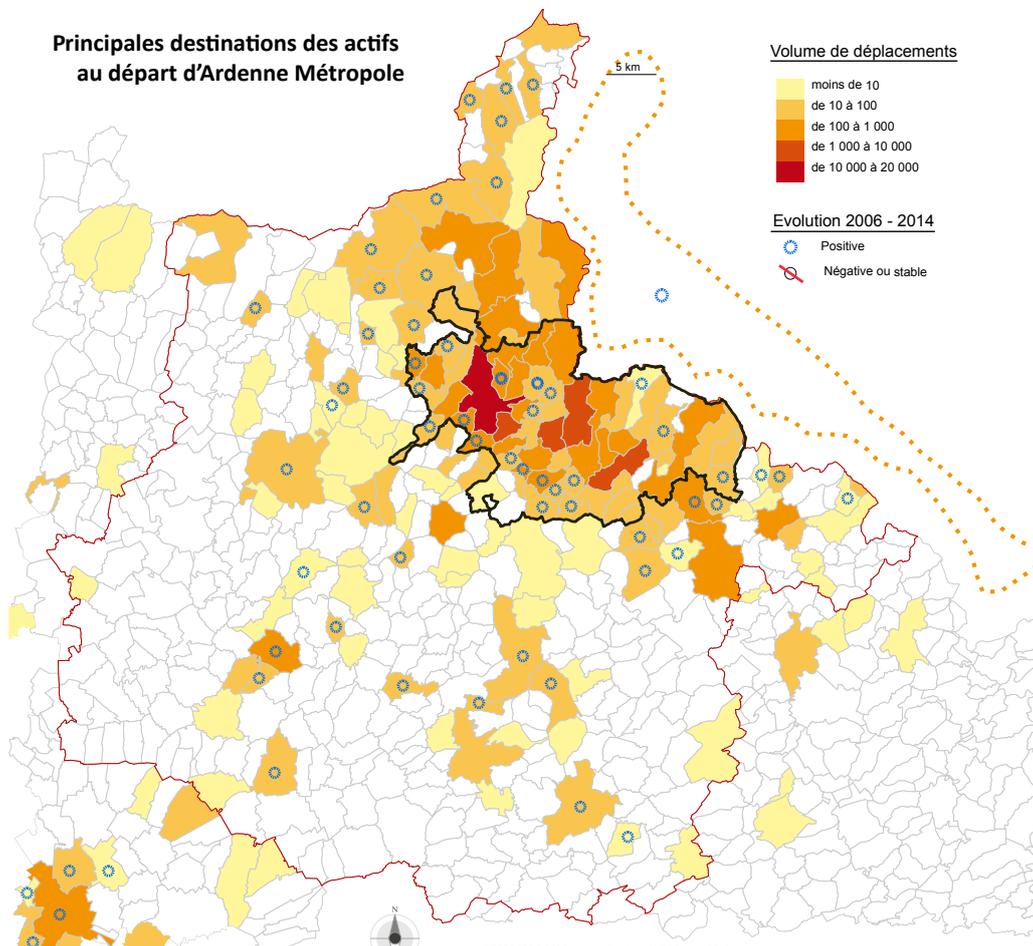
L'analyse aux échelles plus locales montre des situations hétérogènes, les actifs d'Ardenne Métropole



sembleraient privilégier les zones d'activités des communes périphériques, plutôt que les villes centres (les informations disponibles ne permettent pas de consolider cette 1ère approche).

Ces résultats mettent en exergue à la fois l'attachement des actifs d'Ardenne Métropole à leur cadre de vie, mais aussi le besoin d'aller chercher l'emploi au-delà des frontières de l'EPCI.

Principales destinations des actifs au départ d'Ardenne Métropole





CONSTAT n°2 (cf actions 8-10-11-16-19-20-26) LE NOMBRE DE DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL DIMINUE

DES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS ORIENTÉS VERS 2 PÔLES

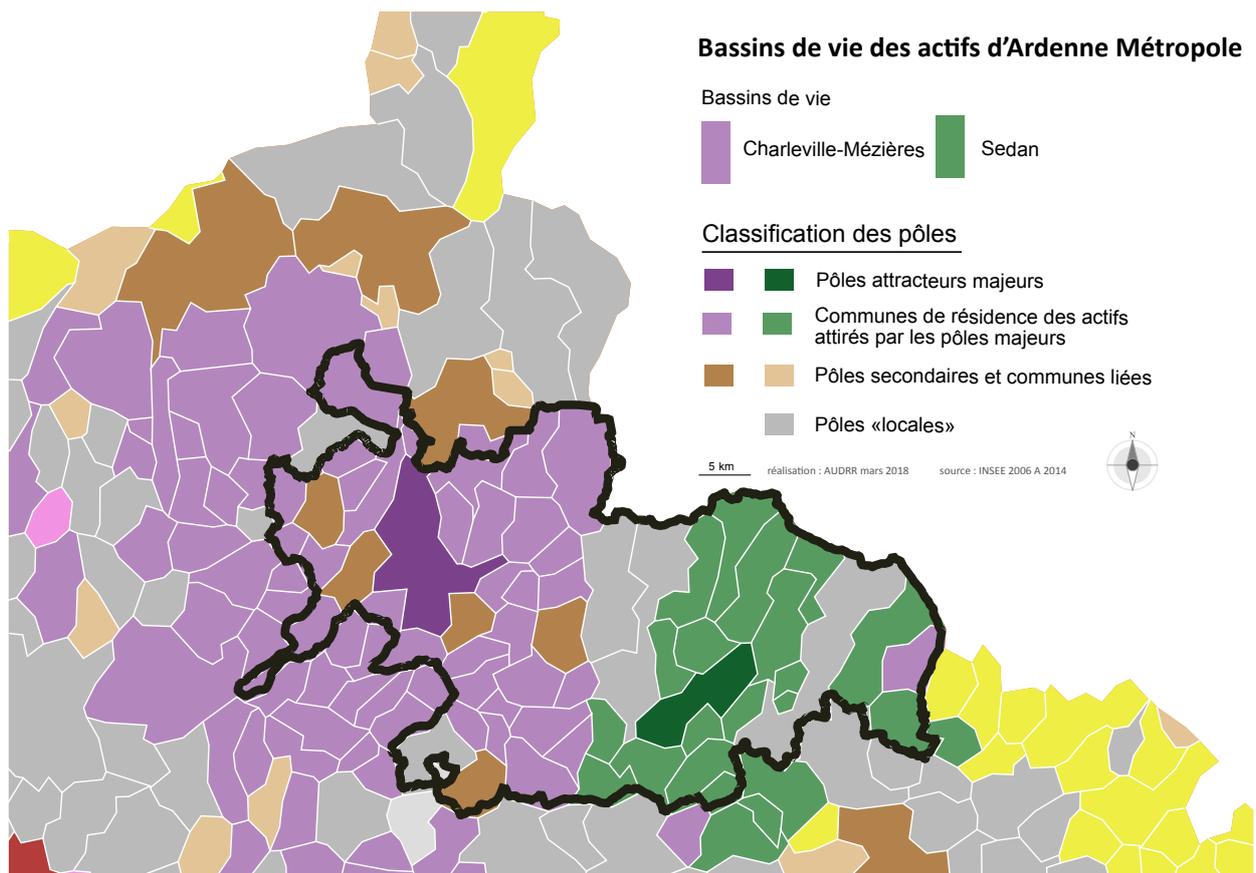
Dans un contexte d'une baisse globale du nombre de déplacements des actifs au départ d'Ardenne Métropole (-10% entre 2006 et 2014, corrélé avec la baisse du nombre d'actifs, cf paragraphe 5), **les 2 pôles attirent des actifs au-delà de l'agglomération**, notamment à l'ouest et au Sud de l'agglomération (mais pas à l'Est).

Parmi les 40 000 trajets quotidiens internes à Ardenne Métropole recensés en 2014 par l'INSEE, environ 19 500 étaient à destination de Charleville-Mézières, et près de 6 200 à destination de Sedan.

ZOOM

SUR LES PLANS DE MOBILITE EMPLOYEUR

Un seul Plan de Déplacement Entreprise (PDE) a été approuvé sur le territoire, concernant le centre hospitalier de Charleville-Mézières. Depuis le 24 décembre 2019, la Loi d'orientation des Mobilités impose aux entreprises de plus de 50 salariés d'intégrer la mobilité comme thème dans les négociations annuelles. Faut d'accord, un plan de mobilité employeur (ex-PDE) devra être réalisé et transmis à l'AOM. Certaines démarches sont en cours d'élaboration, à l'image du Plan de Mobilité Inter-Entreprises (PMIE) concernant les sites carolomacériens de la DDT, Ardenne Métropole, la ville de Charleville-Mézières, la Préfecture et le Conseil Départemental des Ardennes.



Une diminution du nombre de trajets quotidiens corollaire à l'évolution démographique du territoire.



LE CADRE DE VIE



2. DÉMOGRAPHIE

CONSTAT n°3 (cf actions 2-12-13-17-18-23) UN ENSEMBLE DE DIFFICULTÉS SUR LE PLAN DÉMOGRAPHIQUE

LA DIMINUTION DE POPULATION

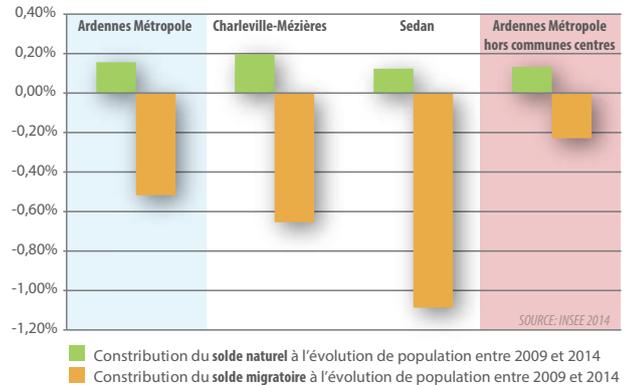
Ardenne Métropole affiche une évolution de population négative entre 2009 et 2014, puisque selon l'INSEE elle aurait perdu plus de 2 500 habitants en 5 ans.

87% de cette décroissance démographique provient des 2 pôles urbains de Charleville-Mézières et Sedan (-2 426 habitants).

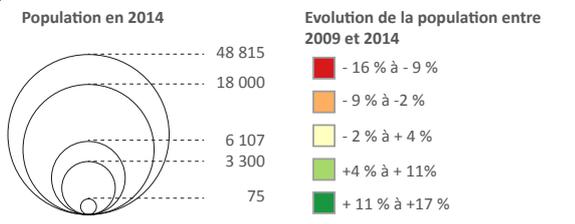
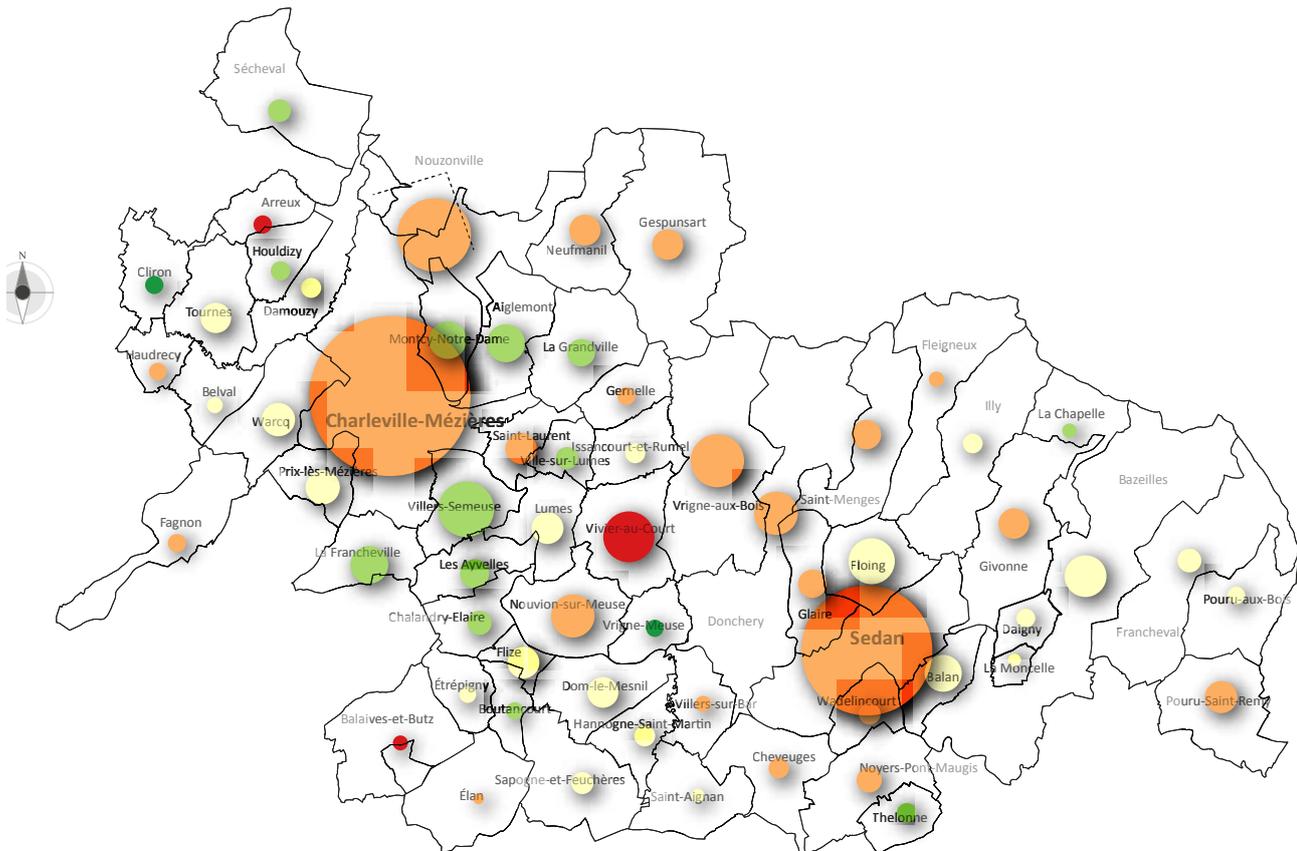
Bien qu'étant assez hétérogène, la situation des communes rurales paraît moins difficile sur le plan démographique. Elles dégagent une certaine stabilité (-0,1% par an), voire pour un certain nombre d'entre-elles une croissance.

ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES

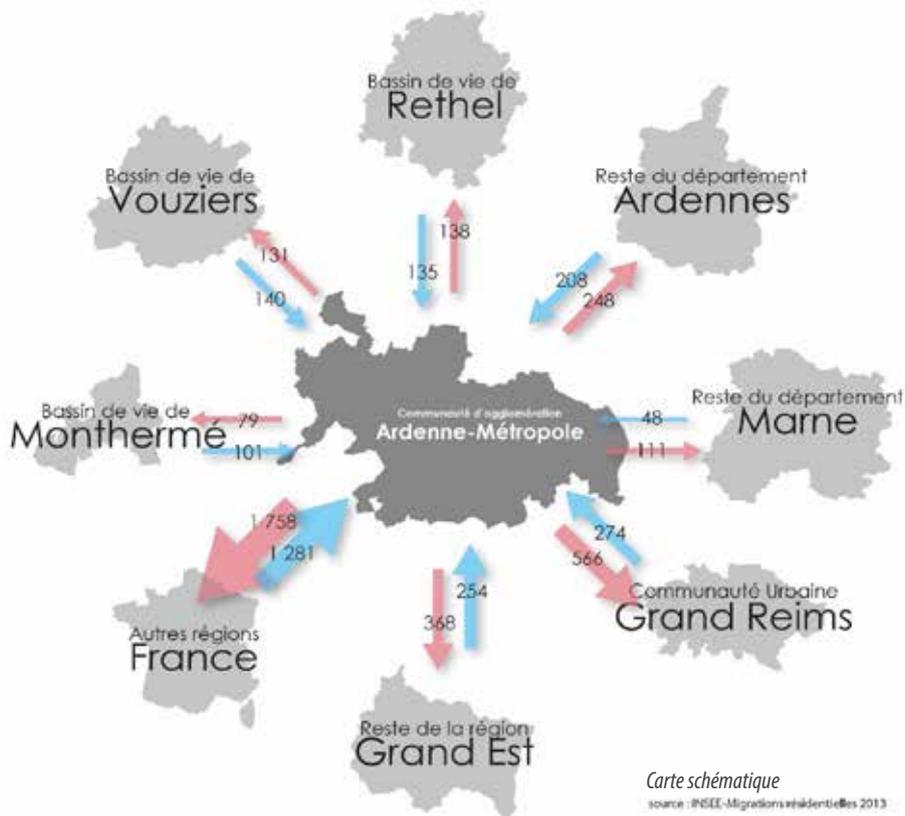
ÉVOLUTION DE POPULATION ET SOLDES DÉMOGRAPHIQUES ENTRE 2006 ET 2015



	Population 2014	Évolution de population depuis 2009			Contribution des soldes démographiques entre 2009 et 2014	
		Effectif	%age	Taux variation annuel	Solde naturel Effectif Taux	Solde migratoire Effectif Taux
Ardenne Métropole	125931	-2771	-2,2%	-0,4%	1191 0,16%	-3962 -0,52%
Charleville-Mézières	48615	-1360	-2,7%	-0,5%	579 0,20%	-1939 -0,65%
Sedan	17829	-1066	-5,6%	-1,0%	137 0,12%	-1203 -1,09%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	59487	-345	-0,6%	-0,1%	475 0,13%	-820 -0,23%
Département Ardennes	279715	-3581	-1,3%	-0,2%	2047 0,12%	-5628 -0,33%
Région Grand Est	5554645	23527	0,4%	0,1%	75728 0,23%	-52201 -0,16%
France métropolitaine	64027958	1562249	2,5%	0,4%	1231357 0,33%	330892 0,09%



source : INSEE RP 2014 réalisation : AUDRR septembre 2017

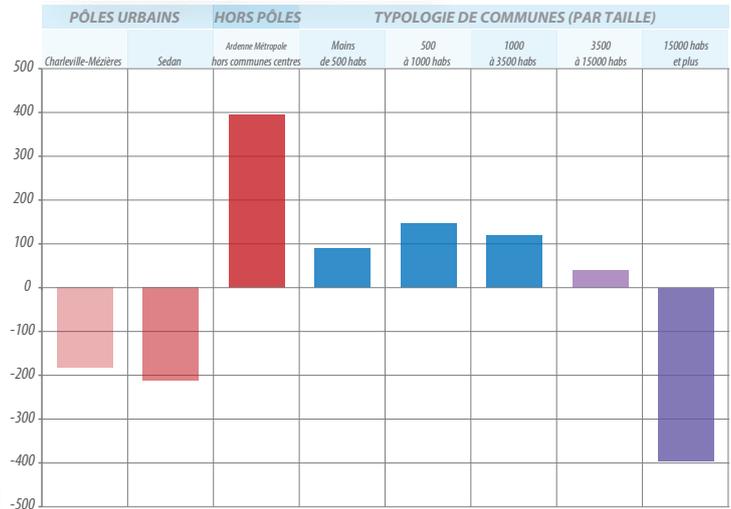


ZOOM SUR LES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES - INTERNES À ARDENNE MÉTROPOLE
LES MIGRATIONS DE COMMUNE À COMMUNE ENTRE 2013 ET 2014

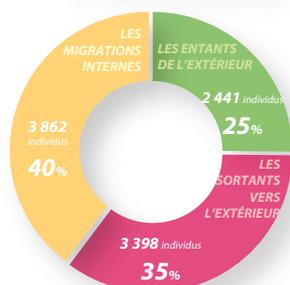
UN DÉFICIT MIGRATOIRE

Cette évolution de population négative s'explique par un déficit migratoire (graphique ci-contre), qui selon l'observation des principaux mouvements, se caractériserait principalement par **les départs des cœurs urbains vers leurs couronnes et les communes rurales**, puis au départ d'Ardenne Métropole vers le Grand Est, au-delà du département des Ardennes.

LES SOLDES MIGRATOIRES DES MIGRATIONS INTERNES



LES PROPORTIONS DES DIFFÉRENTES MIGRATIONS



LES MIGRATIONS INTERNES À ARDENNE MÉTROPOLE EN EFFECTIFS

	FLUX SORTANTS Commune antérieure	FLUX ENTRANTS Commune de résidence	SOLDE Différence entrants-sortants
Ardenne Métropole	3862	3862	0
Charleville-Mézières	943	760	-183
Sedan	640	428	-213
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	2279	2674	395
Communes de - de 500 hab	178	268	91
Communes de 500 à 1000 hab	274	421	147
Communes de 1000 à 3500 hab	1470	1589	119
Communes de 3500 à 15000 hab	357	396	39
Communes de + 15000 hab	1583	1188	-395



LE CADRE DE VIE



ZOOM SUR LES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES VERS ET DEPUIS ARDENNE MÉTROPOLE

LES MIGRATIONS DE COMMUNE À COMMUNE (HORS ÉTRANGER) ENTRE 2012 ET 2013

3. LA PERTE D'ACTIFS ET LE DESSERREMENT DES MÉNAGES

CONSTAT n°4 (cf actions 2-12-13-17-18-21-23-26) UN DÉFICIT DÉMOGRAPHIQUE QUI SE TRADUIT PAR LA PERTE D'ACTIFS

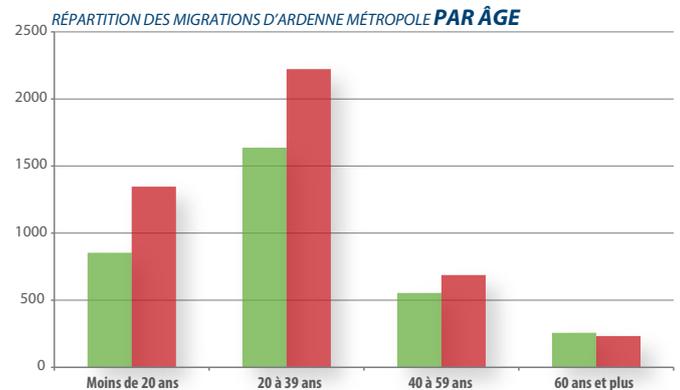
UN FORT DÉFICIT DÉMOGRAPHIQUE CHEZ LES 20-59 ANS

L'INSEE estime le solde migratoire entre 2009 et 2014 à - 3962 habitants.

Comme exposé ci-contre, il semble que ce déficit migratoire concerne particulièrement les actifs âgés de 20 à 59 ans. **Il s'agit de ménages dont les 2 parents sont actifs et ont un emploi, qui quittent très probablement le territoire avec leur(s) enfant(s).**

En effet, si 50% des entrants sur Ardenne Métropole sont âgés de 20 à 39 ans, ils sont beaucoup plus nombreux à quitter l'agglomération qu'à la rejoindre. Même dynamique s'agissant des moins de 20 ans ou des 40-59 ans.

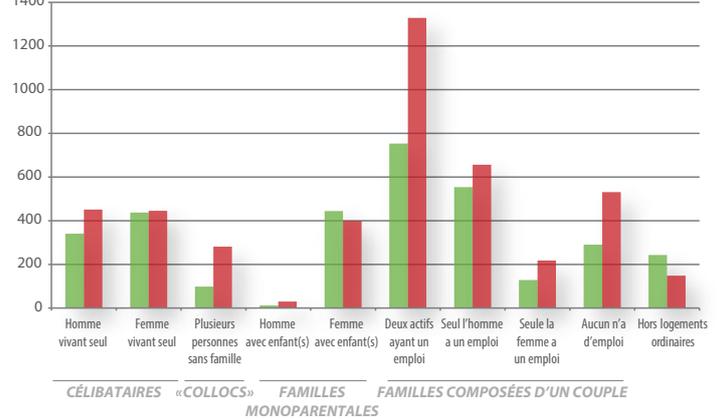
Seuls les 60 ans et plus semblent légèrement plus nombreux à emménager qu'à déménager.



SOURCE : MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES INSEE 2012-2013 DE COMMUNE À COMMUNE HORS ÉTRANGER

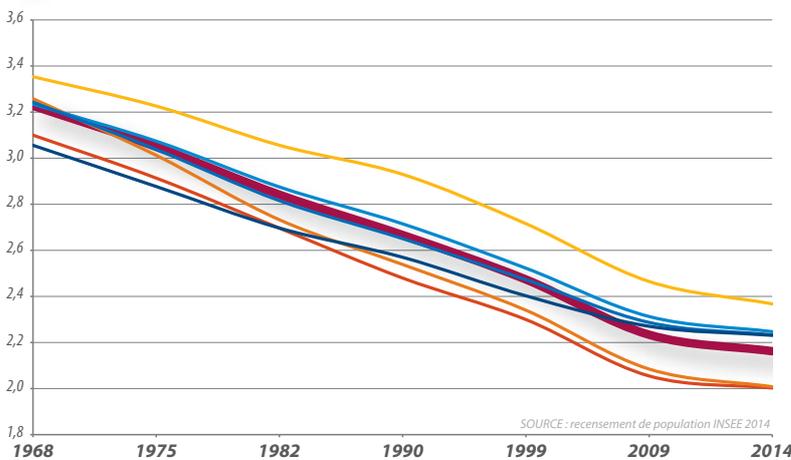
ORIGINE / DÉSTINATION DES MIGRATIONS D'ARDENNE MÉTROPOLE EN EFFECTIFS PAR ÂGES	FLUX ENTRANTS Emménagements sur Ardenne Métropole		FLUX SORTANTS Déménagements d'Ardenne Métropole		SOLDE Différence entrants-sortants
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif
Moins de 20 ans	853	26%	1346	30%	-493
20 à 39 ans	1637	50%	2223	50%	-586
40 à 59 ans	555	17%	688	15%	-133
60 ans et plus	257	8%	233	5%	24

RÉPARTITION DES MIGRATIONS D'ARDENNE MÉTROPOLE PAR TYPES DE MÉNAGES



LE DESSERREMENT DES MÉNAGES

ÉVOLUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES ENTRE 1968 ET 2014



SOURCE : recensement de population INSEE 2014

	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014
Ardenne Métropole	3,23	3,05	2,84	2,67	2,47	2,23	2,16
Charleville-Mézières	3,10	2,91	2,70	2,48	2,30	2,05	2,00
Sedan	3,26	3,01	2,73	2,54	2,34	2,08	2,01
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	3,35	3,23	3,06	2,93	2,72	2,46	2,37
Département Ardennes	3,23	3,07	2,87	2,71	2,52	2,31	2,25
Région Grand Est	3,24	3,04	2,82	2,65	2,47	2,29	2,23
France métropolitaine	3,06	2,88	2,70	2,57	2,40	2,27	2,23

CONSTAT n°5 (cf actions 2-12-13-14-17-18) LE DESSERREMENT DES MÉNAGES

UN FORT DESSERREMENT DES MÉNAGES SUR ARDENNE MÉTROPOLE

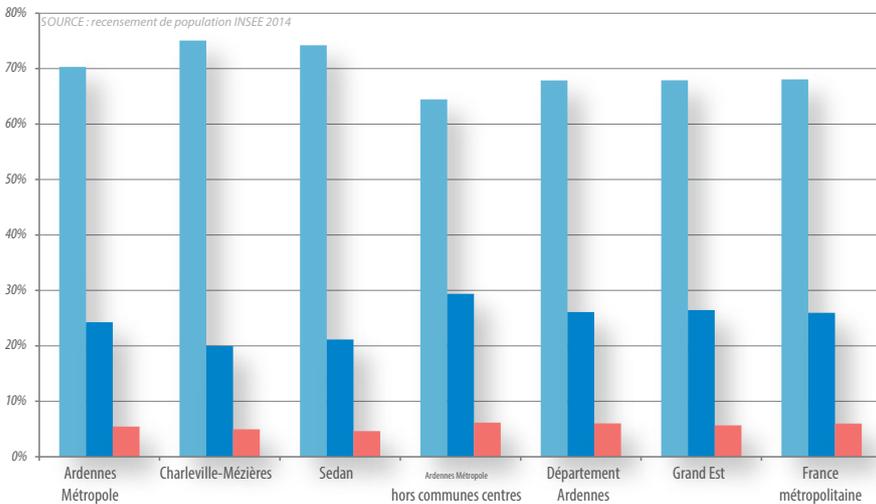
La diminution du nombre de personnes par ménage s'est avérée plus importante sur l'agglomération d'Ardenne Métropole qu'en France métropolitaine.

On est passé de 3,23 personnes par ménage en moyenne en 1968 à 2,16 en 2014, soit une diminution du nombre moyen de personnes par ménage de 33% (contre 27% en France).

Cette diminution est encore plus soutenue sur les 2 pôles urbains de Charleville-Mézières et de Sedan : toutes deux présentent aujourd'hui un nombre moyen de personnes par ménage de 2.

Sur les communes rurales (communes d'Ardenne Métropole hors pôles urbains), le desserrement des ménages a semblé légèrement moins prononcé que sur les pôles (-29%), le nombre moyen de personnes par ménage y restant plus élevé (2,37).

LA TAILLE DES MÉNAGES - NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGES
RÉPARTITION ET ÉVOLUTION ENTRE 2009 ET 2014



La perte d'actifs et la diminution des déplacements domicile-travail impacte-t-elle les besoins en déplacements ?

PETITS MÉNAGES
Célibataires (ou veufs) et couples

MÉNAGES DE TAILLE MOYENNE
Couples avec 1 ou 2 enfants

GRANDS MÉNAGES
Couples avec 3, 4 enfants ou plus

	1 personne			2 personnes			3 personnes			4 personnes			5 personnes			6 personnes et plus		
	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009
Ardenne Métropole	20995	37%	7%	18976	33%	2%	7886	14%	-5%	5902	10%	-7%	2245	4%	-9%	843	1%	-14%
Charleville-Mézières	10588	45%	6%	6988	30%	-3%	2780	12%	-5%	1896	8%	-6%	780	3%	-6%	382	2%	-6%
Sedan	3829	44%	1%	2620	30%	-1%	1156	13%	0%	682	8%	-14%	273	3%	-18%	129	1%	-33%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	6578	27%	14%	9369	38%	8%	3950	16%	-7%	3323	13%	-5%	1193	5%	-9%	333	1%	-13%
Département Ardennes	40970	34%	8%	42012	34%	3%	17665	14%	-4%	14248	12%	-5%	5382	4%	-9%	1989	2%	-8%
Région Grand Est	826177	34%	8%	823358	34%	4%	358325	15%	-2%	283939	12%	-3%	100518	4%	-5%	36934	2%	-4%
France métropolitaine	9847374	35%	9%	9236494	33%	4%	3949228	14%	1%	3328532	12%	1%	1225266	4%	-1%	457734	2%	-1%

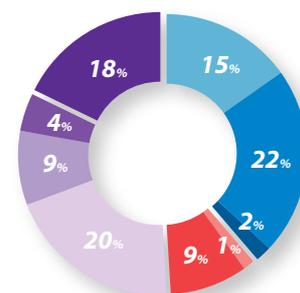
LES TYPES DE MÉNAGES
RÉPARTITION EN 2014

LA DIMINUTION DU NOMBRE DE FAMILLES

La répartition du nombre de personnes par ménage semble quasi identique d'un sous territoire à un autre sur Ardenne Métropole, et même par rapport au département, à la Région et à la France métropolitaine. À la marge, on recense un peu plus de ménages d'1 personne (célibataire ou veuf) sur Ardenne Métropole, au sein des pôles urbains, et un peu moins de grands ménages.

La particularité du territoire est la diminution du nombre de familles (ménages de 3 personnes et plus, voir ci-contre), en particulier sur les pôles urbains.

RÉPARTITION DE LA POPULATION D'ARDENNE MÉTROPOLE PAR TYPE DE MÉNAGES EN 2014



POPULATION D'ARDENNE MÉTROPOLE PAR TYPE DE MÉNAGES EN 2014 EFFECTIFS	CÉLIBATAIRES				« COLLOS »				FAMILLES MONOPARENTALES				FAMILLES COMPOSÉES D'UN COUPLE					
	Homme vivant seul		Femme vivant seul		Plusieurs personnes sans famille		Homme avec enfant(s)		Femme avec enfant(s)		Deux actifs ayant un emploi		Seul l'homme a un emploi		Seule la femme a un emploi		Aucun n'a d'emploi	
	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014
Ardenne Métropole	8630	15%	12392	22%	1034	2%	749	1%	5088	9%	11480	20%	4898	9%	2509	4%	10095	18%
Charleville-Mézières	4266	18%	6317	27%	458	2%	339	1%	2448	10%	3253	14%	1793	8%	796	3%	3739	16%
Sedan	1653	19%	2175	25%	157	2%	155	2%	1106	13%	1050	12%	735	8%	332	4%	1326	15%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	2711	11%	3901	16%	418	2%	255	1%	1534	6%	7177	29%	2370	10%	1381	6%	5030	20%
Département Ardennes	17767	15%	23321	19%	2212	2%	1632	1%	9256	8%	28198	23%	11580	9%	5624	5%	22725	19%
Région Grand Est	355370	15%	470867	19%	53022	2%	37527	2%	176667	7%	610198	25%	194210	8%	117717	5%	413776	17%
France métropolitaine	4193773	15%	5654144	20%	726236	3%	443153	2%	2091186	7%	7008211	25%	2081163	7%	1285544	5%	4560959	16%

SOURCE : recensement de population INSEE 2014



LE CADRE DE VIE



4. DES BESOINS EN DÉPLACEMENTS

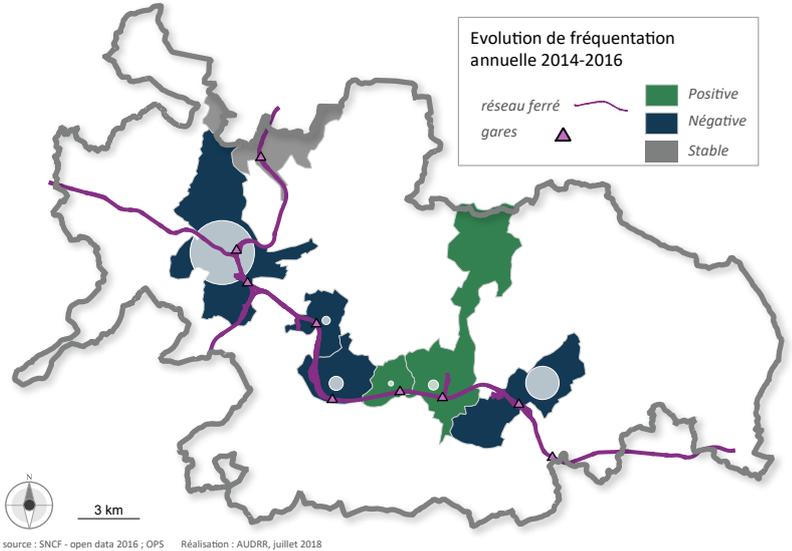
CONSTAT n°6 (cf actions 9-10-16) UN RÉSEAU FERRÉ STRUCTURANT

LE RÉSEAU FERRÉ RESTE ESSENTIEL POUR STRUCTURER LES DÉPLACEMENTS AU SEIN DE L'AGGLOMÉRATION

Globalement, la fréquentation des gares d'Ardenne Métropole est en légère baisse entre 2014 et 2016 (les données ne sont disponibles que sur cette période). Cette diminution est principalement dûe aux pôles centres. En effet, hors pôles urbains, la fréquentation totale de l'ensemble des gares se maintient sur la période.

Malgré le déficit migratoire et la baisse du nombre de trajets domicile-travail, le besoin en déplacements reste donc important au sein de l'agglomération, notamment en ce qui concerne les liaisons inter-urbaines.

Sur les pôles urbains, et notamment Charleville-Mézières, la baisse du nombre de voyageurs en gare est du même ordre que la baisse du nombre d'actifs au sein d'Ardenne Métropole. Ce dernier constat tendrait à montrer que l'attractivité du principal pôle urbain de l'agglomération vis-à-vis de ses voisins est stable.

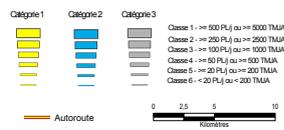


Nombre de voyageurs en 2016	ÉVOLUTION 2014 - 2016			
	en 2016	en 2015	en 2014	
Charleville-Mézières	1 103 921	1 181 476	1 184 808	-7%
Nouvion-sur-Meuse	53 644	60 752	60 048	-11%
Nouzonville	37 653	40 491	37 338	1%
Sedan	297 609	319 196	325 732	-9%
Donchery	27 113	21 685	15 857	71%
Vrigne-Meuse	6 680	7 097	4 860	37%
Lumes	17 987	20 408	21 607	-17%
Total hors pôles urbains	143 077	150 433	139 710	2%
Total	1 544 607	1 651 105	1 650 250	-6%

Source : open data SNCF 2016 - Réalisation AUDRR 2018

Légende

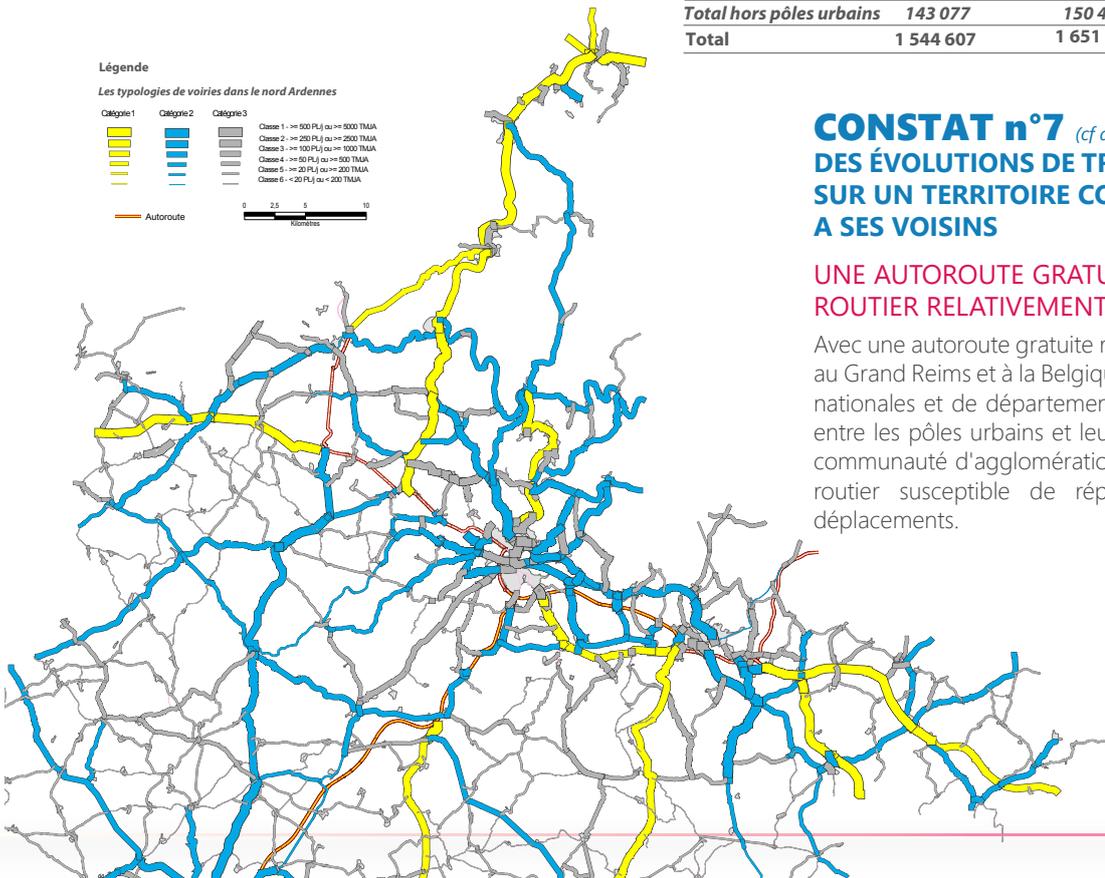
Les typologies de voiries dans le nord Ardennes



CONSTAT n°7 (cf action 10-27) DES ÉVOLUTIONS DE TRAFIC CONTRASTÉES SUR UN TERRITOIRE CORRECTEMENT RELIÉ A SES VOISINS

UNE AUTOROUTE GRATUITE ET UN MAILLAGE ROUTIER RELATIVEMENT DENSE

Avec une autoroute gratuite reliant Ardenne Métropole au Grand Reims et à la Belgique, et un réseau routier de nationales et de départementales assurant les liaisons entre les pôles urbains et leurs communes voisines, la communauté d'agglomération bénéficie d'un maillage routier susceptible de répondre aux besoins de déplacements.





HORS AUTOROUTE, L'EVOLUTION DU TRAFIC SUIT LA MÊME TENDANCE QUE L'EVOLUTION DES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL.

En estimant une évolution du trafic totale à partir de la sélection de tronçon représentée ci-contre, on peut observer une baisse de trafic de l'ordre de 6% (hors autoroute) entre 2 périodes de mesure (différentes en fonction des axes).

Une 2^{ème} lecture permet de constater que l'évolution du trafic dépend des axes : il augmenterait sur les axes secondaires aux entrées de l'agglomération : D989, D16 à l'ouest et D8043 à l'Est, ainsi que sur la RN 58 en lien avec la Belgique.

Il tendrait également à augmenter autour de la vallée de la Meuse.

Il semble également que les axes assurant la desserte directe des 2 pôles urbains depuis l'extérieur du territoire voient leur trafic diminuer. Cette hypothèse tend à confirmer l'analyse soutenant le 1^{er} constat.

EN PREMIÈRE APPROCHE, IL FAUDRAIT RENFORCER L'INTERMODALITÉ ROUTE/FER

D'une part, les constats réalisés montrent qu'il peut exister un accroissement du trafic routier sur certains

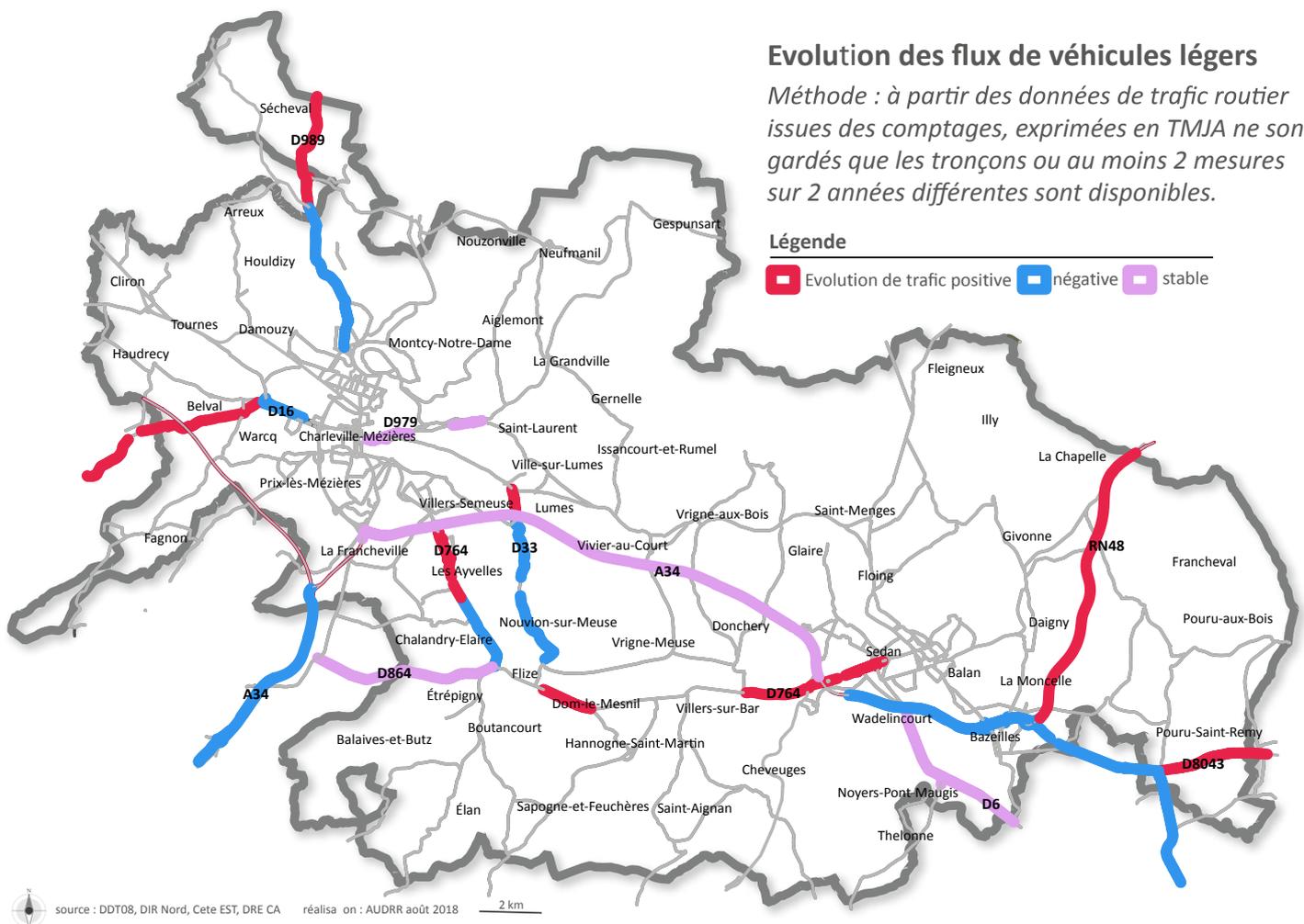
axes, et donc une demande toujours fortes pour les déplacements routiers. D'autre part, le nombre de voyageurs en gare, bien qu'en légère baisse, montre également qu'un besoin existe pour les déplacements par le train.

Avec près de 40% des actifs qui parcourent plus de 5km pour leurs déplacements quotidiens, un renforcement du rôle des gares et du train pourrait contribuer à baisser le nombre de trajets en voiture, tout en répondant aux besoins constatés.

Répartition des distances domicile-travail parcourues par les actifs d'Ardenne Métropole

	Part des actifs concernés
Entre 0 et 5 km	62%
Entre 5 et 10 km	19%
Entre 10 et 15 km	10%
Entre 15 et 20 km	7%
Plus 20 km	3%

Source : INSEE 2014 - Réalisation AUDRR 2018



Evolution des flux de véhicules légers

Méthode : à partir des données de trafic routier issues des comptages, exprimées en TMJA ne sont gardés que les tronçons ou au moins 2 mesures sur 2 années différentes sont disponibles.

Légende

■ Evolution de trafic positive ■ négative ■ stable

source : DDT08, DIR Nord, Cete EST, DRE CA réalisation : AUDRR août 2018 2 km



CONSTAT n°8 (cf actions 3-9-16-28-29) DES TRANSPORTS EN COMMUN QUI REMPLISSENT LEURS RÔLES

UNE FREQUENTATION RÉGULIÈRE ET UNE OFFRE QUI RÉPOND AUX BESOINS DANS LE RURAL ET DANS L'URBAIN

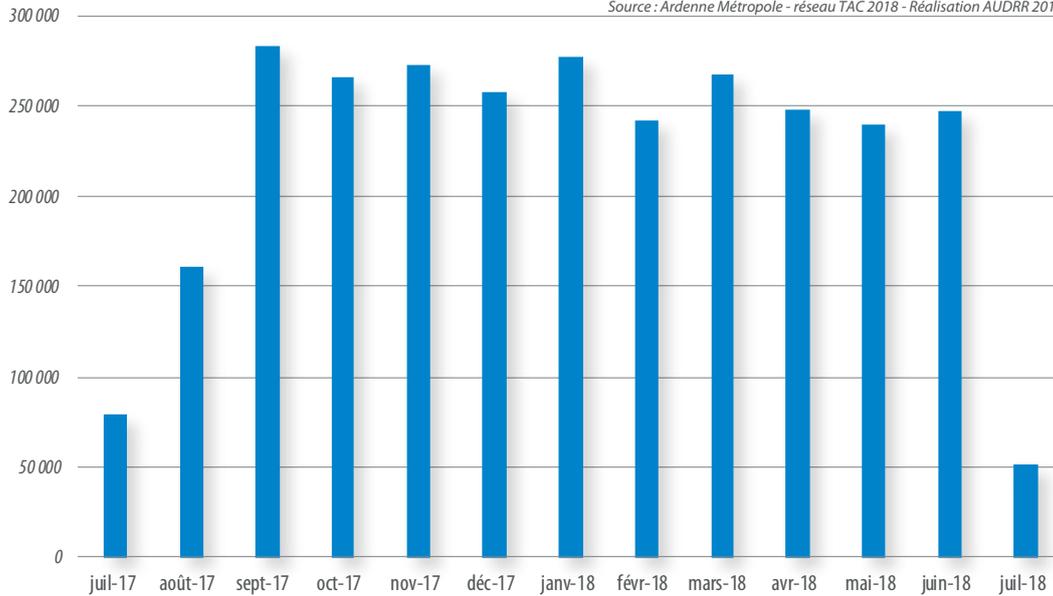
Avec plus de 1,5 millions de validations entre juillet 2017 et juillet 2018, la fréquentation du réseau de transport en commun d'Ardenne Métropole est régulière au cours de l'année : hors période estivale, les variations de fréquentation ne dépassent pas 10%. Cette régularité se retrouve dans les fréquentations entre 2 journées types comme le mardi et le jeudi. Si l'offre dans son ensemble répond donc aux besoins,

la situation est plus contrastée ligne par ligne. En effet, la fréquentation mensuelle (en moyenne) de juillet 2017 à juillet 2018 sur une ligne varie de 98 validations à plus de 67 000.

Ainsi, l'offre d'Ardenne Métropole en transport semble avoir trouvé son public : passant de 2,53 millions de voyages en 2015 à 2,78 en 2017. Elle est dimensionnée pour répondre aux besoins des déplacements en termes de volume, via ses lignes principales, et en termes de services rendus, via son réseau secondaire. Toutefois, des actions pour augmenter la fréquentation des lignes secondaires pourraient être envisagées.

LA FRÉQUENTATION DU RÉSEAU - NOMBRE DE VALIDATION PAR MOIS VOLUME MENSUEL ENTRE JUILLET 2017 ET JUILLET 2018

Source : Ardenne Métropole - réseau TAC 2018 - Réalisation AUDRR 2018



CONSTAT n°9 (cf actions 3-9-10-28-29) RÉ-INTERROGER L'INTERMODALITÉ

UNE ARTICULATION ENTRE LES RESEAUX FERRÉS ET COLLECTIFS A DÉFINIR

A partir des horaires de TGV de la liaison Charleville-Mézières/Reims, il est possible d'estimer "l'efficacité" d'un déplacement en prenant comme hypothèse l'obligation d'être "à l'heure", c'est-à-dire de

commencer à un horaire donné. Ainsi, l'efficacité du déplacement dépend des trains existants, mais aussi de l'interconnection en gare. Cette analyse pourra être reprise comme outil d'aide à la décision lors de la construction des actions.

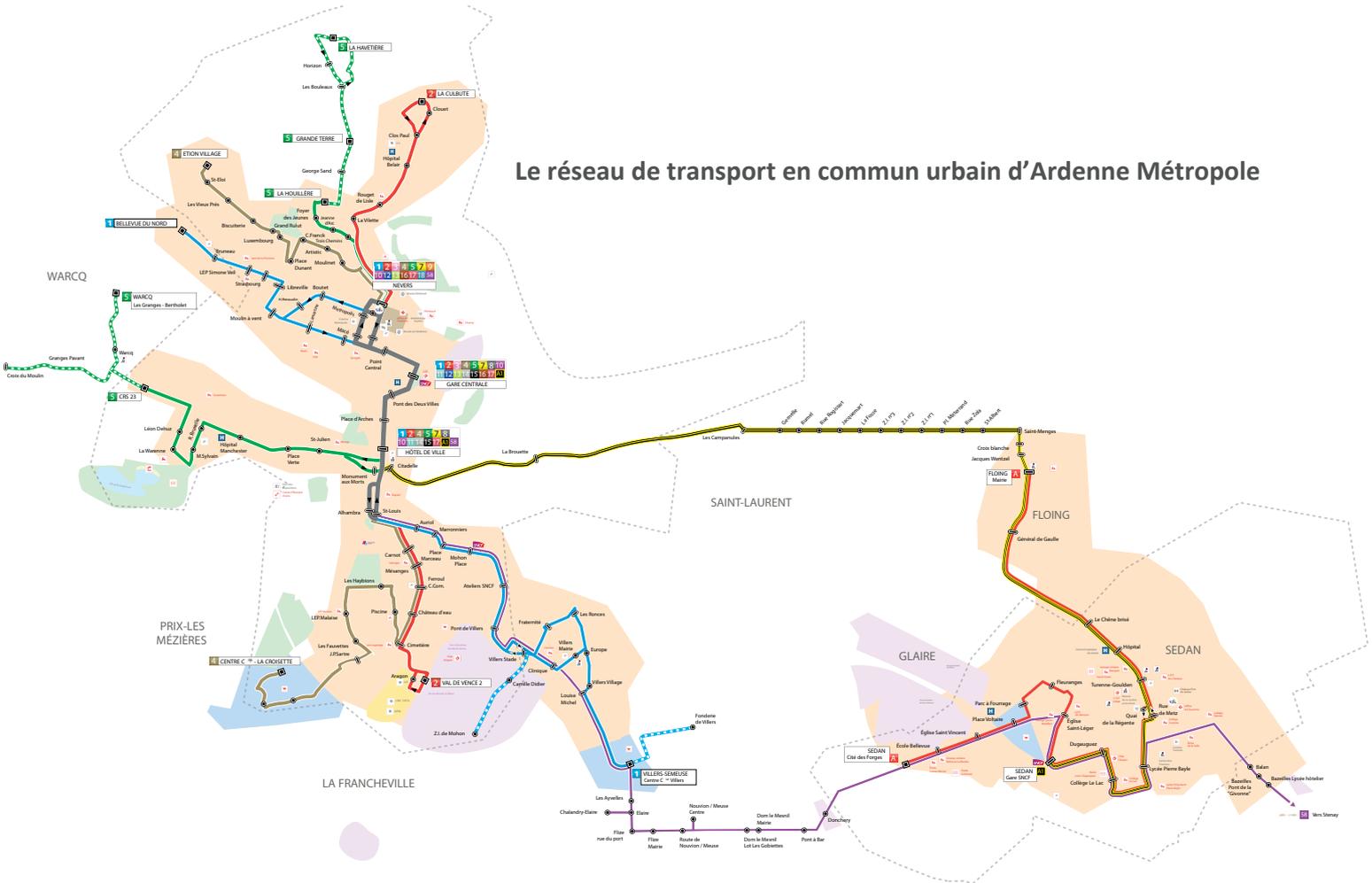
J'habite à	et vais travailler à	Suis-je à l'heure ?							
Reims	Charleville-Mézières	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30
Charleville-Mézières	Reims	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30

■ OUI
 ■ OUI MAIS TEMPS DE TRAJET TROP LONG
 ■ DÉPEND DE L'INTERCONNECTION
 ■ NON, HORAIRES INADÉQUATS

Source : SNCF 2018. Méthode : Estimation du temps de trajet «porte à porte» à partir des horaires d'ARRIVÉES des trains en gare et du temps estimé d'interconnection



Le réseau de transport en commun urbain d'Ardenne Métropole



source : BusTAC2018



LE CADRE DE VIE



CONSTAT n°10 (cf action 16-20) UN RÉSEAU CYCLABLE A DÉVELOPPER POUR ENCOURAGER TOUTES LES PRATIQUES

QUOTIDIEN, TOURISME, INSERTION, LOISIRS, LE VÉLO AU CARREFOUR DES BESOINS

Une 10^{aines} de professionnels du cycle jalonnent le territoire d'Ardenne Métropole, principalement au sein des pôles centres.

Plusieurs usages sont identifiés sur le territoire :

Les trajets du quotidien

Habituellement pratiqué au sein des pôles urbains, l'usage quotidien du vélo concerne principalement les déplacements domicile-travail, domicile-école, ou les trajets de proximité.

Si les données concernant l'usage réel du vélo au quotidien manquent pour Ardenne Métropole, les continuités urbaines autour des pôles urbains et les pistes cyclables identifiées semblent montrer qu'une telle pratique est possible.

Le tourisme

Ardenne Métropole est traversée par une véloroute européenne, qui, depuis la pointe de Givet, propose un itinéraire le long de la Meuse.

L'exemple de la voie cyclable le long de la Loire et les retombées en terme d'image pour ce territoire montrent qu'un tel équipement est un atout pour l'agglomération.

Le loisir

La proximité avec la parc naturel régional des Ardennes positionne Ardenne Métropole dans une situation privilégiée au regard des loisirs de plein air. Deux parcours VTT sont d'ailleurs d'ores-et-déjà cartographiés dans les communes bordant le parc au nord.

Au regard de la géographie et des paysages d'Ardenne Métropole, le développement des loisirs à vélo est également un potentiel d'attractivité pour l'agglomération.

La solidarité

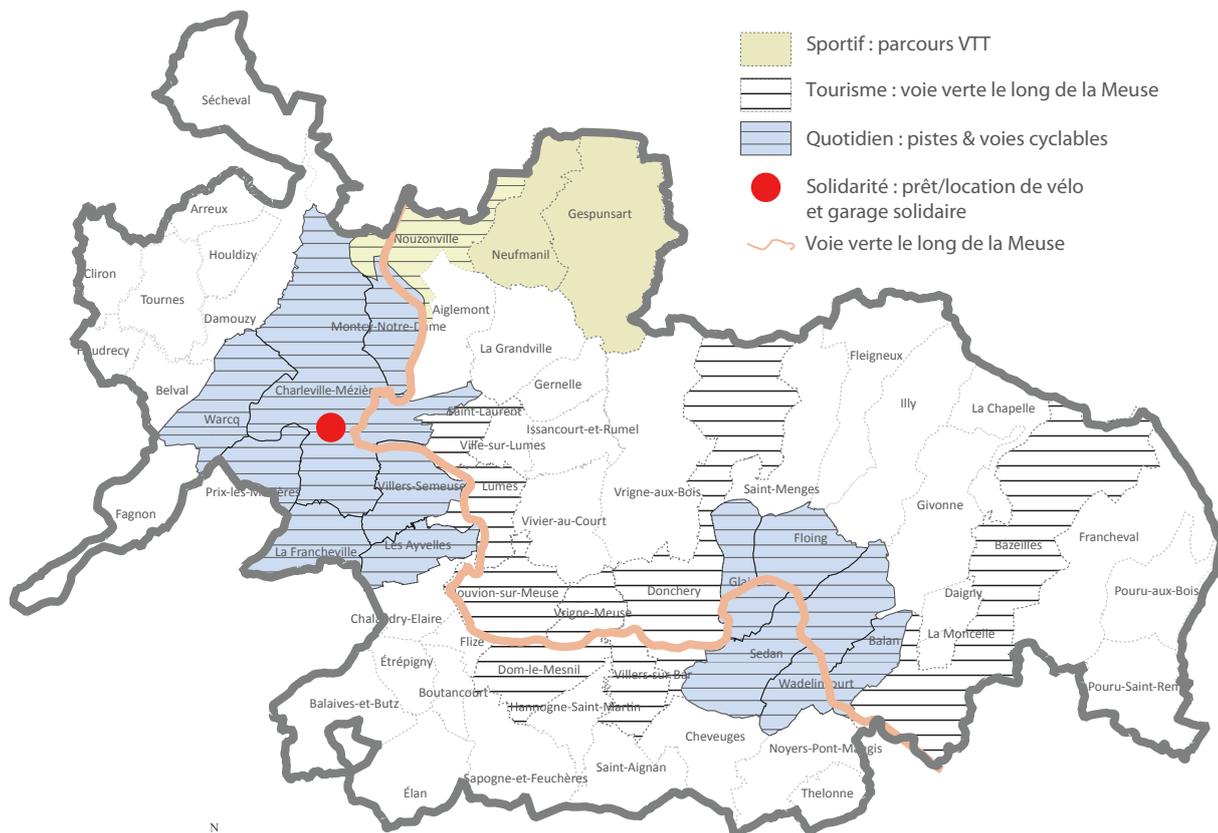
Le vélo, en tant que mode de transport accessible, rend possible la création d'un tissu associatif, notamment lié à la solidarité et au retour à l'emploi. C'est le cas à Charleville-Mézières avec l'ARENAM.

En conclusion

Les besoins en termes d'aménagements pour développer la pratique du vélo pour l'ensemble de ces dimensions sont nombreux. Pour autant, la connaissance des infrastructures existantes reste partielle. Ardenne Métropole s'est engagée dans le recensement du réseau existant et à venir, les cartes détaillées figurant en annexe. Améliorer la connaissance du réseau est un préalable pour encourager la pratique.

Les cartes des itinéraires cyclables de l'agglomération et leur zoom sur Charleville-Mézières sont disponibles en annexe.

Les usages du vélo à Ardenne Métropole - schéma



5. L'APPROVISIONNEMENT DE L'AGGLOMÉRATION ET LE DERNIER KILOMÈTRE



Transporteur installé dans la zone Moulin Leblanc de Charleville-Mézières.

Un tissu économique divers

83 entreprises de transport de marchandises présentes à Ardenne Métropole sont inscrites au registre national. Si Charleville-Mézières en concentre la majorité, elles se répartissent également sur toute l'agglomération, car on trouve des entreprises de déménagement, comme des livreurs de repas ou du transport de fond.

Le secteur du transport de marchandises est donc un secteur économique relativement important et divers sur le territoire. Les besoins couvrent ainsi différentes échelles, de la plateforme de réception et stockage des grands volumes à la livraison en centre-ville.



Commerce de proximité et son camion de livraison à Saint Laurent



Agence bancaire et commerces en centre-ville de Sedan

Un volume de trafic en baisse

A partir des mesures de trafic sur les voiries secondaires représentées au 1er chapitre, on peut estimer à 5% la part des poids lourds dans le trafic total. Si le volume de poids lourds circulant sur ces axes est en diminution (-23%), cela ne reflète pas nécessairement une baisse d'activité du secteur, mais peut être aussi sa réorganisation : les plus forts tonnages seraient stockés aux entrées d'agglomération et convoyés ensuite via des porteurs de plus faibles volumes.

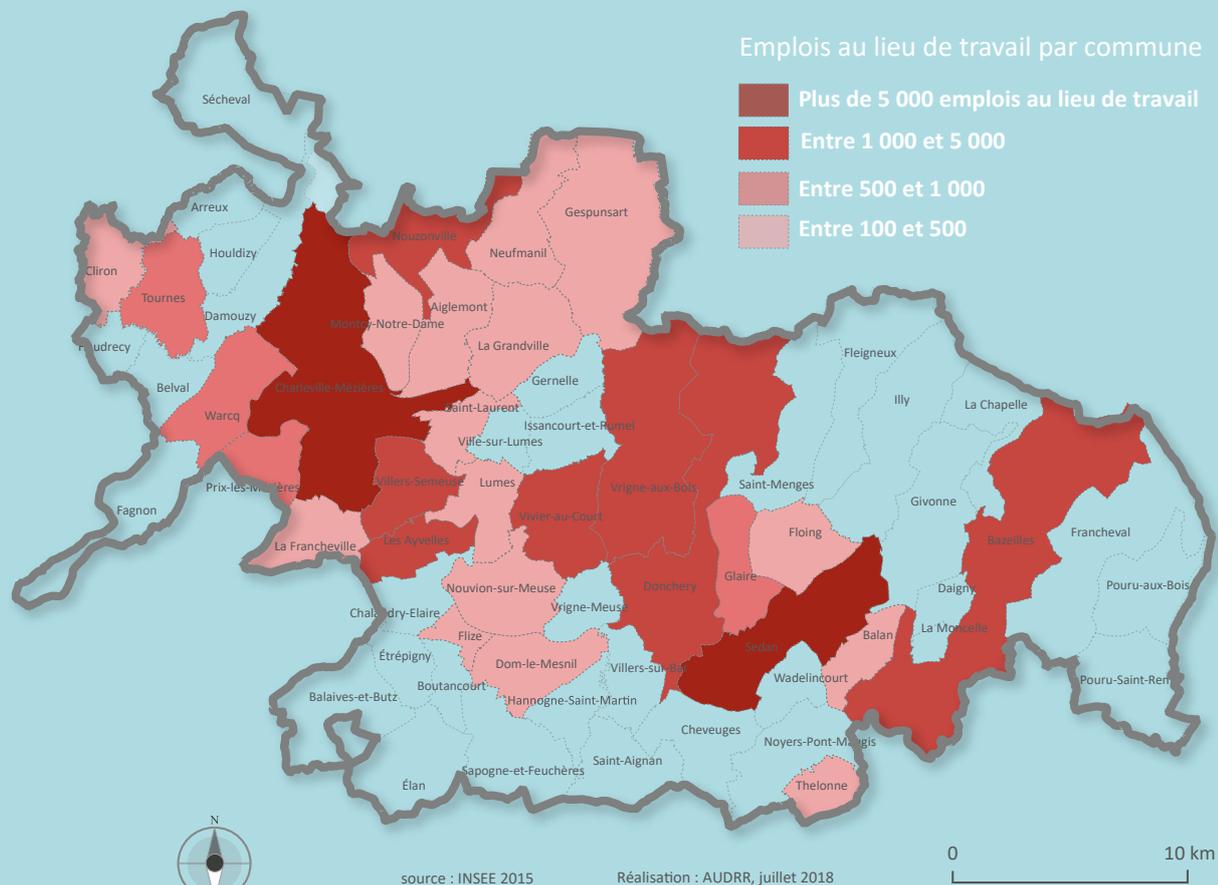
Des aires de livraisons mutualisées

Pour permettre la livraison au cœur de Charleville-Mézières, certaines « aires de livraisons sont aménagées sur des places de stationnement ». Ainsi les véhicules de livraison qui livrent ou enlèvent des marchandises peuvent y stationner de 6h à 11h tous les jours excepté le dimanche. Hors de ces périodes, le stationnement est autorisé aux autres véhicules de 11h à 20h pour une durée de 30mn et de 20h à 6h ainsi que le dimanche sans limite. Cette mutualisation permet de libérer de l'espace pour assurer la livraison des commerces, sans immobiliser des places aux périodes où l'activité de logistique ne s'effectue pas.



6. LE TISSU ÉCONOMIQUE

L'EMPLOI



Avec plus de 52 000 emplois au lieu de travail selon l'INSEE en 2015, la répartition des emplois par commune suit la vallée de la Meuse et les 2 principales infrastructures routières et ferrées. Le bassin d'emplois

d'Ardenne Métropole, c'est aussi près de 1 000 emplois au sein des zones d'activités, un dispositif communautaire d'aide aux PME et un dispositif fiscal au titre du "bassin d'emplois à redynamiser".

MARQUEUR n°1

DES POLITIQUES VOLONTARISTES AU SEIN D'UN BASSIN D'EMPLOI BIPOLARISÉ

Ce bassin d'emplois bi-polarisé s'est doté d'un outil de suivi des offres.

L'observatoire semestriel de l'emploi fait ainsi état de 6 580 offres au 2nd semestre 2017. Le secteur des services fait partie des principaux recruteurs.



LE CADRE DE VIE



7. LE MARCHÉ DU NEUF

CONSTAT n°11 (cf actions 1-2-4-6-7-14-16-17-18-21) DES RÉPERCUSSIONS SUR LE MARCHÉ IMMOBILIER

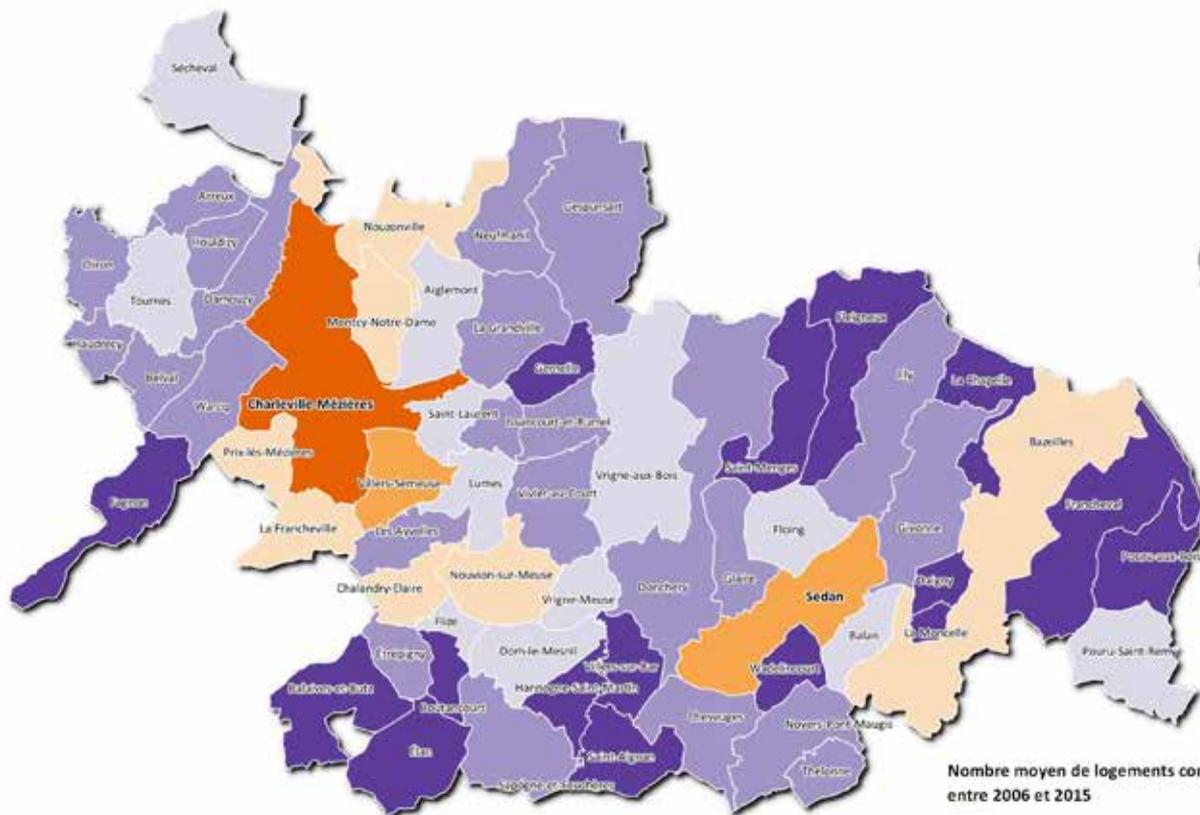
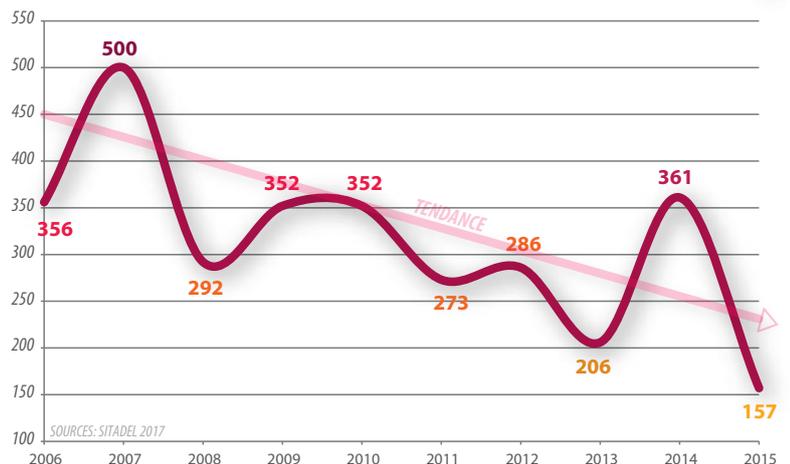
UN MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION NEUVE EN DIFFICULTÉ ...

Malgré des pointes de production en 2007 puis en 2014, la construction de logements neufs suit une tendance à la diminution sur le long cours. Le signe d'une baisse pérenne de l'attractivité du territoire de l'agglomération.

On est ainsi passé d'un rythme de 370 logements par an en moyenne entre 2006 et 2010 à 256 logements par an en moyenne entre 2011 et 2015.

La carte ci-contre de la construction neuve moyenne annuelle entre 2006 et 2015 présente la répartition de la production neuve sur le territoire. Il apparaît que les pôles urbains dégagent un volume de construction plus élevé que sur le reste du territoire (supérieur à 60 logements par an en moyenne).

LA CONSTRUCTION MOYENNE ANNUELLE
LOGEMENTS NEUFS COMMENCÉS ENTRE 2006 ET 2015



Nombre moyen de logements construits annuellement entre 2006 et 2015

- 0 à 1
- 1 à 2
- 2 à 5
- 5 à 14
- 14 à 61
- 61 à 81

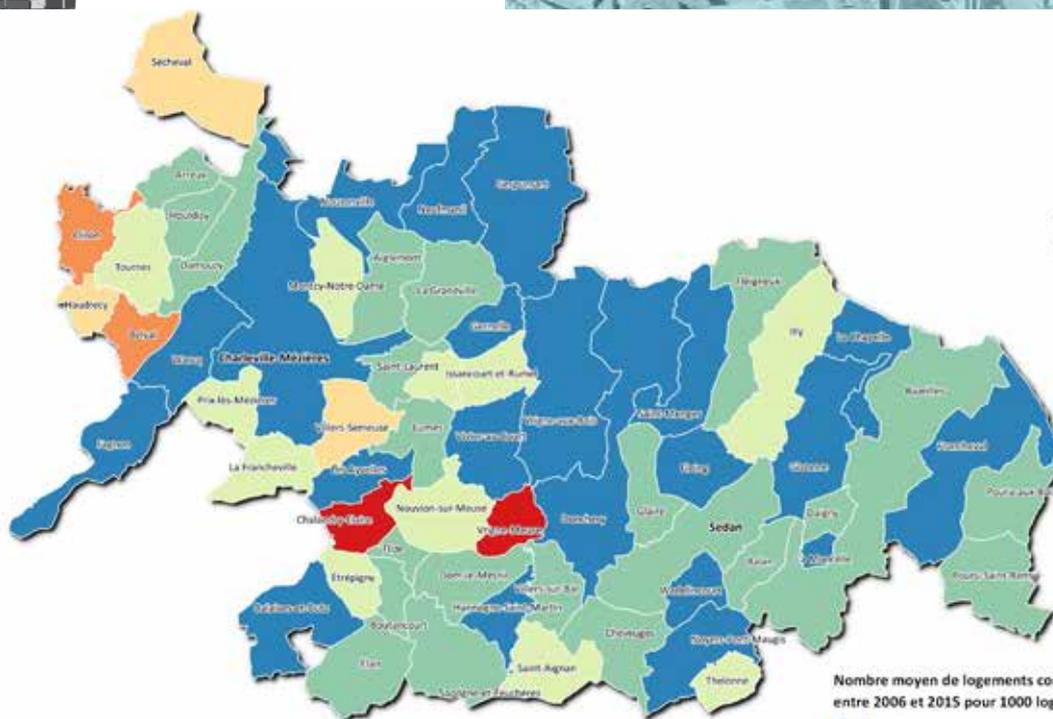
0 5 10 km

source : SITADEL / INSEE RP

réalisation : AUDMIR / octobre 2017



LE CADRE DE VIE



Nombre moyen de logements construits annuellement entre 2006 et 2015 pour 1000 logements

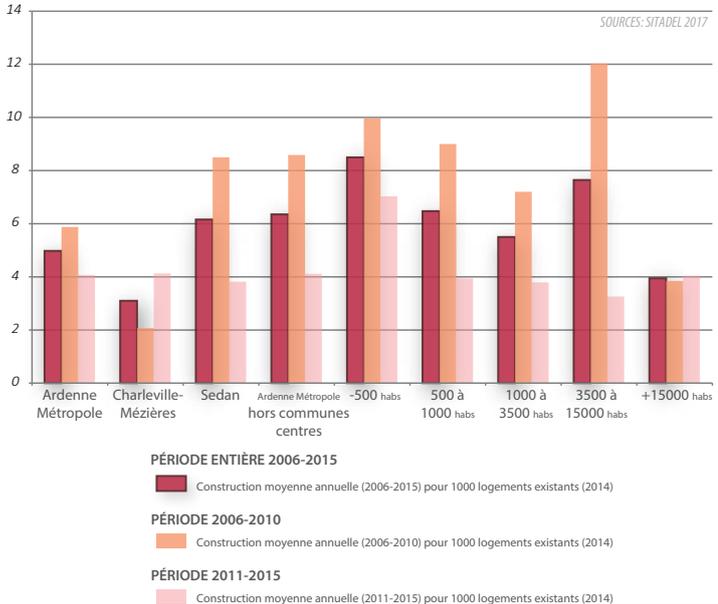
- 1 à 5
- 5 à 9
- 9 à 12
- 12 à 15
- 15 à 21
- 21 à 29

réalisation : AUCOM / octobre 2017



source : SITADEL / INSEE RP

LA CONSTRUCTION MOYENNE ANNUELLE RATIO POUR 1000 LOGEMENTS EXISTANTS ENTRE 2006 ET 2015



... MAIS CERTAINS SECTEURS DEMEURENT ATTRACTIFS

Cependant, au vu de la carte de la construction neuve moyenne annuelle pour 1000 logements existants sur la même période (ci-contre), le contraste est saisissant.

Cette carte, qui permet de ramener le rythme de construction neuve au volume du parc existant afin de gommer les effets de seuil dus à la taille des communes et mettre toutes les communes du territoire sur le même plan, démontre qu'un certain nombre de communes périurbaines ou rurales, sur la partie Ouest du territoire ou en bordure des pôles, affichent un rythme de production de logement assez élevé.

Pour référence, le nombre de logements neufs construits chaque année en moyenne sur cette période pour 1000 logements existant à l'échelle française se situe à 10; 12 pour les agglomérations de plus de 200 000 habitants.

La moyenne d'Ardennes Métropole étant très basse, à savoir 5,7, un certain nombre de communes dépasse la moyenne française.

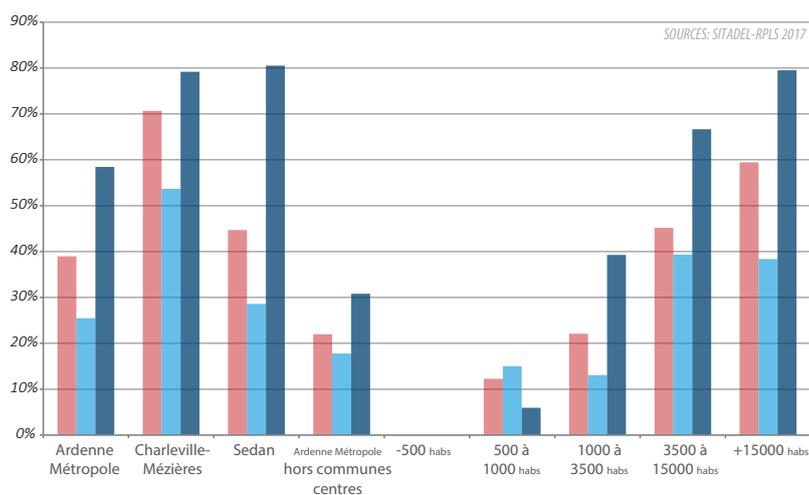
Ce contexte peut avoir pour répercussion d'entraîner un effet de concurrence entre les communes du territoires et probablement entre les pôles et les communes périphériques.

CHIFFRES CLÉS DE LA CONSTRUCTION NEUVE

	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS ENTRE 2006 ET 2015						2 PÉRIODES D'ANALYSE						ÉVOLUTION entre les 2 périodes
	Logements commencés	Construction moyenne annuelle	Ratio pour 1000 logements existants	Taux de variation annuel	Part de logements individuels purs et groupés	Part de logements collectifs et en résidences	2006 - 2010		2011 - 2015		Ratio pour 1000 logements existants		
							Logements commencés	Construction moyenne annuelle	Logements commencés	Construction moyenne annuelle			
Ardennes Métropole	3135	313,5	5,0	-7,9%	62%	38%	1852	370,4	5,9	1283	256,6	4,1	-31%
Charleville-Mézières	808	80,8	3,1	16,1%	34%	66%	270	54	2,1	538	107,6	4,1	99%
Sedan	613	61,3	6,2	-2,5%	23%	77%	423	84,6	8,5	190	38	3,8	-55%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	1714	171,4	6,3	-14,3%	89%	11%	1159	231,8	8,6	555	111	4,1	-52%
Communes de - de 500 hab.	278	27,8	8,5	-5,6%	94%	6%	163	32,6	10,0	115	23	7,0	-29%
Communes de 500 à 1000 hab.	220	22	6,5	-22,0%	89%	11%	153	30,6	9,0	67	13,4	3,9	-56%
Communes de 1000 à 3500 hab.	864	86,4	5,5	-15,2%	93%	7%	566	113,2	7,2	298	59,6	3,8	-47%
Communes de 3500 à 15000 hab.	352	35,2	7,6	-12,7%	75%	25%	277	55,4	12,0	75	15	3,3	-73%
Communes de + 15000 hab.	1421	142,1	3,9	4,8%	29%	71%	693	138,6	3,8	728	145,6	4,0	5%

8. LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

LA CONTRIBUTION DU LOGEMENT SOCIAL DANS LA CONSTRUCTION NEUVE
PART DE LLS DANS LA CONSTRUCTION NEUVE TOTALE ENTRE 2006 ET 2015



	PÉRIODE 2006-2015		PÉRIODE 2006-2010		PÉRIODE 2011-2015		ÉVOLUTION de la part de LLS entre les 2 périodes
	Logements commencés	Part de LLS	Logements commencés	Part de LLS	Logements commencés	Part de LLS	
Ardenne Métropole	3135	39%	1852	25%	1283	58%	129%
Charleville-Mézières	808	71%	270	54%	538	79%	47%
Sedan	613	45%	423	29%	190	81%	182%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	1714	22%	1159	18%	555	31%	73%
Communes de - de 500 hab	278	0%	163	0%	115	0%	0%
Communes de 500 à 1000 hab	220	12%	153	15%	67	6%	-60%
Communes de 1000 à 3500 hab	864	22%	566	13%	298	39%	200%
Communes de 3500 à 15000 hab	352	45%	277	39%	75	67%	69%
Communes de + 15000 hab	1421	59%	693	38%	728	80%	107%

CONSTAT n°12 (cf actions 12-13)

LA CONTRIBUTION CROISSANTE DE LA PRODUCTION SOCIALE

UNE PRODUCTION QUI A PERMIS DE LIMITER LA DÉCROISSANCE DU RYTHME DE CONSTRUCTION NEUVE

Entre 2006 et 2015, environ **40% de la construction de logements neufs est composée de logements locatifs sociaux (LLS)**.

Cette contribution semble encore plus élevée sur la période récente avec 60% de la construction entre 2011 et 2015.

Ceci principalement en raison du fait que la production de LLS aurait diminué moins fortement que la production totale.

La production de LLS a contribué à amoindrir les effets de la crise de l'immobilier et à tenter de maintenir la production.

Les pôles, avec en tête Charleville-Mézières, sont particulièrement concernés par cette problématique.

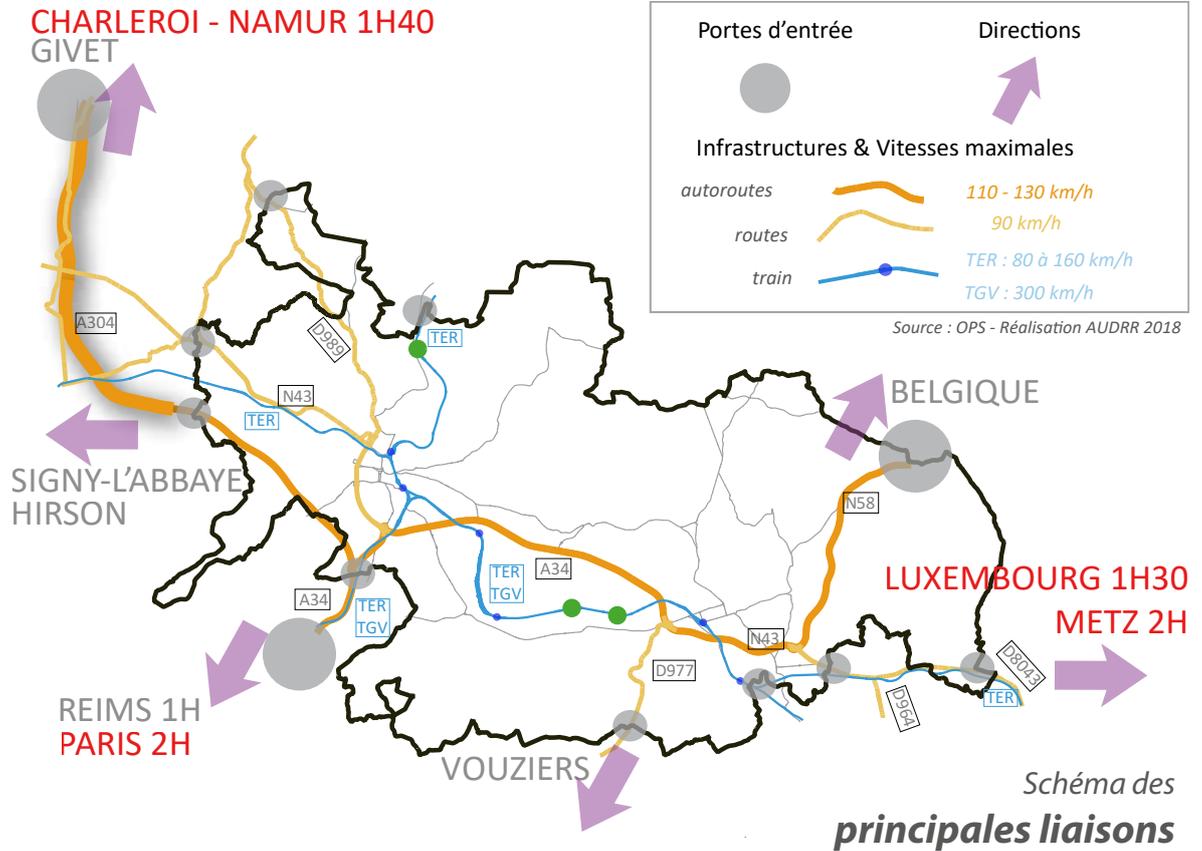
La situation géographique d'Ardenne Métropole et la disposition de ses portes d'entrées peut expliquer l'attractivité de certains secteurs.



LE CADRE DE VIE



9. LES PORTES D'ENTRÉES



CONSTAT n°13 (cf actions 9-15-27) LES INFRASTRUCTURES MAJEURES SONT DES PORTES D'ENTRÉES EFFICACES

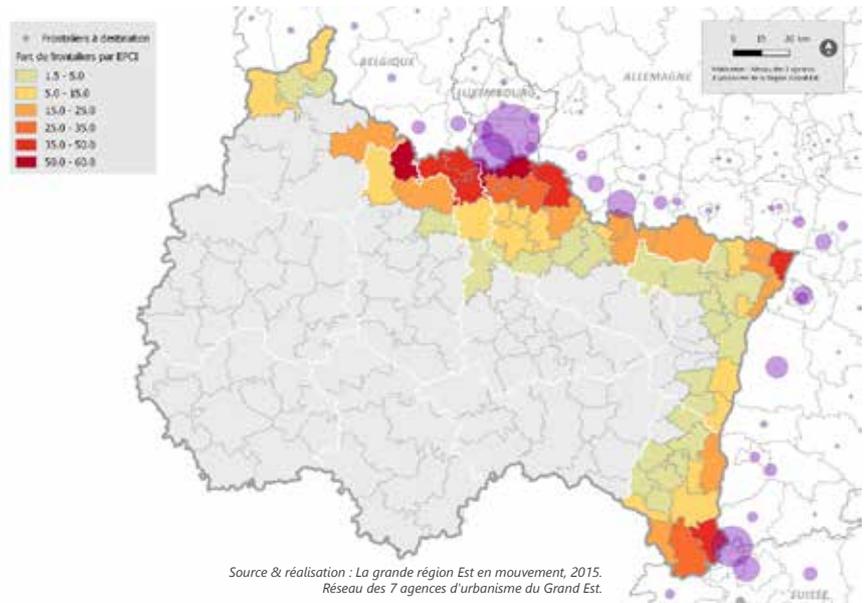
3 PORTES D'ENTRÉES FACILITENT L'ACCÈS AU TERRITOIRE...

Trois portes d'entrée vers le Nord (Belgique, Givet) et vers le Sud (Reithel, Reims, Paris) structurent le territoire. Ardenne Métropole est ainsi à moins de 2 heures des pôles urbains majeurs : 1h de Reims, 1h45 de Paris ou de Liège, Charleroi, Thionville.

La desserte TGV relie l'agglomération au territoire métropolitain et un maillage de gares TER relie les 2 pôles urbains du territoire.

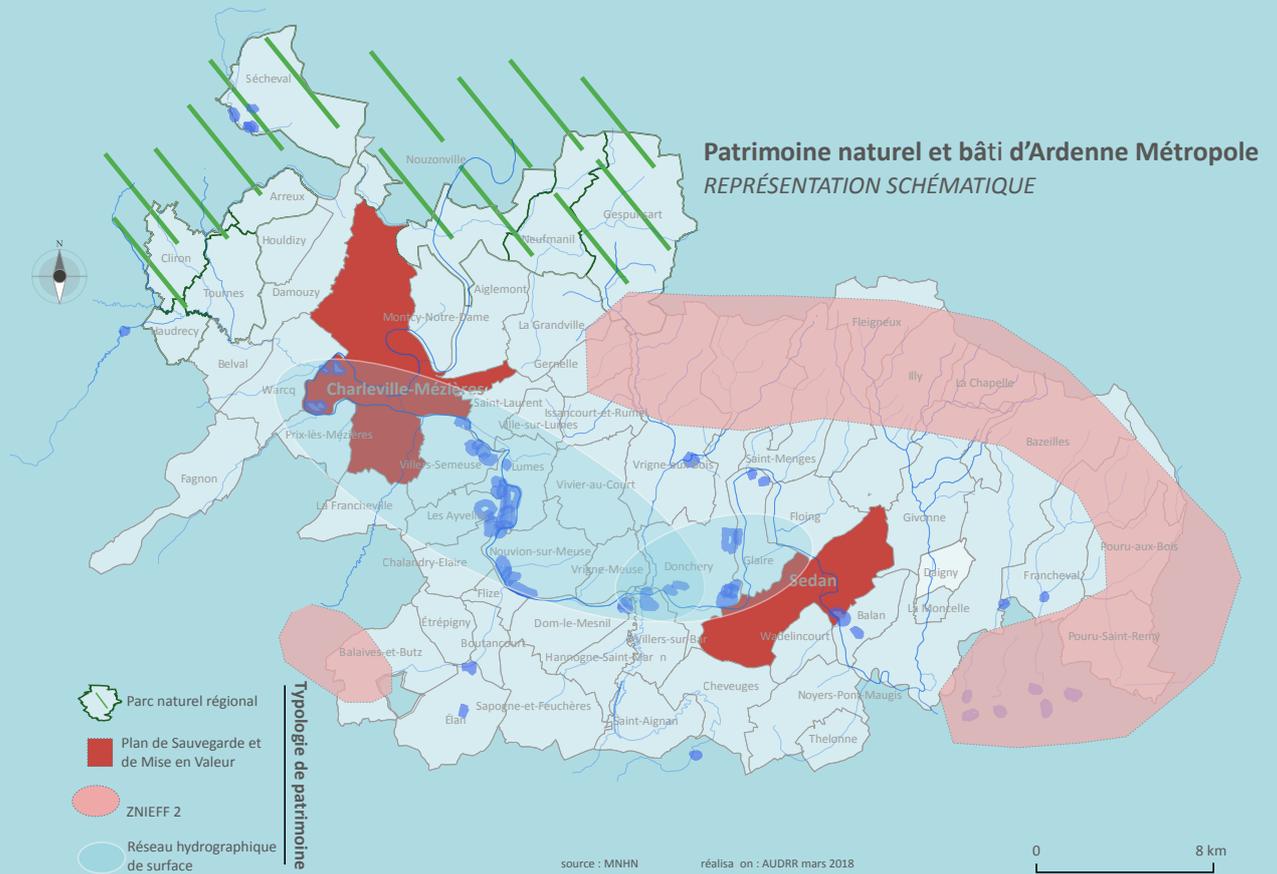
... ET UN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Parmi les départements du Grand Est transfrontaliers, les Ardennes est celui qui entretient le moins d'échanges domicile-travail avec ses voisins. Pour l'agglomération, le développement des échanges transfrontaliers, et notamment avec la Belgique et le Luxembourg, représente une opportunité de développement. Cette opportunité se matérialise avec l'achèvement de l'autoroute A304, reliant Ardenne Métropole à Rocroi et pourra faire l'objet d'actions spécifiques.



10. LES PAYSAGES

LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI



MARQUEUR n°2

LES PAYSAGES NATURELS ET BÂTIS FACONNENT L'IDENTITÉ DE L'AGGLOMÉRATION

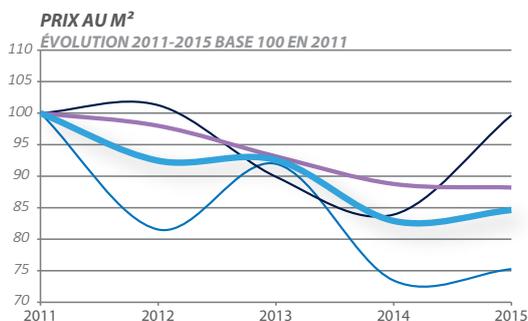
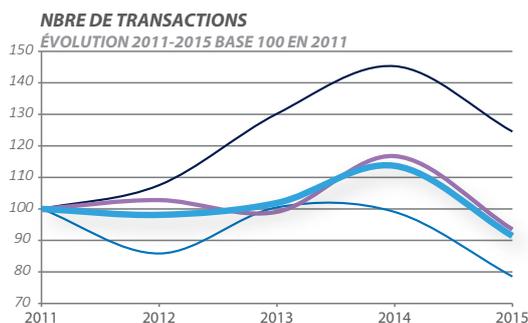
"les paysages, marqueurs d'une identité propre et pourvoyeurs de ressources". Axe majeur du Parc Naturel Régional des Ardennes



LE CADRE DE VIE



MARCHÉ IMMOBILIER - LE MARCHÉ DE L'ANCIEN ÉVOLUTION DES VENTES DE GRÉ À GRÉ DE MAISONS ENTRE 2011 ET 2015



11. LE MARCHÉ DE L'ANCIEN

CONSTAT n°14 (cf actions 14-23) LE MARCHÉ DE L'ANCIEN RELATIVEMENT ACCESSIBLE

LES VENTES DE GRÉ À GRÉ DES MAISONS

Avec 1300€/m², le prix moyen d'une maison sur l'agglomération reste abordable. Malgré quelques variations en fonction du zonage géographique, il reste néanmoins relativement homogène.

63% des transactions ont eu lieu dans les communes rurales, ce qui apporte un élément d'explication aux faibles valeurs.

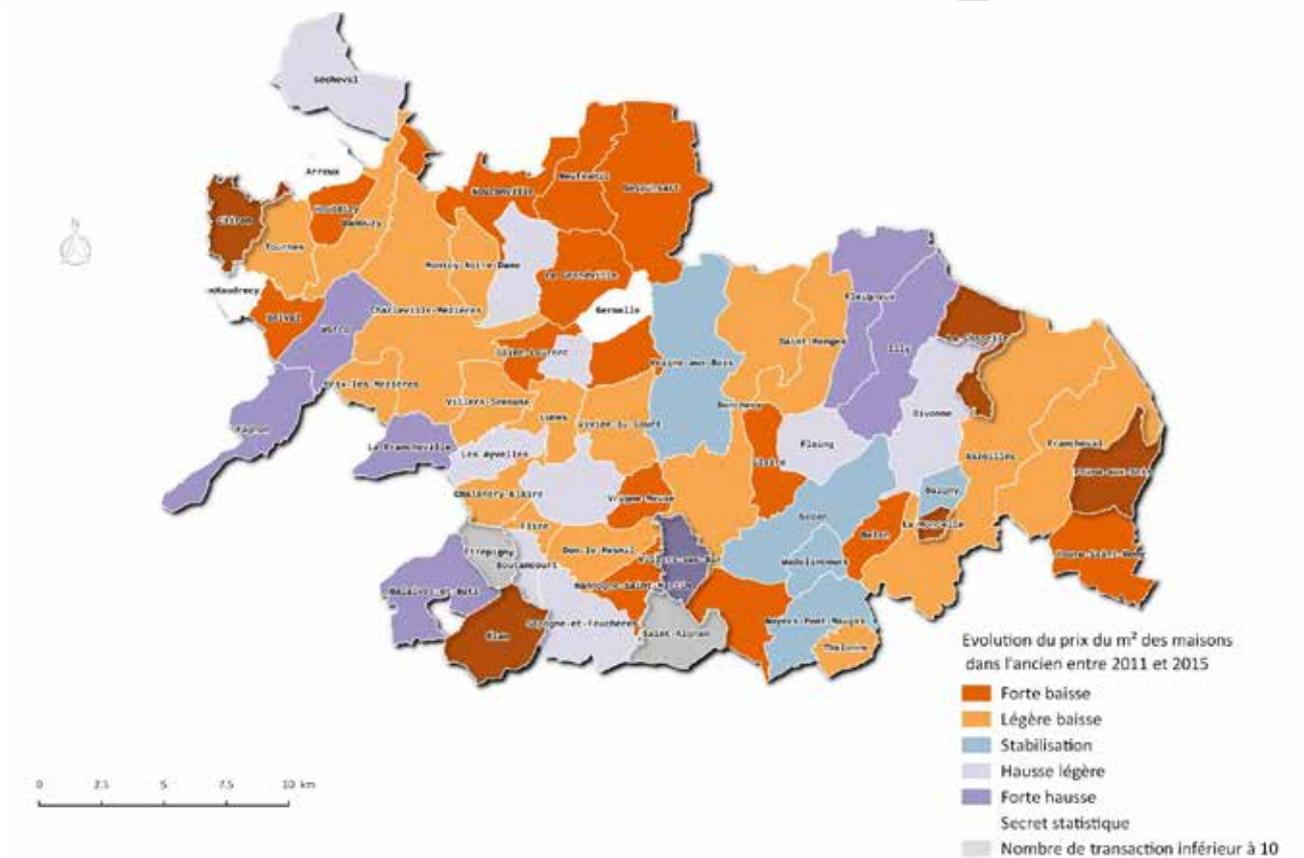
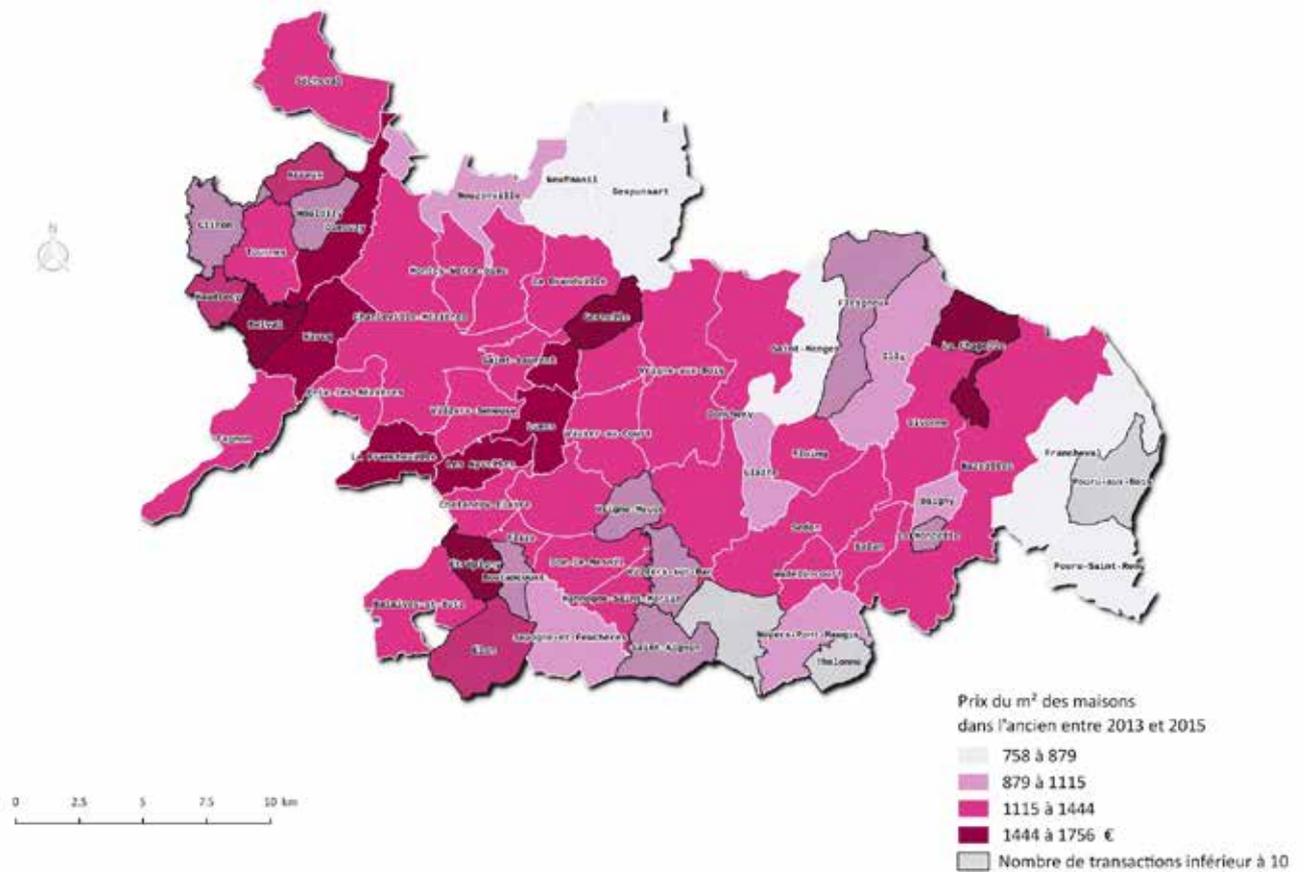
Si le nombre de transactions observe une décroissance récente (depuis 2014), après avoir atteint un pic en 2014, il semble que le prix au m² des logements anciens baisse tout au long de la période observée, passant de 1 500€/m² en 2011 sur l'agglomération à 1 270€/m² en 2015.

Cette dynamique concerne également les communes hors pôles urbains. En revanche, ceux-ci connaissent des évolutions différentes puisque si Sedan voit le prix des maisons diminuer puis revenir au niveau initial, Charleville-Mézières connaît une forte diminution (voir carte sur la page suivante).

VENTES DE MAISONS DANS L'ANCIEN SUR LA PÉRIODE 2011 - 2015 SELON DVF

	2011			2012			2013			2014			2015		
	Prix moyen	Prix au m ²	Nombre de transactions	Prix moyen	Prix au m ²	Nombre de transactions	Prix moyen	Prix au m ²	Nombre de transactions	Prix moyen	Prix au m ²	Nombre de transactions	Prix moyen	Prix au m ²	Nombre de transactions
Ardenne Métropole	149682	1500	688	140094	1387	675	137798	1389	701	124495	1244	782	129809	1270	629
Charleville-Mézières	171857	1791	205	144603	1461	176	161771	1647	206	129375	1316	203	133881	1348	161
Sedan	149143	1396	53	165461	1413	57	114694	1255	69	119214	1171	77	147608	1391	66
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	139176	1382	430	135026	1354	442	129948	1287	426	123331	1226	502	125255	1219	402
Communes de - de 500 hab.	136955	1293	56	155694	1361	61	149110	1302	67	129871	1157	71	126508	1123	61
Communes de 500 à 1000 hab.	131633	1230	68	126030	1326	71	118476	1213	46	138625	1198	66	113396	1112	58
Communes de 1000 à 3500 hab.	138028	1407	249	134930	1361	247	129485	1293	241	127578	1294	287	130891	1273	240
Communes de 3500 à 15000 hab.	155372	1561	57	125531	1346	63	120997	1296	72	88808	1052	78	108021	1202	43
Communes de + 15000 hab.	167191	1703	258	149706	1447	233	149959	1554	275	126581	1275	280	137872	1361	227

SOURCE : DVF - DREAL





LE CADRE DE VIE



DES APPARTEMENTS UN PEU PLUS CHERS

Avec 2000€/m², le prix moyen d'un appartement sur l'agglomération est 54% plus élevé qu'une maison.

Il semble que le prix relativement élevé d'un appartement sur Charleville-Mézières ainsi que le fait que 90% des transactions aient eu lieu dans les 2 pôles fassent considérablement grimper cette moyenne.

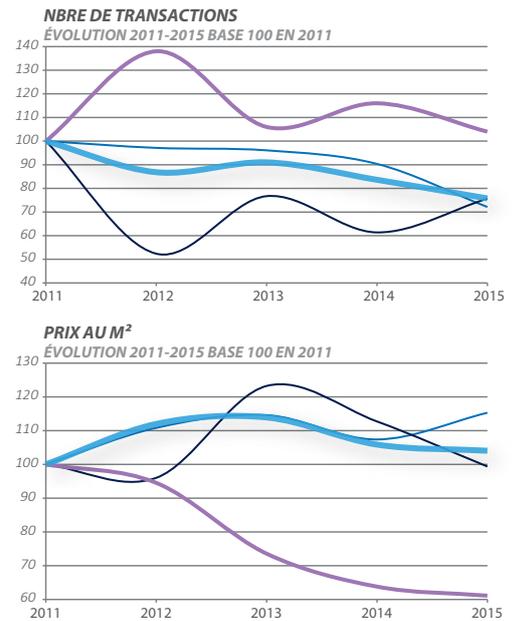
En effet, hors pôles, un appartement coûte en moyenne 1607€ du m² pour seulement 163 transactions.

Il semble que les évolutions du marché des appartements diffèrent de celles des maisons.

Le nombre de transactions est en légère diminution tandis que le prix moyen au m² semble légèrement progresser, passant de 1864€/m² en 2011 à 1940€/m² en 2015.

À noter que le marché des appartements dépend en grande partie des villes de Charleville-Mézières et de Sedan qui concentrent 90% des transactions.

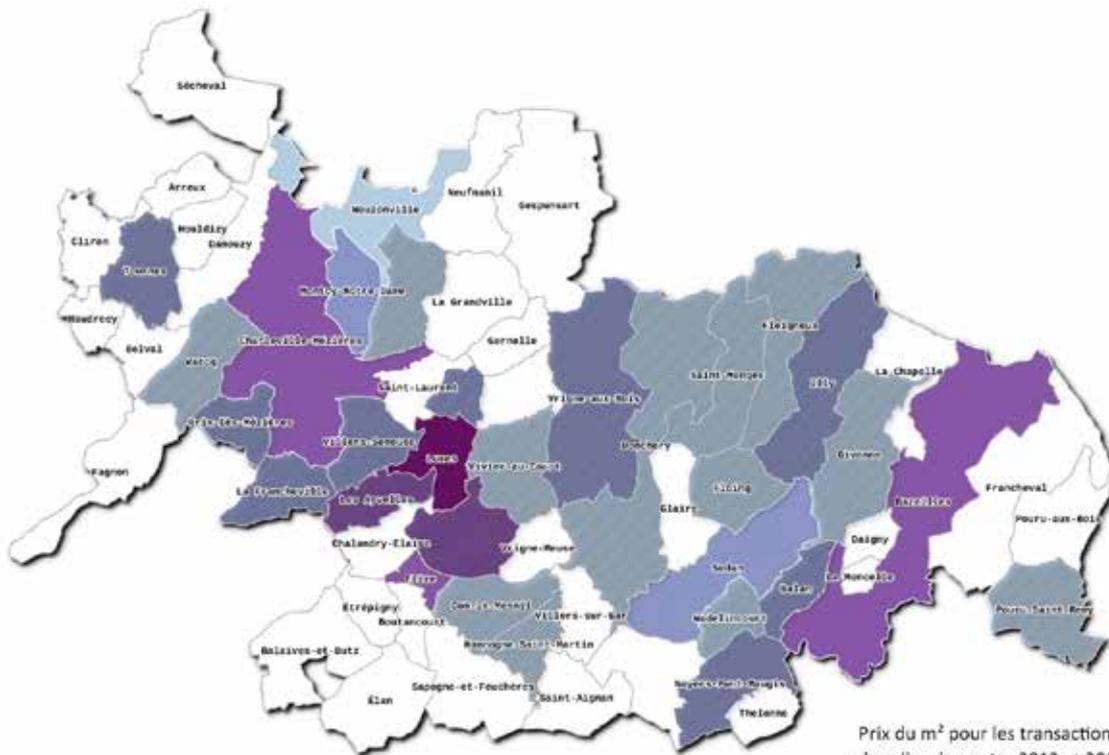
MARCHÉ IMMOBILIER - LE MARCHÉ DE L'ANCIEN
ÉVOLUTION DES VENTES DE GRÉ À GRÉ D'APPARTEMENTS ENTRE 2011 ET 2015



VENTES D'APPARTEMENTS DANS L'ANCIEN
SUR LA PÉRIODE 2011 - 2015
SELON DVF

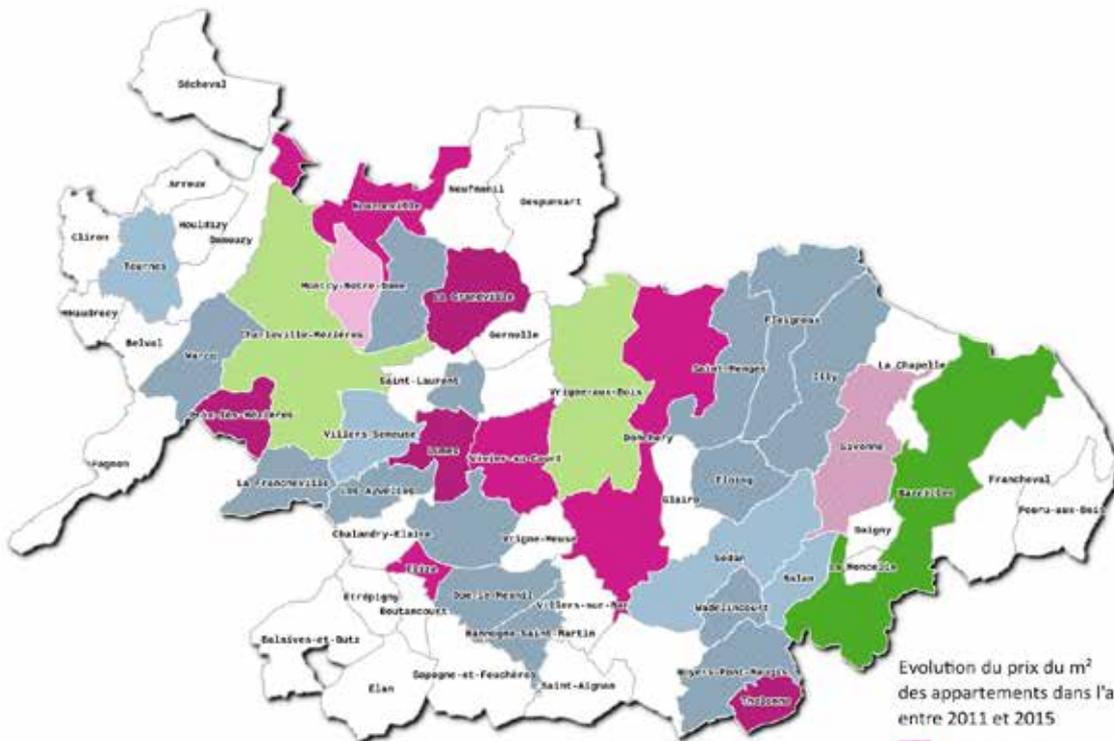
	2011			2012			2013			2014			2015		
	Prix moyen	Prix au m ²	Nombre de transactions	Prix moyen	Prix au m ²	Nombre de transactions	Prix moyen	Prix au m ²	Nombre de transactions	Prix moyen	Prix au m ²	Nombre de transactions	Prix moyen	Prix au m ²	Nombre de transactions
Ardenne Métropole	120441	1864	623	133181	2088	541	138436	2124	567	134079	1974	521	129295	1940	472
Charleville-Mézières	129360	2060	384	144122	2284	373	148754	2361	369	145147	2213	347	149351	2376	277
Sedan	97827	1407	189	91847	1351	99	119181	1734	145	112092	1586	116	95627	1398	143
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	137424	2295	50	133337	2169	69	119283	1688	53	111840	1464	58	115046	1403	52
Communes de - de 500 hab.	150000	1596	2	NC	NC	0	NC	NC	0	68750	707	4	367000	1420	2
Communes de 500 à 1000 hab.	77000	837	1	NC	NC	0	165039	1574	8	85333	1506	6	103333	1360	6
Communes de 1000 à 3500 hab.	151617	2624	36	118607	1736	50	115354	1839	26	127056	1638	39	119591	1590	35
Communes de 3500 à 15000 hab.	94182	1634	11	172101	3964	19	105395	1571	19	82722	1101	9	49189	671	9
Communes de + 15000 hab.	118959	1830	573	133158	2076	472	140411	2173	514	136865	2047	463	131059	2024	420

SOURCE : DVF - DREAL



Prix du m² pour les transactions d'appartements dans l'ancien entre 2013 et 2015

- Pas de transactions
- 0 - 1202
- 1202 - 1980
- 1980 - 4300



Evolution du prix du m² des appartements dans l'ancien entre 2011 et 2015

- Forte baisse
- Baisse légère
- Stabilisation
- Légère hausse
- Forte hausse
- Nombre de transactions inférieur à 10
- Aucune transaction





LE CADRE DE VIE



12. LE VOLET FONCIER

L'analyse foncière réalisée sur la communauté d'agglomération d'Ardenne Métropole se base sur la méthode GIRAF élaborée par le CEREMA Ouest afin de repérer les gisements fonciers présents au sein de l'intercommunalité. Cette méthode, adaptée selon les données locales disponibles, s'articule autour de 4 indicateurs :

- La dureté foncière qui s'intéresse aux droits de propriétés des parcelles identifiées
- La présence de friches
- L'hypothétique rétention foncière
- L'identification des secteurs sous-denses

La combinaison de ces 4 indicateurs permet d'estimer les gisements fonciers présents sur Ardenne Métropole et qui sont propices à une opération d'aménagement résidentiel future. Ainsi seront repérées, les parcelles nues et friches présentant une maîtrise foncière "aisée", dans des secteurs peu denses et présentant peu de rétention foncière.

CONSTAT n°15 (cf actions 4-6-7)

UNE DIFFICULTÉ À MOBILISER LE FONCIER EXISTANT

UNE DENSIFICATION CONTRAINTÉ PAR LE DROIT DE PROPRIÉTÉ

Chaque parcelle nue relevée est classée en fonction du type de propriétaire afin d'estimer la difficulté à solliciter à l'avenir ce foncier et donc faciliter une action foncière. On estime ainsi que les parcelles de propriété publique seront les plus faciles à mobiliser contrairement à celles affichant plusieurs droits de propriétés.

Ainsi sur Ardenne Métropole, 341 parcelles ou unités foncières ont été recensées au sein de l'enveloppe urbaine, comme non bâties et dont la collectivité est propriétaire ou copropriétaire (dont la maîtrise foncière est théoriquement plus aisée). Ce foncier non bâti représente près de 46 hectares, présents au sein de l'enveloppe urbaine. Parmi ces parcelles, certaines ont une fonction comme, du stationnement, des espaces verts, des places, etc.

Egalement, 840 parcelles ou unités foncières non bâties ont été recensées de propriétaires privés en indivision. Il représente un potentiel foncier important mais néanmoins plus difficilement mobilisable que celui maîtrisé par la collectivité. Sont écartés de ce potentiel foncier toutes les parcelles ou unités foncières à multipropriété, les plus difficiles à mobiliser.

LEXIQUE

Méthode GIRAF : Gisements Repérés pour l'Action Foncière.

Enveloppe urbaine : un recensement des parcelles non bâties présentes au sein de l'enveloppe urbaine a été réalisé sur la base des fichiers fonciers 2019. Les critères de détection de celles-ci sont les suivantes :

- Parcelles non bâties de plus de 200 m²
- Déclarées comme artificielles ou comme terrain à bâtir dans les Fichiers Fonciers
- Situées au sein de l'enveloppe urbaine
- Dont la forme permet la construction d'un logement ou d'un local d'activité.

Dureté foncière : chacune des parcelles relevées est classée en fonction du type de propriété afin d'estimer la difficulté à solliciter à l'avenir ce foncier. On estime ainsi que les parcelles de propriété publique seront les plus faciles à mobiliser contrairement à celles affichant plusieurs droits de propriétés.

CONSTAT n°16 (cf actions 4-6-7)

LE POTENTIEL DES FRICHES

16 FRICHES RECONVERTIBLES

Sur la base de l'atlas des friches des Ardennes réalisé par la DDT-08, 26 friches ont été recensées comme présentant un intérêt à être reconverties dans un projet urbain dont 16 présentant de bonnes dispositions à accueillir de nouveaux logements. Ce foncier en friche représente une surface de 21 hectares, présente dans les tissus urbains de Nouzonville, Charleville Mézières, Sedan, Flize, Dom-le-Mesnil, La Francheville, Villers-Semeuse, Noyer-Pont-Maugis et Vrine-aux-bois.

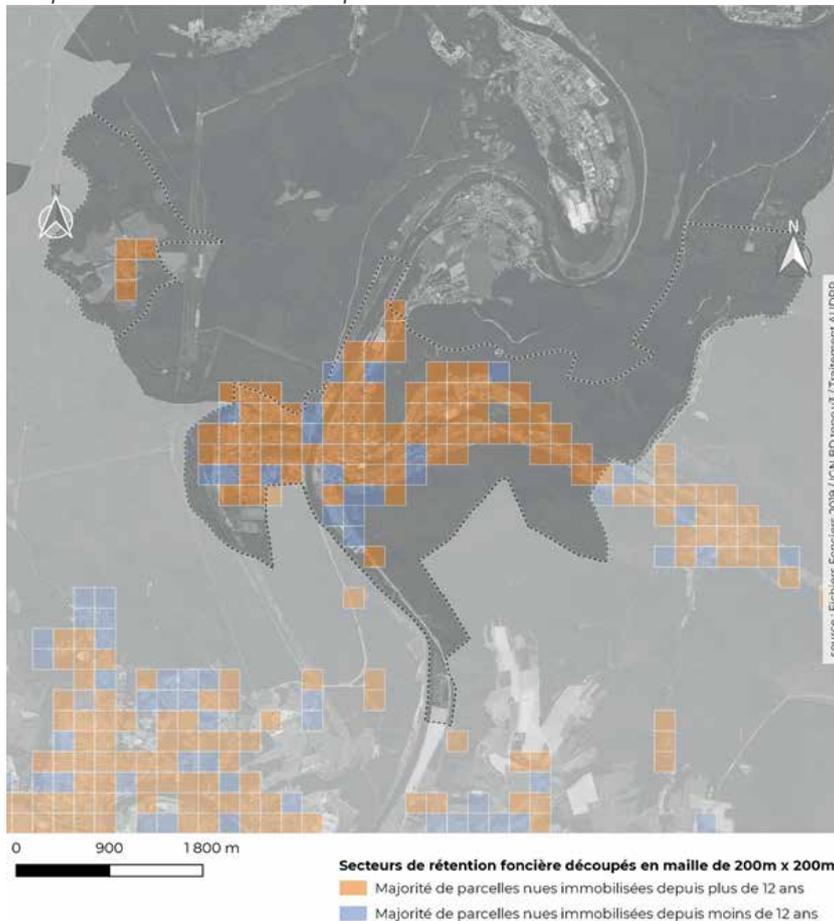
Les coûts de remise en état sont estimés à partir des modèles élaborés par France Stratégie et prennent en compte une démolition des bâtiments et une dépollution éventuelle des sols lorsque la présence de polluant est avérée ou supposée. Ainsi, sur les 16 friches identifiées présentant un intérêt à être recyclées en logements, la fourchette de coûts de réhabilitation varie de près de 4 millions d'euros à 15 millions d'euros (hors réalisation des logements). Ces coûts sont à prendre en considération dans les éventuels projets de reconversion envisagés et le retour sur investissement des porteurs de projets, qui peuvent constituer un frein aux efforts de renouvellement urbain des sites en friches.



Liste des friches identifiées comme présentant un potentiel intéressant de reconversion résidentielle (source : DDT-08 / sélection AUDRR)

Commune	Friche	Surface parcelle (m ²)	Surface bâtie (m ²)	Coûts remise en état du site minimum (€)	Coûts remise en état du site maximum (€)
Charleville-Mézières	Fonderie du Moulinet SA puis Bricomarché	24 175	1 856	120 640	120 640
Charleville-Mézières	École Normale	8 330	2 100	136 500	136 500
Charleville-Mézières	Société Desmarais Frères puis Total	14 224	1 265	110 673	1 006 785
Charleville-Mézières	La Macérienne	41 156	9 879	724 447	3 317 275
Charleville-Mézières	Hôpital Corvisart	8 137	4 200	273 000	273 000
Dom-le-Mesnil	Coopérative laitière du Nord-Est des Ardennes (mamie Nova)	8 281	4 800	328 562	850 265
Flize	Acéries de Flize, puis Société Métallurgique de l'Escaut	39 676	5 900	462 852	2 962 440
Givonne	Manufacture de Givonne, filature Lion	4 168	1 882	130 666	393 250
La Francheville	Poudrerie de Saint-Ponce	34 657	350	92 064	2 275 455
Nouzonville	Oil France	795	260	18 490	68 575
Nouzonville	Dombret-Becq	3 548	-	7 096	230 620
Noyers-Pont-Maugis	Société Anonyme des Textiles sedanais puis Vynex	20 562	15 439	1 044 659	2 340 065
Sedan	Manufacture de tapis /	2 627	2 268	147 420	147 420
Sedan	Garage Renault	3 155	2 851	185 315	185 315
Villers-Semeuse	Stockage et décufrage de transformateur au PCB (EDF)	3 508	1 172	83 196	304 200
Virgine-aux-Bois	Usine de quincaillerie Jardinier et Massard fils	1 286	-	2 572	83 590
		218 285	54 222	3 868 152	14 695 395

Exemple d'identification des secteurs à potentiel de mutabilité sur la commune de Nouzonville.



CONSTAT n°17 (cf actions 4-6-7) LES POTENTIELS DE MUTABILITÉ

LA PROBLÉMATIQUE DE LA RÉTENTION FONCIÈRE

La rétention foncière est un indicateur important pour déceler la capacité du territoire à muter foncièrement. Ainsi selon les secteurs, malgré l'identification de parcelles à fort potentiel de constructibilité, la rétention foncière présente peut enrayer la stratégie de maîtrise foncière et donc les efforts de densification escomptés. A défaut de connaître la position des propriétaires sur leur volonté de conserver à court et moyen terme leur foncier non bâti présent dans le tissu urbain existant, une estimation de la rétention foncière est élaborée en fonction de dates de mutations des parcelles nues présentes dans un découpage en secteurs de 200m x 200m. Les secteurs où l'année moyenne de mutation est inférieure à 12 ans sont considérés comme s'inscrivant dans une dynamique de mutabilité tandis que les autres offriront moins de « plasticité » et sont estimés comme pouvant présenter de la rétention foncière.



LE CADRE DE VIE

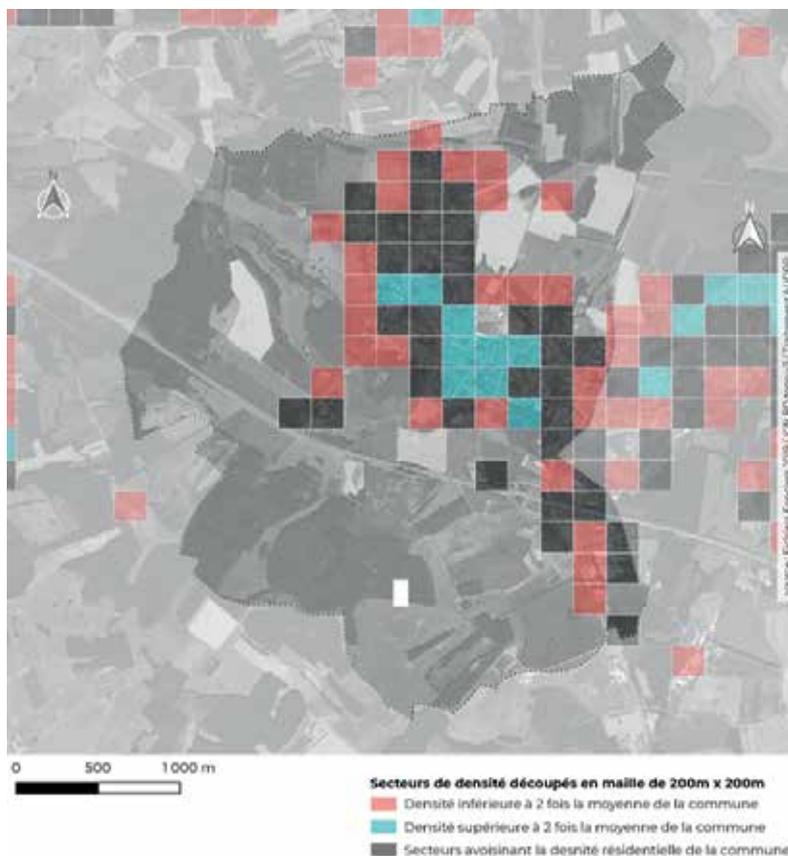


CONSTAT n°18 (cf actions 1-2-4-6-7-12) UNE HÉTÉROGÉNÉITÉ DES TISSUS

PRIORISER LES SECTEURS SOUS-DENSES

Afin d'éliminer les secteurs présentant les densités les plus fortes, et ayant par conséquent déjà fourni un effort de densification, une identification des secteurs les moins denses sur l'intercommunalité d'Ardenne Métropole est réalisée. L'objectif est d'évaluer le nombre de secteurs présentant une densité deux fois inférieure à la moyenne de leur commune. Il s'agit souvent de zones en périphérie des taches urbaines marquées par la présence d'un tissu résidentiel individuel de type pavillonnaire.

Exemple d'identification des secteurs de sous-densité sur la commune de Nouzonville.

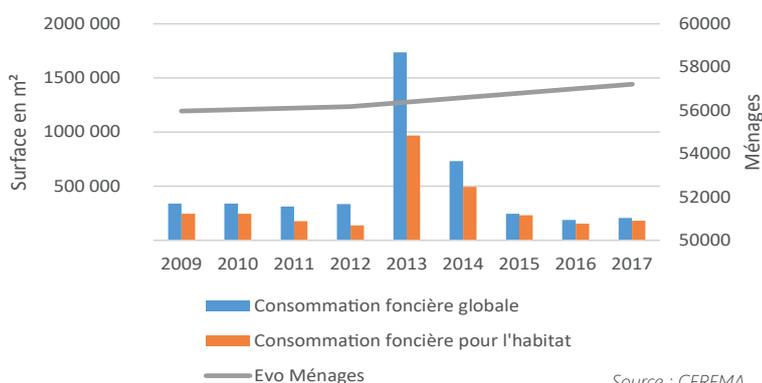


ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

ZOOM SUR LA CONSOMMATION DES ESPACES POUR LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

La consommation foncière pour les besoins du développement résidentiel d'Ardenne Métropole s'établit en moyenne à 31 hectares par an. Malgré un pic de consommation en 2013, la tendance de la consommation foncière tend à diminuer ces dernières années avec des résultats inférieurs à moins de 20 hectares par an. La consommation foncière pour les besoins de l'habitat a suivi la progression du nombre de ménages passant d'environ 56 000 ménages en 2009 à 57 200 en 2017.

Consommation foncière pour les besoins de développement résidentiel





CONSTAT n°19 (cf actions 1-2-4-6-7-12) UN POTENTIEL DE DENSIFICATION

40 HECTARES DE FONCIER À MAÎTRISER

En fonction des différentes identifications préalablement réalisées (dureté foncière, rétention foncière, sous-densité, friches à fort potentiel) deux niveaux de priorité pour l'action foncière ont été relevés au sein d'Ardenne Métropole.

Premièrement, les parcelles à maîtrise foncière de niveau 1 (considérées comme les plus facilement mobilisables) sont au nombre de 13 et représentent un foncier densifiable de 2,2 hectares.

Deuxièmement, les parcelles à maîtrise foncière de niveau 2, au nombre de 86, représentent une surface à densifier de 16 hectares.

Enfin, 16 friches ont été identifiées comme pouvant être mutées en logements pour une surface totale de 22 hectares.

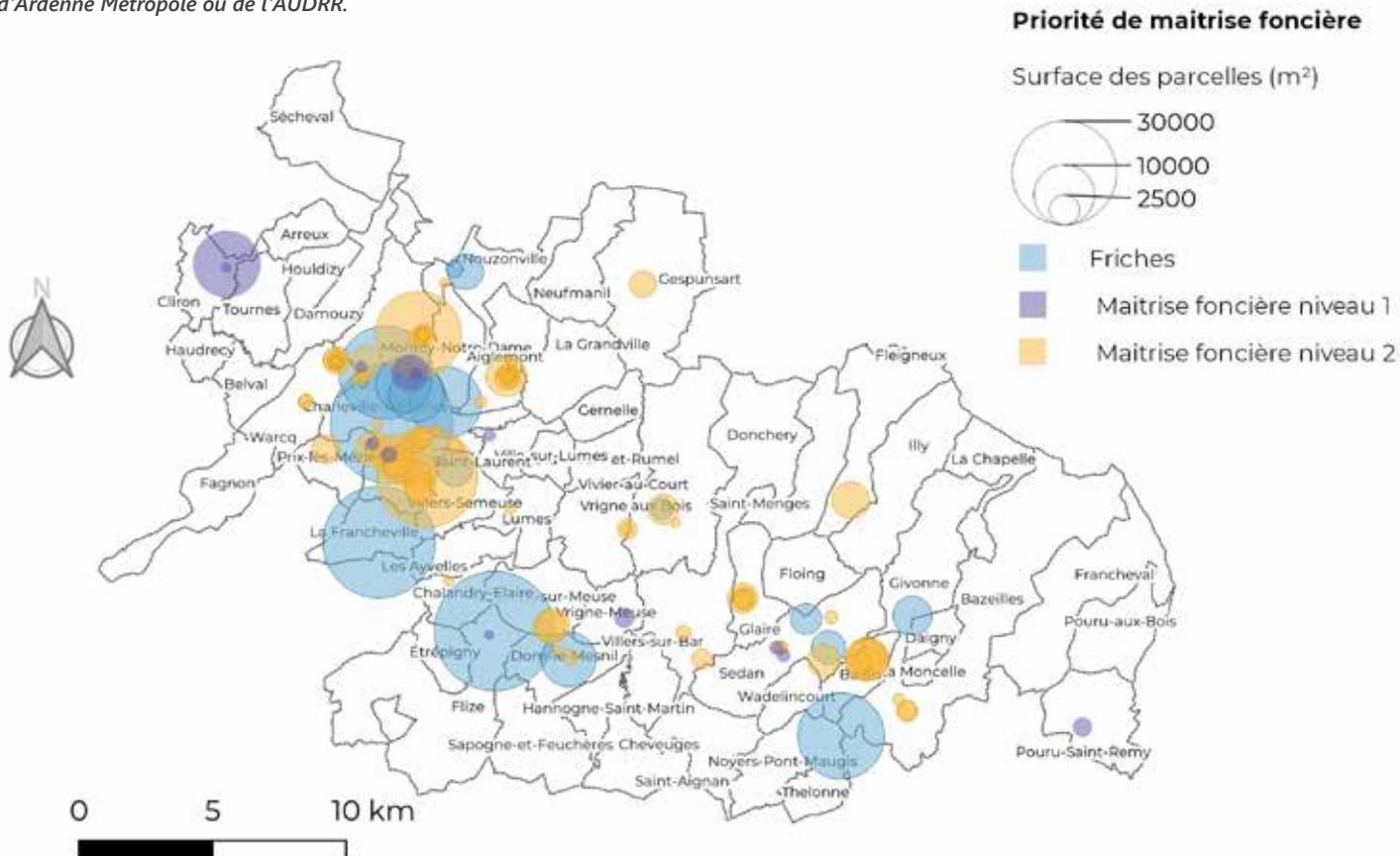
Au total, 40 hectares de fonciers ont été relevés sur le territoire d'Ardenne Métropole comme présentant les meilleures dispositions (maîtrise foncière, formes et tailles de parcelles, et mutabilité des sites) pour y construire de nouveaux logements en densification.

À noter que le détail par commune du foncier à maîtriser (cartes carroyées comme ci-contre) est disponible sur demande auprès de l'Agglomération d'Ardenne Métropole ou de l'AUDRR.

LEXIQUE

Les parcelles à maîtrise foncière de niveau 1 : les parcelles de propriété de la collectivité non bâties présentant une surface suffisante (minimum 200m²) pour accueillir un projet d'aménagement, situées au sein de l'enveloppe urbaine dans des secteurs présentant une majorité de mutations de propriétés récentes et dans des secteurs sous-denses.

Les parcelles à maîtrise foncière de niveau 2 : ces parcelles à maîtrise foncière de niveau 2 répondent aux mêmes critères que celles de niveau 1 à la différence du droit de propriété centré ici sur les personnes physiques et morales privées. Les parcelles à droit de propriété multiples sont écartées du fait de leur maîtrise foncière plus complexe.





LE CADRE DE VIE



13. SYNTHÈSE - UN CADRE DE VIE ATTRACTIF ?

LES DYNAMIQUES À L'OEUVRE SUR LE TERRITOIRE

LES PRINCIPALES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉVOLUTIONS DU MARCHÉ FONCIER ET IMMOBILIER SUR ARDENNE MÉTROPOLÉ ENTRE 2009 ET 2014

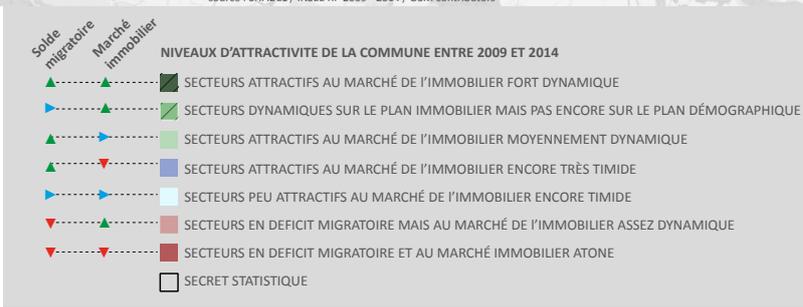
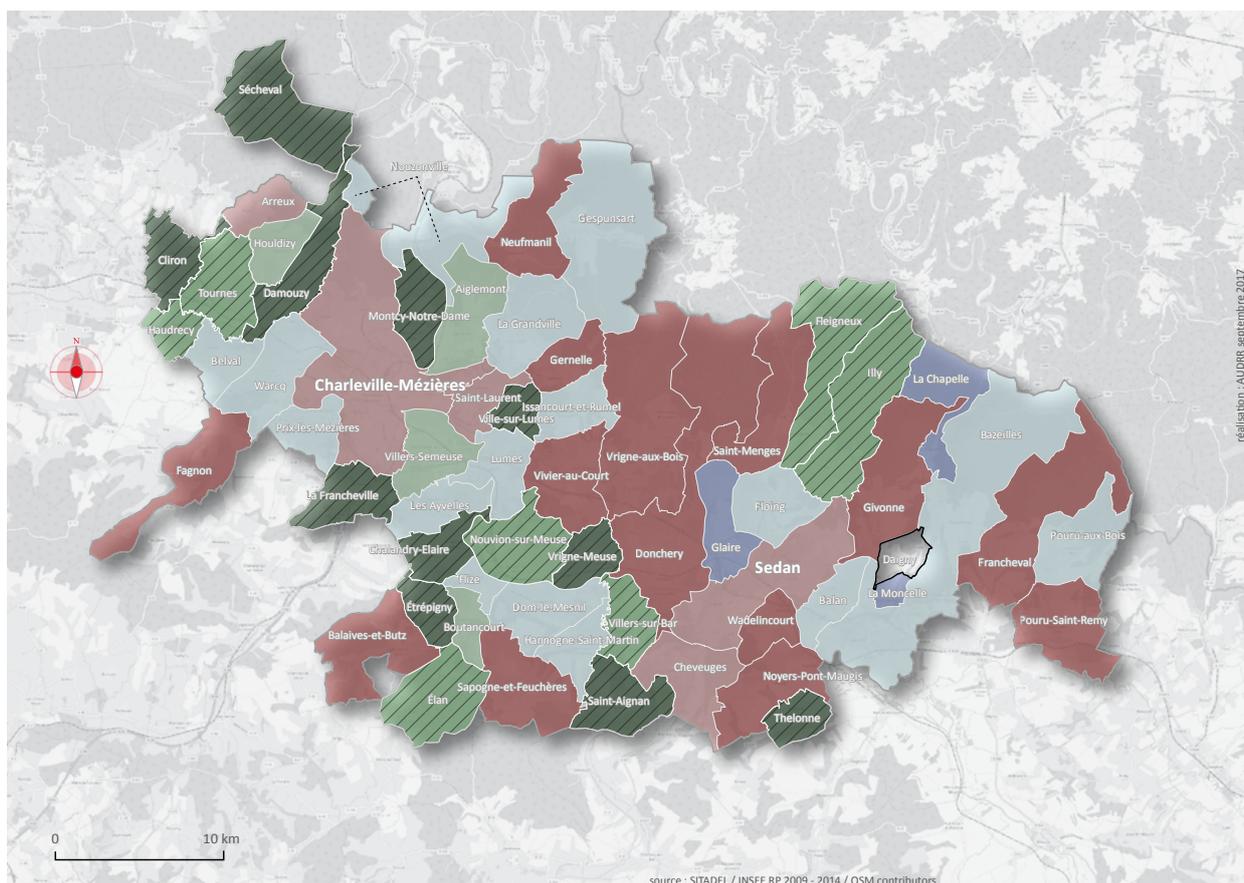
La carte bivariable ci-dessous est composée de 2 indicateurs:

- le taux de solde migratoire INSEE entre 2009 et 2014, soit la contribution du solde migratoire à l'évolution de population sur la période du recensement,
- la construction neuve moyenne annuelle entre 2009 et 2014 (base SITADEL) pour 1 000 logements existants (2014 INSEE).

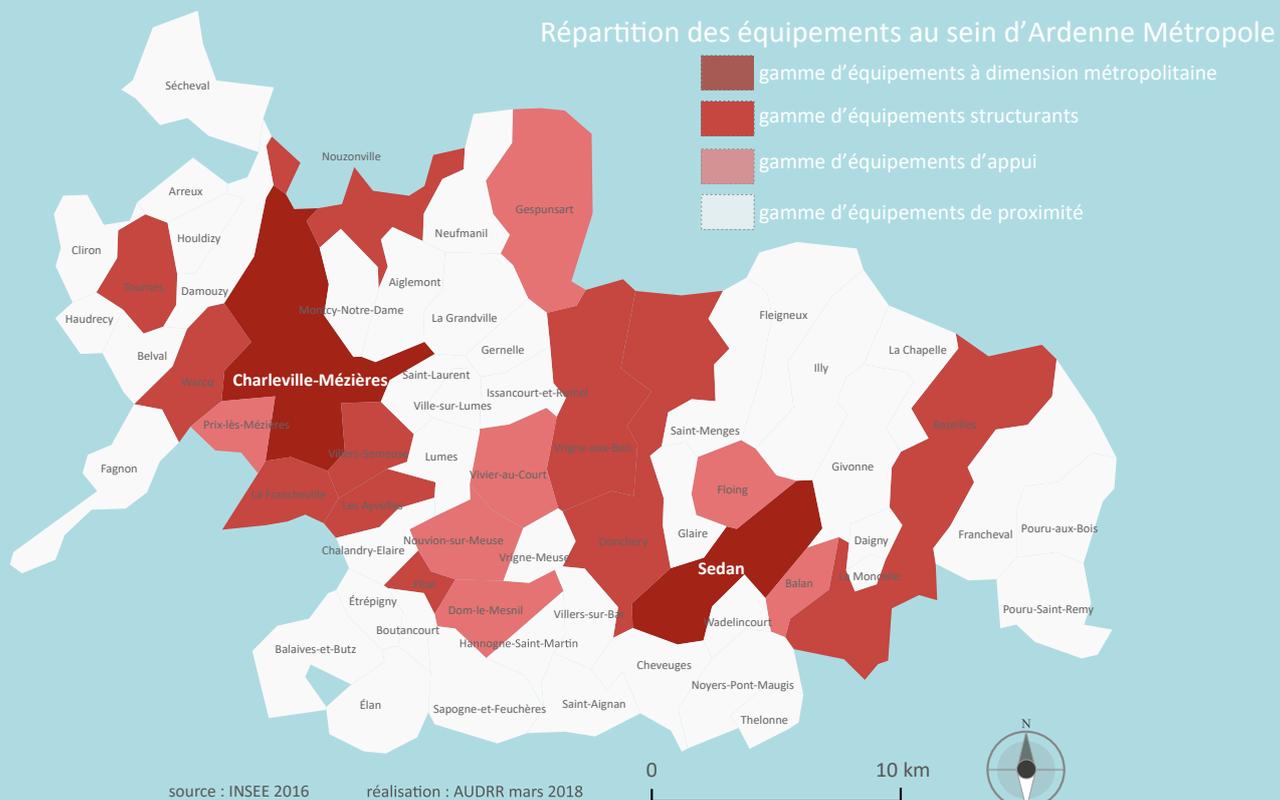
Via les 2 indicateurs retenus, cette proposition de synthèse aborde la question de l'attractivité du territoire, à la fois sur le plan des dynamiques démographiques et du marché immobilier.

Il en ressort notamment un ensemble de communes (vert achuré) disséminé à travers Ardenne Métropole, qui présentent une forte attractivité démographique, cumulée à un marché immobilier dynamique, dont le rythme de production s'avère largement supérieur à la moyenne du territoire.

À l'inverse, de nombreuses communes connaissent de sérieuses difficultés à attirer de nouveaux habitants, et voient le marché immobilier rester quasi atone sur la période observée.



14. LES AMÉNITÉS ÉQUIPEMENTS ET SERVICES



MARQUEUR n°3

UN TERRITOIRE TOURNÉ VERS LES SERVICES

Entre 60% et 70% des équipements du territoire recensés par l'INSEE ont trait aux services (tertiaire) et à la santé, comme par exemple l'aide à la personne.

ENJEU n°2



LES LOGEMENTS

ET LEURS OCCUPANTS

LES CONSTATS EN MATIÈRE D'HABITAT ET DE DÉPLACEMENTS

Les principales caractéristiques du parc de logements d'Ardenne Métropole	1
Les principales caractéristiques des déplacements en voiture individuelle	2
Les occupants - le profil des propriétaires	3
Les occupants - le profil des locataires du privé	4
L'énergie renouvelable et traditionnelle	5
Les occupants - le profil des locataires HLM	6



LES LOGEMENTS ET LEURS OCCUPANTS



1. LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS D'ARDENNE MÉTROPOLE

CONSTAT n°20 UNE TYPOLOGIE DU PARC DE LOGEMENTS ASSEZ "ORDINAIRE"

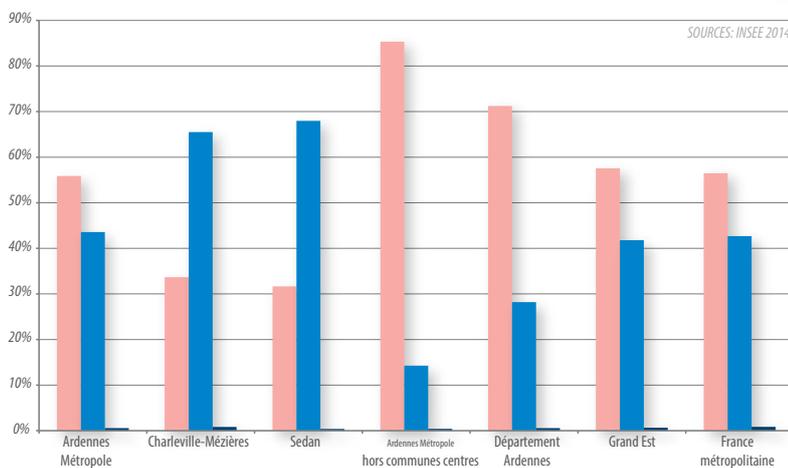
BEAUCOUP DE MAISONS

On recense **56% de maisons** pour 44% d'appartements en 2014, comme en moyenne sur le reste du territoire français.

Cependant, il semble que l'augmentation du nombre de maisons depuis 2009 soit plus importante qu'en France métropolitaine.

À noter qu'on recense assez peu d'appartements en milieu rural (*communes en dehors des 2 pôles urbains de Charleville-Mézières et Sedan*) : seulement 14% d'appartements dans les communes rurales en 2014 avec une croissance importante du nombre de maisons (5%).

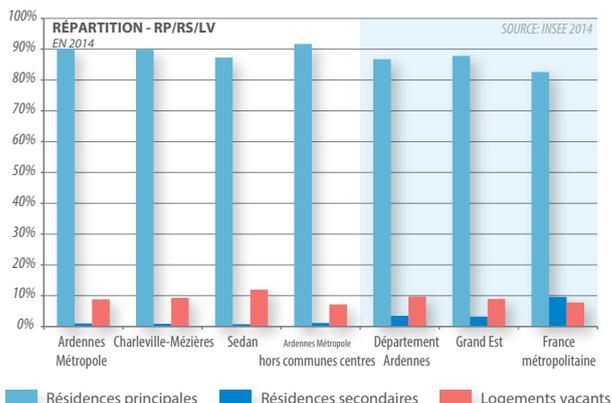
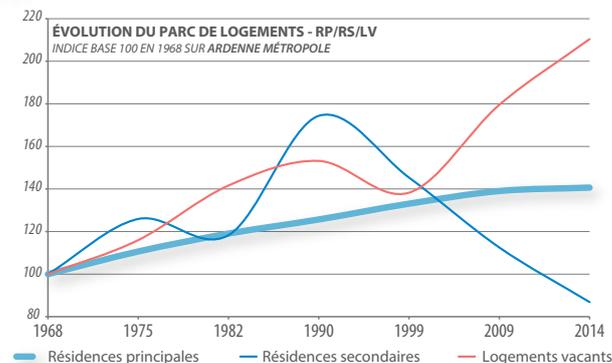
TYPES DE LOGEMENTS - MAISON/APPARTEMENT
RÉPARTITION ET ÉVOLUTION ENTRE 2009 ET 2014



SOURCES: INSEE 2014

	Maisons			Appartements			Autres		
	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009
Ardenne Métropole	31750	56%	3%	24770	44%	-1%	327	1%	-7%
Charleville-Mézières	7885	34%	-1%	15335	65%	1%	193	1%	-11%
Sedan	2751	32%	7%	5904	68%	-6%	33	0%	0%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	21114	85%	5%	3530	14%	-1%	101	0%	0%
Département Ardennes	87091	71%	3%	34475	28%	-2%	701	1%	8%
Région Grand Est	1398140	58%	3%	1014852	42%	3%	16259	1%	-4%
France métropolitaine	15836646	56%	1%	11970338	43%	3%	237645	1%	-11%

TYPES DE LOGEMENTS - RP/RS/LV
RÉPARTITION ET ÉVOLUTION ENTRE 2009 ET 2014



UNE GRANDE MAJORITÉ DE RÉSIDENCES PRINCIPALES

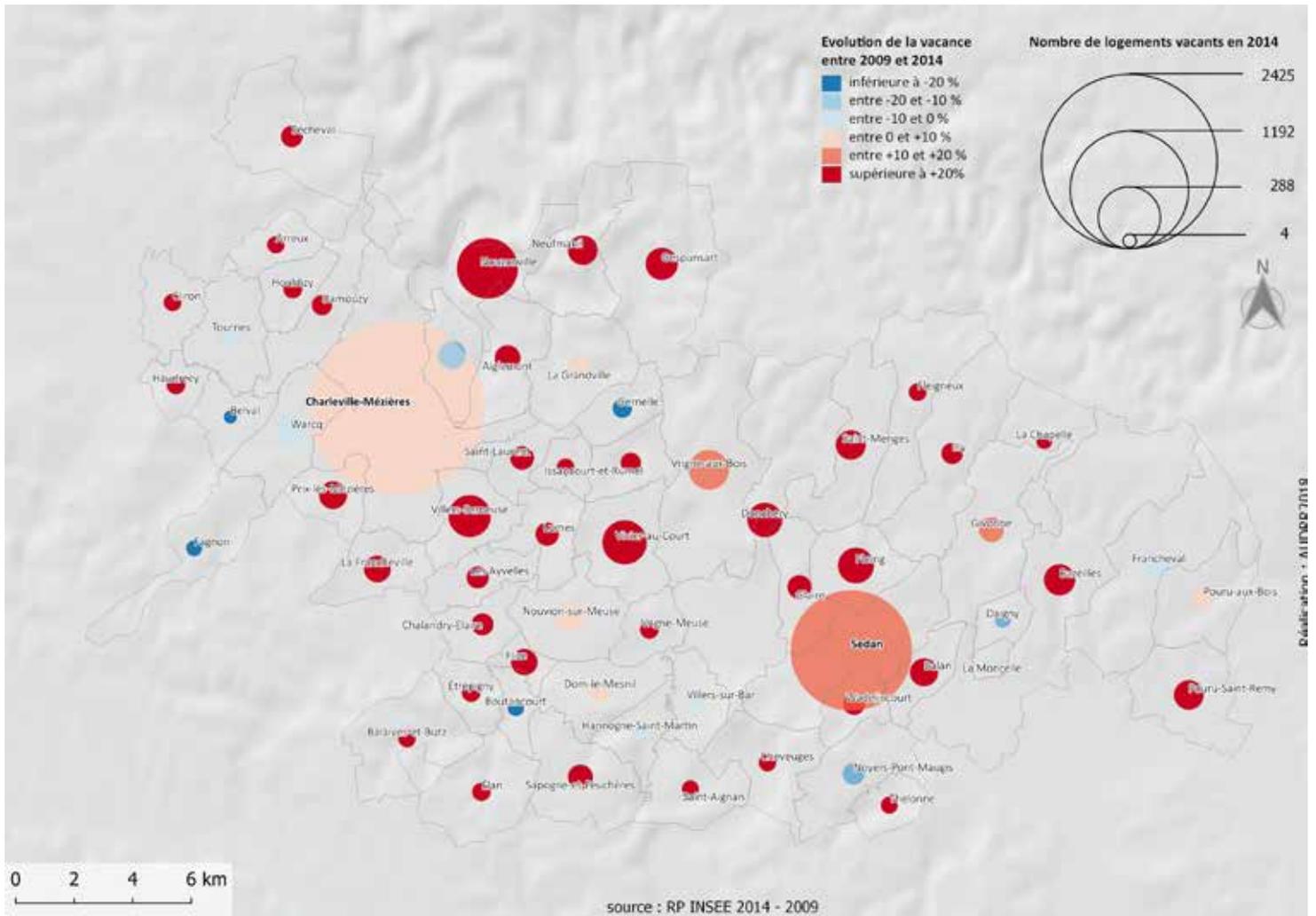
90% des logements d'Ardenne Métropole sont des résidences principales, une proportion légèrement plus élevée que sur le reste du département ou la moyenne française.

On remarque une **inflection dans la croissance du nombre de résidences principales** entre 2009 et 2014, due à la baisse du rythme de production neuve sur la période, constatée plus tôt dans le diagnostic.

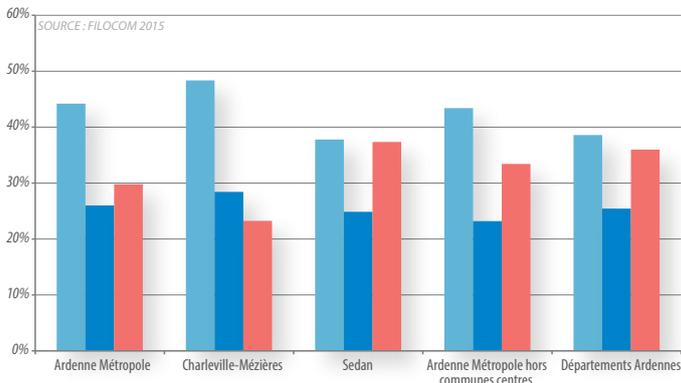
La particularité du territoire réside notamment dans la faible part de résidences secondaires, en constante diminution depuis les années 90.

Si le taux de vacance n'est que légèrement supérieur à la moyenne française, son évolution depuis 2009 paraît relativement inquiétante, bien qu'étant moins intense qu'en France selon l'INSEE. La proportion de logements vacants paraît d'ailleurs plus élevée sur le pôle de Sedan. À noter que la **croissance du taux de vacance en milieu rural a atteint près de 40% en 5 ans** selon l'INSEE, soit 2 fois plus qu'en France (carte ci-contre).

	Résidences principales			Résidences secondaires			Logements vacants		
	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009
Ardenne Métropole	56847	90%	1%	617	1%	-23%	5554	9%	17%
Charleville-Mézières	23414	90%	0%	233	1%	-47%	2425	9%	5%
Sedan	8689	87%	-2%	74	1%	5%	1192	12%	17%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	24745	92%	4%	310	1%	7%	1937	7%	38%
Département Ardennes	122267	87%	2%	4891	3%	-6%	13789	10%	20%
Région Grand Est	2429251	88%	3%	89384	3%	7%	247417	9%	21%
France métropolitaine	28044628	83%	4%	3251375	10%	5%	2647134	8%	20%



ZOOM SUR LA VACANCE - ANCIENNETÉ DE LA VACANCE
RÉPARTITION ET ÉVOLUTION ENTRE 2009 ET 2015



CONSTAT n°21 (cf actions 4-23)

ZOOM SUR LA VACANCE - UNE VACANCE DE COURTE DURÉE, PRINCIPALEMENT DANS LES CENTRES-BOURGS ET LES CENTRES-VILLES

UNE VACANCE PLUTÔT COURTE

S'il est admis que la base de données FILOCOM peut surestimer la vacance (surtout de moins d'1 an), elle est néanmoins la seule à permettre d'explorer la nature de la vacance et de comparer les territoires entre eux, sur les mêmes bases.

Bien qu'étant un peu plus élevée sur les communes rurales (33% de la vacance), la vacance de longue durée (3 ans et plus) reste bien plus faible sur Ardennes Métropole (30% de la vacance) qu'en moyenne sur le département des Ardennes (36%) en 2015. La vacance de courte durée (moins d'1 an) représente quant à elle 44% des logements vacants sur l'agglomération, contre 39% sur le département. La base FILOCOM confirme les enseignements tirés du recensement INSEE puisque les évolutions de la vacance, qu'elle soit de courte ou de longue durée, paraissent plus élevées en milieu rural.

VACANCE SELON FILOCOM 2015	Moins d'1 an			Entre 1 et 3 ans			3 ans et plus		
	Effectif 2015	Part 2015	Évolution depuis 2009	Effectif 2015	Part 2015	Évolution depuis 2009	Effectif 2015	Part 2015	Évolution depuis 2009
Ardennes Métropole	3 297	44%	20%	1 941	26%	8%	2 224	30%	32%
Charleville-Mézières	1 643	48%	19%	966	28%	1%	790	23%	20%
Sedan	732	38%	5%	482	25%	13%	724	37%	41%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	922	43%	38%	493	23%	17%	710	33%	38%
Département Ardennes	6 396	39%	18%	4 217	25%	14%	5 962	36%	24%



LES LOGEMENTS ET LEURS OCCUPANTS



UNE VACANCE PLUS FORTE EN CENTRE-BOURG/ CENTRE-VILLE

La carte carroyée ci-dessous (carroyage INSEE), issue de la base de données foncières "MAJIC 2015", permet d'appréhender la part de logements vacants dans le parc de logements sur chaque carreau de 200m sur 200m.

On remarque ainsi que la part de logements vacants croît à mesure que l'on se rapproche du centre ville de la majorité des communes du territoire.

En effet, le taux de vacance atteint régulièrement plus de 15% (carreaux rouges et bordeaux) dans de nombreux secteurs urbains d'Ardenne Métropole.

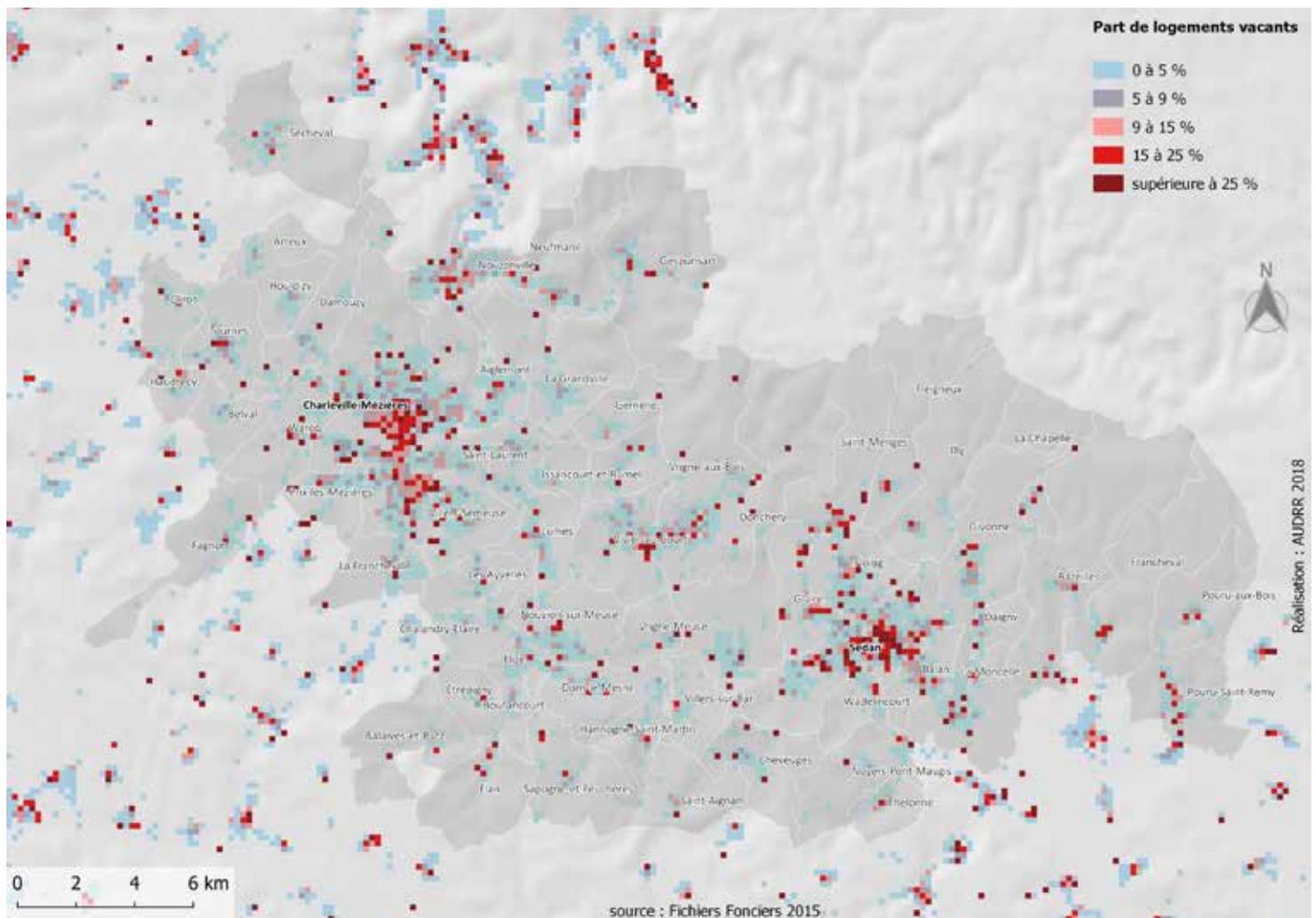
DES POCHEs CIBLÉEs DE VACANCE LONGUE DURÉE

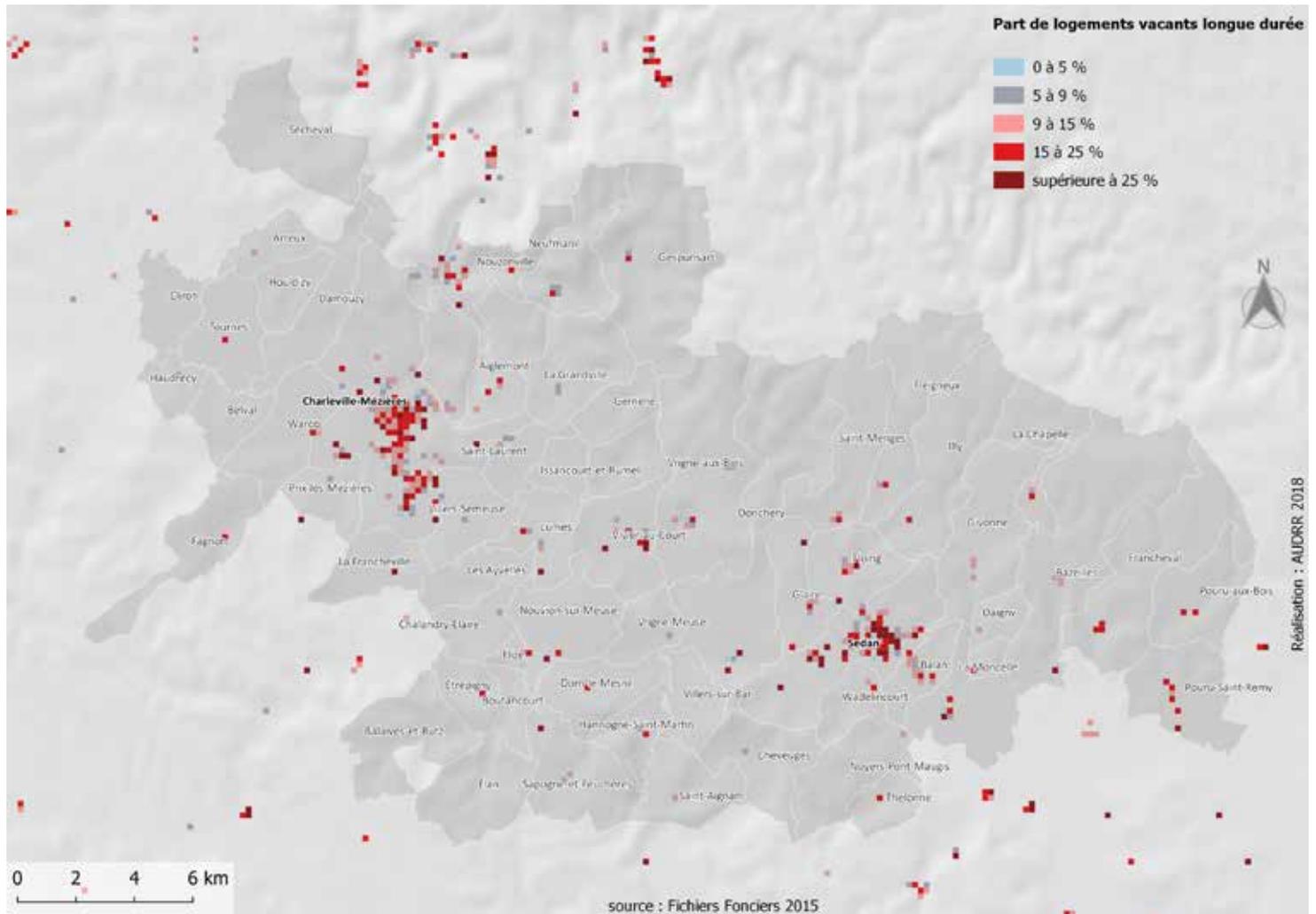
La carte carroyée ci-contre (carroyage l'INSEE), issue de la base de données foncières "MAJIC 2015", apporte un complément sur la localisation de la vacance longue durée (2 ans ou plus selon MAJIC).

Plusieurs enseignements peuvent en être tirés :

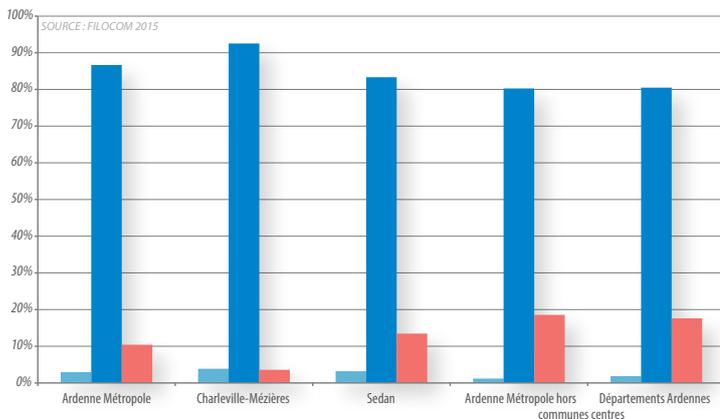
- La majorité des poches recensées se situe sur les pôles urbains de Charleville-Mézières et de Sedan puis sur les communes de Nouzonville, Vivier-au-Court, Aiglemont ou encore Floing. Dans de nombreux cas, la part de vacance longue durée dans la vacance dépasse 15% (carreaux rouges et bordeaux).

- L'évolution du nombre de logements vacants en milieu rural constatée plus tôt dans le diagnostic ne transparaît pas dans cette analyse. Ainsi, il est fort à parier que cette évolution provienne davantage des fluctuations de la vacance de courte durée.





ZOOM SUR LA VACANCE - L'ÉTAT DU PARC VACANT
 RÉPARTITION ET ÉVOLUTION ENTRE 2009 ET 2015



UN PARC VACANT PLUTÔT "MÉDIOCRE" SELON LES FICHIERS FISCAUX (base FILOCOM)

87% des logements vacants de l'agglomération sont considérés comme étant de construction courante, dont l'état est classé par la base FILOCOM comme "médiocre".

Si cette part reste largement supérieure à la moyenne départementale (81%), l'état du parc de logements vacants (selon FILOCOM) ne peut pas être la seule explication de la vacance sur le territoire.

De plus, seuls 10% des logements vacants de l'agglomération seraient potentiellement indignes (en mauvais état), contre 18% sur le département.

ÉTAT DU PARC VACANT SELON FILOCOM 2015	BONNE CONSTRUCTION EN BON ÉTAT Classement cadastral 1 à 4			SANS CARACTÈRE PARTICULIER ÉTAT COURANT, MÉDIOCRE Classement cadastral 5 et 6			ASPECT DÉLABRÉ PARC DÉFECTUEUX Classement cadastral 7 et 8		
	Effectif 2015	Part 2015	Évolution depuis 2009	Effectif 2015	Part 2015	Évolution depuis 2009	Effectif 2015	Part 2015	Évolution depuis 2009
	Ardennes Métropole	219	3%	29%	6 466	87%	24%	777	10%
Charleville-Mézières	132	4%	29%	3 145	93%	12%	122	4%	28%
Sedan	62	3%	44%	1 615	83%	30%	261	13%	-25%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	25	1%	0%	1 706	80%	46%	394	19%	-6%
Département Ardennes	312	2%	2%	13 345	81%	26%	2 918	18%	-7%



LES LOGEMENTS ET LEURS OCCUPANTS

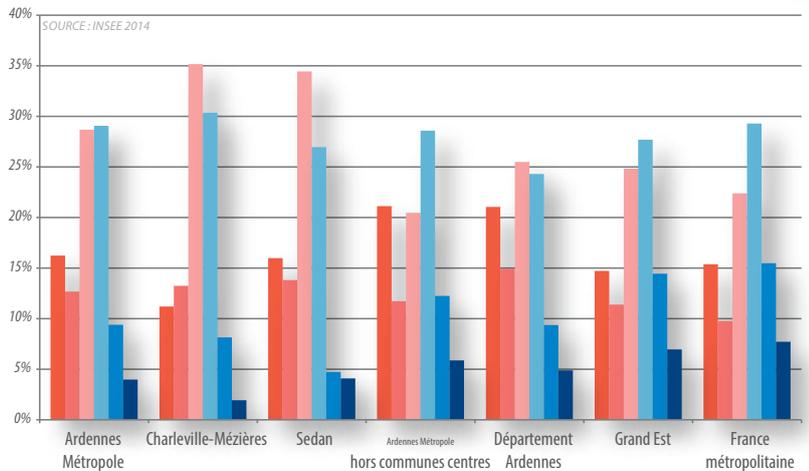


ANCIENNETÉ DU PARC - ÉPOQUE D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION RÉPARTITION ET ÉVOLUTION ENTRE 2009 ET 2014

CONSTAT n°22 (cf actions 4-8-16-22-23) UN PARC PLUTÔT ANCIEN ... MAIS PEU DE LOGEMENTS DE MAUVAISE QUALITÉ

UNE MAJORITÉ DE LOGEMENTS CONSTRUITS ENTRE 1946 ET 1990

Près de 60% du parc d'Ardenne Métropole a été construit entre l'après-guerre et 1990, une proportion plus élevée qu'en France et en Région. À noter qu'elle ne dépasse pas 50% du parc dans les communes rurales, où la part de logements construits récemment reste d'ailleurs 2 fois plus élevée que dans les pôles urbains (18% de logements construits après 1991). Enfin, seul 42% du parc de logements de l'agglomération a connu les normes de construction (après 1971), contre 52% en France.



	Avant 1919		1919 et 1945		1946 et 1970		1971 et 1990		1991 et 2005		2006 et 2011	
	Effectif 2014	Part 2014										
Ardenne Métropole	9111	16%	7112	13%	16103	29%	16316	29%	5275	9%	2228	4%
Charleville-Mézières	2598	11%	3071	13%	8159	35%	7043	30%	1889	8%	447	2%
Sedan	1376	16%	1189	14%	2965	34%	2320	27%	408	5%	352	4%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	5137	21%	2852	12%	4978	20%	6952	29%	2978	12%	1429	6%
Département Ardennes	25309	21%	17969	15%	30661	25%	29227	24%	11261	9%	5877	5%
Région Grand Est	350304	15%	270829	11%	590976	25%	658900	28%	343723	14%	165353	7%
France métropolitaine	4210482	15%	2677033	10%	6129774	22%	8020462	29%	4236955	15%	2113260	8%

UNE PART DE LOGEMENTS DE QUALITÉ TRÈS MÉDIOCRE ET DÉLABRÉE 2 FOIS PLUS FAIBLE QUE DANS LES ARDENNES

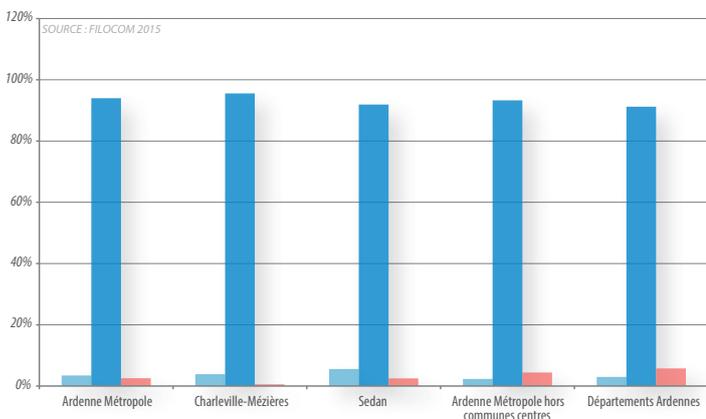
Le tableau ci-dessous, issu de la base de données FILOCOM, permet d'aborder la question de l'état du parc de logements. Le niveau de classement cadastral étant une évaluation de l'état et de la qualité du parc selon la qualité de construction, le caractère architectural, la conception du logement, leur niveau d'équipement, l'hygiène des locaux etc... Le niveau de classement le plus bas, classements 7 et 8 (tableau ci-contre) est considéré comme étant de qualité "très médiocre", d'aspect délabré à la construction "particulièrement défectueuse". Ce traitement statistique offre une information sur l'ensemble du parc de logement et demeure une pré-identification du parc potentiellement indigne. Il est ainsi complété par les estimations fournies par les services de l'État sur le Parc Privé Potentiellement Indigne.

En théorie, on recense une proportion 2 fois moins importante de logements de très mauvaise qualité sur l'agglomération (3% du parc) que sur le département (6% du parc) en 2015.

De plus, 347 logements d'aspect délabrés se trouveraient dans les 2 pôles urbains (24%), les 3/4 étant en milieu rural.

La proportion de logements courant ou à tendance médiocre est en revanche légèrement plus élevée qu'en moyenne sur le département.

ÉTAT DU PARC - CLASSEMENT CADASTRAL RÉPARTITION ET ÉVOLUTION ENTRE 2009 ET 2015



FILOCOM 2015	BONNE CONSTRUCTION EN BON ÉTAT Classement cadastral 1 à 4			SANS CARACTÈRE PARTICULIER ÉTAT COURANT, MÉDIOCRE Classement cadastral 5 et 6			ASPECT DÉLABRÉ PARC DÉFECTUEUX Classement cadastral 7 et 8		
	Effectif 2015	Part 2015	Évolution depuis 2009	Effectif 2015	Part 2015	Évolution depuis 2009	Effectif 2015	Part 2015	Évolution depuis 2009
Ardenne Métropole	1 958	3%	4%	53 235	94%	1%	1 445	3%	-28%
Charleville-Mézières	902	4%	-1%	22 139	96%	-2%	129	1%	-22%
Sedan	480	6%	9%	7 917	92%	-2%	218	3%	-40%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	576	2%	9%	23 179	93%	5%	1 098	4%	-25%
Département Ardennes	3 675	3%	10%	111 866	91%	2%	7 086	6%	-23%

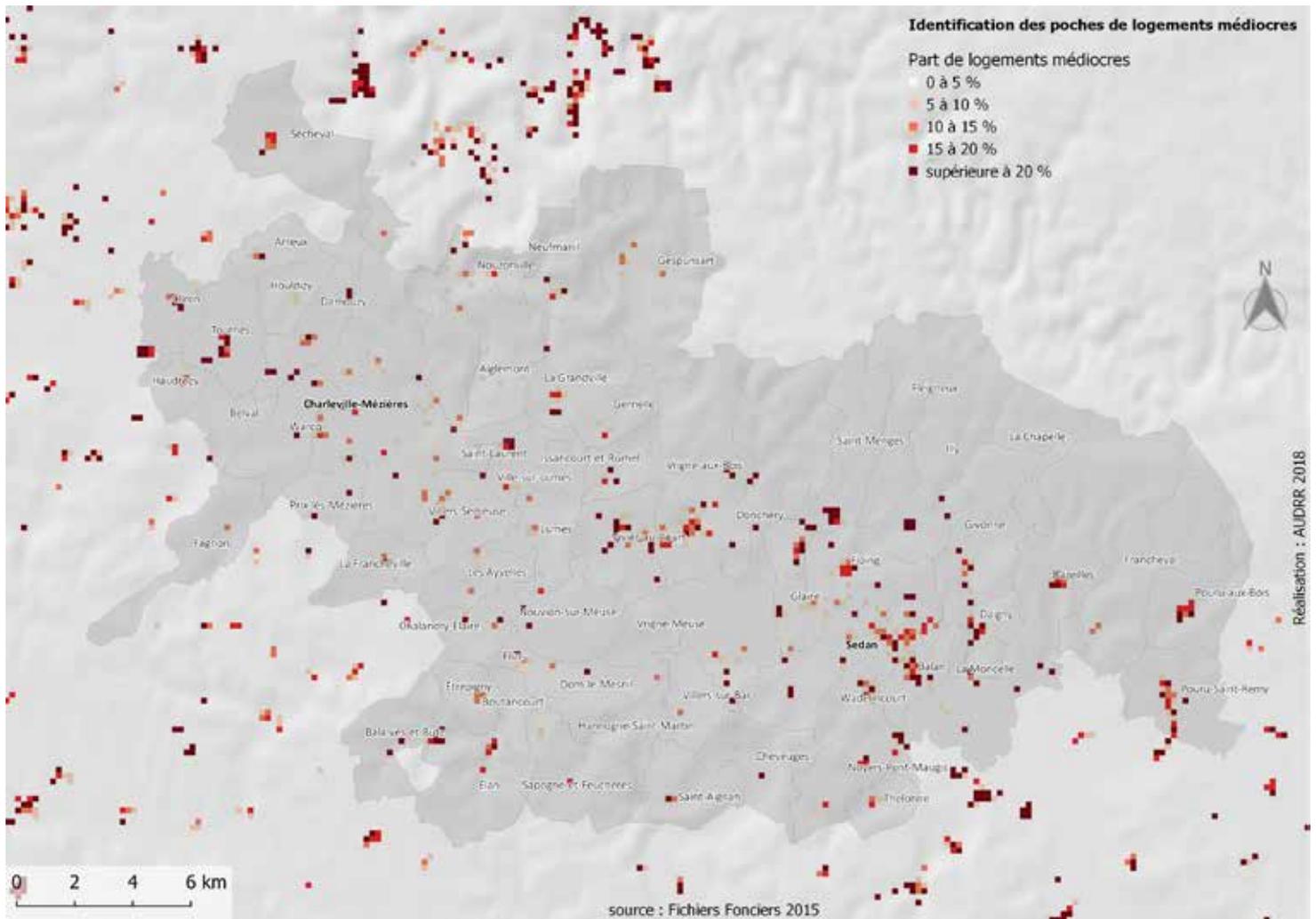
LES POCHEs DE LOGEMENTS DÉGRADÉS EN MAJORITÉ SUR SEDAN ET DANS LES COMMUNES RURALES

Contrairement à la problématique de la vacance de longue durée qui semblait toucher en priorité les pôles urbains, le recensement des poches de logements d'aspect délabrés (classement cadastral 7-8) présente des caractéristiques différentes.

En effet, comme exposé sur la carte ci-contre, elles semblent assez nombreuses sur le pôle de Sedan mais également dans de nombreuses communes rurales, notamment celles qui se situent entre Sedan et Charleville-Mézières.

UNE PART PLUS ÉLEVÉE DE LOGEMENTS POTENTIELLEMENT INDIGNES DANS LE PARC PRIVÉ

Selon la base de données sur le PPPI datant de 2013, 7,33% du parc privé de l'agglomération s'avèreraient potentiellement indignes, soit 3 222 logements. Si 34% des logements privés potentiellement indignes du département se concentrent sur Ardenne Métropole, cette proportion (7,33%) s'inscrit toutefois parmi les plus faibles recensées sur le département, aux côtés de la CC du Pays Rethelois, qui possède 5,57% de logements privés potentiellement indignes.



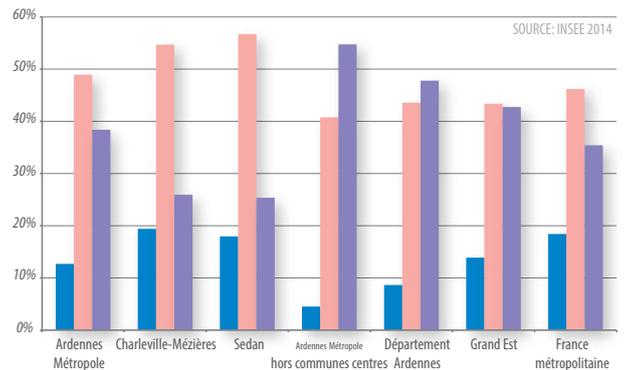
CONSTAT n°23 UN PARC COMPOSÉ DE GRANDS LOGEMENTS

UN DÉFICIT DE PETITS LOGEMENTS ET UNE LÉGÈRE SURREPRÉSENTATION DE GRANDS LOGEMENTS

On recense proportionnellement **2 fois moins de T1 sur l'agglomération qu'en France** en 2014. Un déficit qui pourrait s'amenuiser si la tendance se poursuivait puisque leur nombre à tout de même augmenté de 4% en 5 ans (soit 2 fois plus vite qu'en France). À noter qu'à l'inverse, le nombre de T2 est nettement en train de diminuer.

Enfin, les pôles urbains semblent se caractériser par un déficit en T6 (par rapport à la moyenne nationale) ainsi qu'une « surreprésentation » en T3.

LE PARC DE LOGEMENTS - TAILLE DES LOGEMENTS NOMBRE DE PIÈCES DES LOGEMENTS ENTRE 2009 ET 2014



	PETITS LOGEMENTS						LOGEMENTS MOYENS						GRANDS LOGEMENTS					
	1 Pièce		2 Pièces		3 Pièces		4 Pièces		5 Pièces		6 Pièces ou plus							
	Effectif 2014	Part 2014	Evolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Evolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Evolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Evolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Evolution depuis 2009			
Ardennes Métropole	1897	3%	4%	5317	9%	-11%	11902	21%	0%	15914	28%	-1%	12950	23%	4%	8867	16%	10%
Charleville-Mézières	1413	6%	5%	3127	13%	-13%	6296	27%	0%	6508	28%	-3%	3915	17%	5%	2154	9%	26%
Sedan	241	3%	-2%	1319	15%	-9%	2448	28%	0%	2477	29%	-1%	1506	17%	-1%	698	8%	-5%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	243	1%	1%	871	4%	-1%	3157	13%	2%	6930	28%	1%	7530	30%	5%	6015	24%	8%
Département Ardennes	2517	2%	3%	8045	7%	-8%	20263	17%	1%	33020	27%	0%	31015	25%	3%	27407	22%	5%
Région Grand Est	99557	4%	0%	237510	10%	5%	468027	19%	5%	585780	24%	3%	553690	23%	1%	484688	20%	3%
France métropolitaine	1612369	6%	2%	3549770	13%	4%	5897562	21%	2%	7055550	25%	0%	5425920	19%	1%	4503456	16%	3%



LES LOGEMENTS ET LEURS OCCUPANTS



2. LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES DÉPLACEMENTS EN VOITURE INDIVIDUELLE

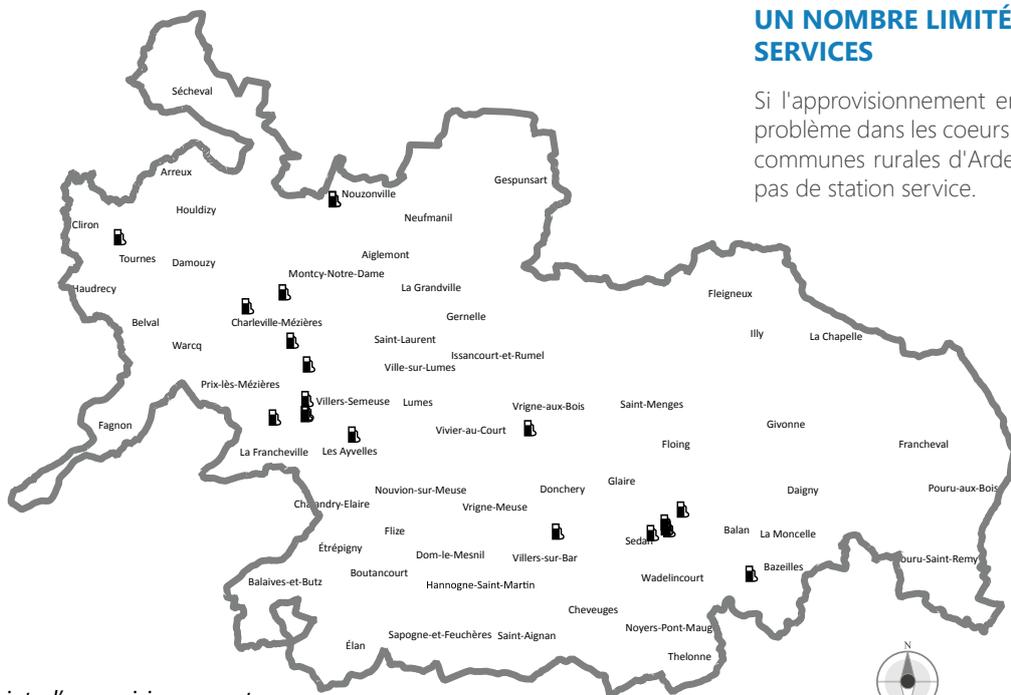
CONSTAT n°24 (cf actions 11-19) DES DÉPLACEMENTS MAJORITAIREMENT EFFECTUÉS EN VOITURE

Le principal outil de déplacement au sein d'Ardenne Métropole est la voiture individuelle, pour 67% des trajets inférieurs à 5km et plus de 90% des trajets supérieurs à 5km.

Ce paragraphe est donc consacré aux conséquences de cet usage sur la vie quotidienne des habitants du territoire.

Déplacements domicile-travail des actifs d'Ardenne Métropole, par mode de transport en 2014

	Entre 0 et 5 km	Entre 5 et 10 km	Entre 10 et 15 km	Entre 15 et 20 km	Plus de 20 km
Part des actifs concernés	62%	19%	10%	7%	3%
Marche	18,3%	0,4%	0,1%	0,4%	0%
Deux roues	3,1%	2,8%	1,4%	1%	0,7%
Voiture	67,2%	94,4%	96,8%	95,5%	93,5%
Transport en commun	4,5%	2,2%	1,5%	2,5%	5,4%



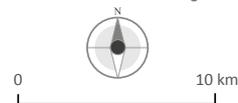
CONSTAT n°25 UN NOMBRE LIMITÉ DE STATIONS SERVICES

Si l'approvisionnement en carburant ne pose pas de problème dans les coeurs urbains et leurs alentours, les communes rurales d'Ardenne Métropole ne disposent pas de station service.

Les points d'approvisionnement
en carburants à Ardenne Métropole

source : OPS

Réalisation : AUDRR, juillet 2018





CONSTAT n°26 UNE OFFRE EN STATIONNEMENTS PERTINENTE DANS LES VILLES-CENTRES

DES FONCTIONS URBAINES SPÉCIFIQUES

A partir des places de stationnements offertes par les villes-centres (seul recensement disponible) il est délicat d'évaluer l'efficacité de cette offre, puisque que de nombreux automobilistes peuvent utiliser les places offertes dans les villes centres, y compris les non-résidents, les touristes...

Ainsi, toute chose égale par ailleurs, l'analyse de l'offre laisse envisager des caractéristiques spécifiques à chaque pôle urbain.

Alors que Sedan est au coeur d'un bassin de vie local à dominante rurale, son offre élevée de places de stationnements permettrait aux habitants des communes alentours d'y venir commercer et travailler.

Au contraire, les franges de Charleville-Mézières sont davantage urbaines, et les zones d'activités s'y sont développées en périphérie. On peut alors imaginer un besoin moindre de stationnement en coeur de ville, du fait également de la bonne desserte en transports en commun. On peut d'ailleurs comparer l'offre

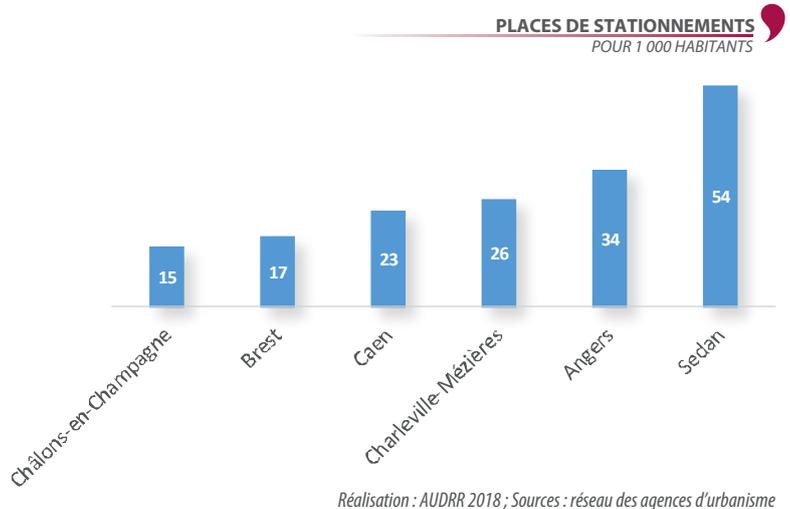
Les cartes de l'offre de stationnement en parking sur Charleville-Mézières et Sedan sont disponibles en annexe.

CONSTAT n°27 (cf action 3-5) ACCIDENTOLOGIE

PEU D'ACCIDENTS MAIS UN NOMBRE DE VICTIMES EN HAUSSE

Alors qu'entre 2013 et 2015, le nombre d'accidents et de victimes semblait plutôt faible et relativement stable à Charleville-Mézières et à Ardenne Métropole, ces derniers augmentent de manière importante entre 2016 et 2017.

Le suivi des services de l'Etat dans les Ardennes montre que 5 axes sont particulièrement accidentogènes, 4 à Charleville (la RD989 entre la place des Droits de l'Homme et la rue Grande Terre ; la RD58 au niveau de la rue Coispine ; la RD8043A sur l'av d'Arches, la rue Voltaire, l'Av de Gaulle et la rue Jouvét ; la RD 16 de la rue de Warcq au centre de réadaptation) et 1 à Sedan (RD 8043A sur le Av Philippoteaux).

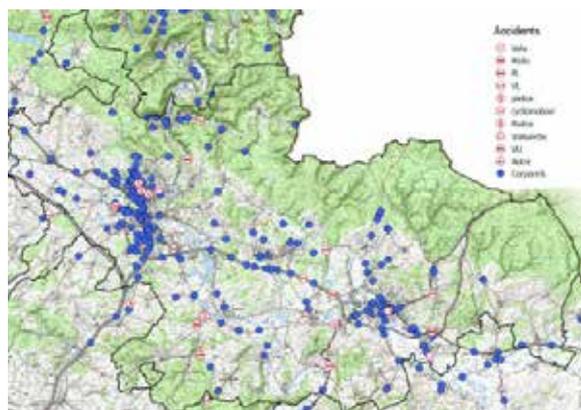


carolomacérienne à celle de Caen (même nombre d'habitants).

Les communes centres proposent des places de stationnement à durée limitée en coeur de ville, avec des dispositions différentes, adaptées aux spécificités locales. Seul le centre de Charleville-Mézières dispose de stationnement payant, pour favoriser la rotation des véhicules dans le secteur le plus attractif.

A partir de ces éléments, on peut distinguer 2 objectifs distincts :

- Limiter le nombre d'accidents (en travaillant par exemple sur les aménagements, leur lisibilité, l'ordonnancement des priorités, des zones sécurisées pour les usagers).
- Réduire le nombre de blessés et de tués (en travaillant par exemple sur les vitesses, les éléments de sécurité, les comportements).



Nombre d'accidents	en 2013	en 2014	en 2015	en 2016	en 2017
Charleville-Mézières	15	12	16	25	38
Caen	68	47	42	NC	NC

Source : DDT 08 - Réalisation AUDRR 2018

Nombre de blessés	en 2013	en 2014	en 2015	en 2016	en 2017
Charleville-Mézières	16	14	22	31	48
Caen	81	67	56	NC	NC



LES LOGEMENTS ET LEURS OCCUPANTS



3. LES OCCUPANTS - LE PROFIL DES PROPRIÉTAIRES

CONSTAT n°28 (cf actions 2-14-16-23)
LES PROPRIÉTAIRES HABITENT PRINCIPALEMENT EN DEHORS DES PÔLES URBAINS

UNE FAIBLE PROPORTION DE PROPRIÉTAIRES, D'AUTANT PLUS BASSE DANS LES PÔLES

Seul 1 habitant de l'agglomération sur 2 est propriétaire en 2014, contre 58% en France ou 60% sur le département.

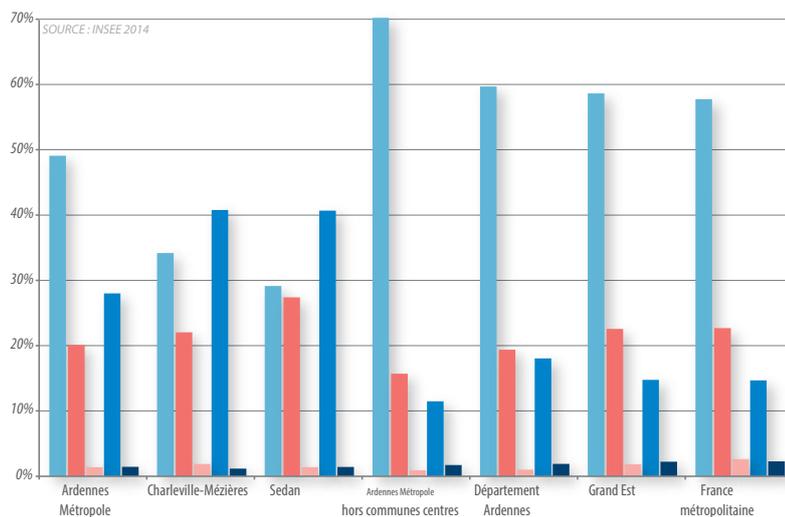
Cette proportion est largement plus faible dans les 2 pôles urbains de Charleville-Mézières (34%) ou de Sedan (29%) car la place du locatif social y est prépondérante.

C'est ainsi que 70% du parc de logements des communes d'Ardenne Métropole en dehors des 2 pôles urbains est occupé par des propriétaires.

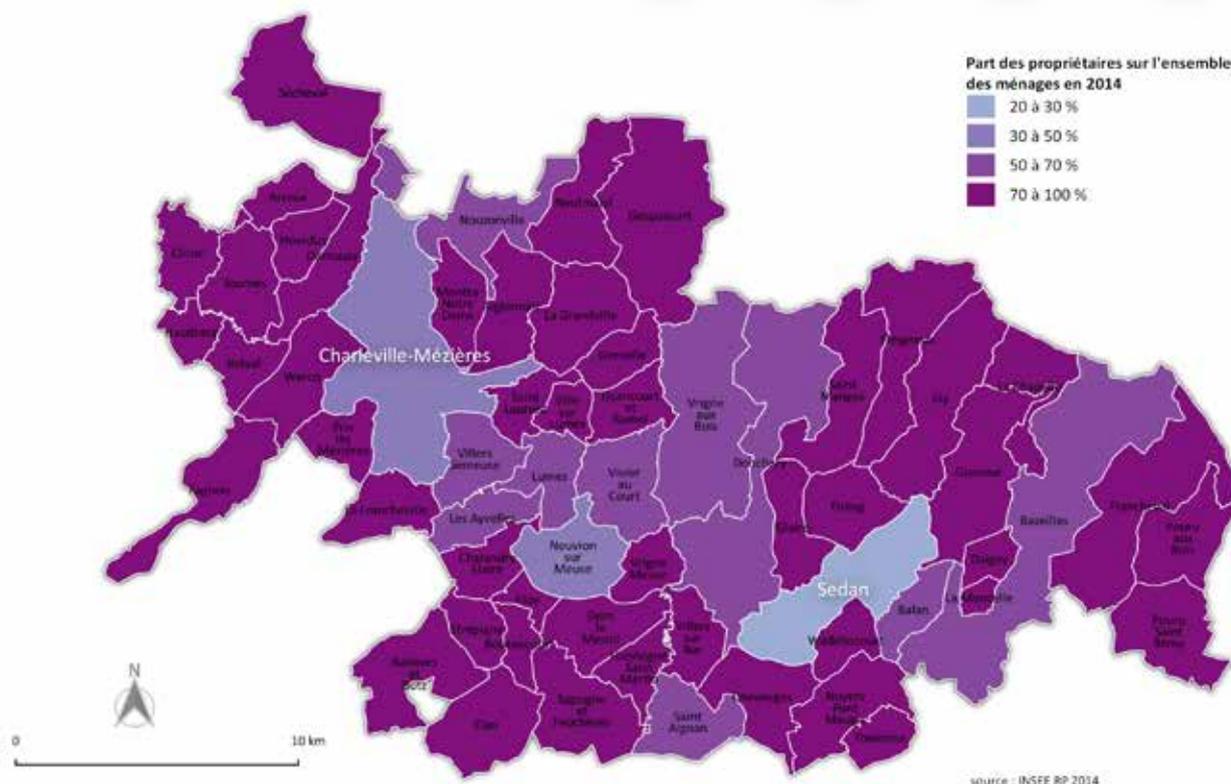
Cette part élevée de propriétaires est d'ailleurs en croissance (3%) depuis 2009, alors que sur les pôles urbains elle est en diminution pour Charleville-Mézières (-3%) et en légère augmentation sur Sedan (1%).

Enfin, près de 2 propriétaires sur 3 habitent en dehors des 2 pôles urbains.

L'OCCUPATION DU PARC - PROPRIÉTAIRE/LOCATIF PRIVÉ/LOCATIF SOCIAL
 RÉPARTITION ET ÉVOLUTION ENTRE 2009 ET 2014



	Propriétaires			Locatif privé			Locatif privé d'un logement meublé ou d'une chambre d'hôtel			Locatif social			Logé gratuitement		
	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009
Ardenne Métropole	27905	49%	1%	11426	20%	2%	780	1%	11%	15917	28%	0%	819	1%	-15%
Charleville-Mézières	8001	34%	-3%	5160	22%	-4%	435	2%	29%	9544	41%	6%	273	1%	-39%
Sedan	2532	29%	1%	2380	27%	12%	120	1%	-16%	3534	41%	-12%	124	1%	-11%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	17372	70%	3%	3887	16%	6%	225	1%	0%	2839	11%	1%	422	2%	12%
Département Ardennes	72968	60%	2%	23684	19%	4%	1236	1%	9%	22069	18%	-1%	2310	2%	-12%
Région Grand Est	1424527	59%	3%	547954	23%	4%	44352	2%	9%	358574	15%	2%	53844	2%	-12%
France métropolitaine	16196311	58%	2%	6359503	23%	1%	730179	3%	16%	4116378	15%	3%	642258	2%	-13%



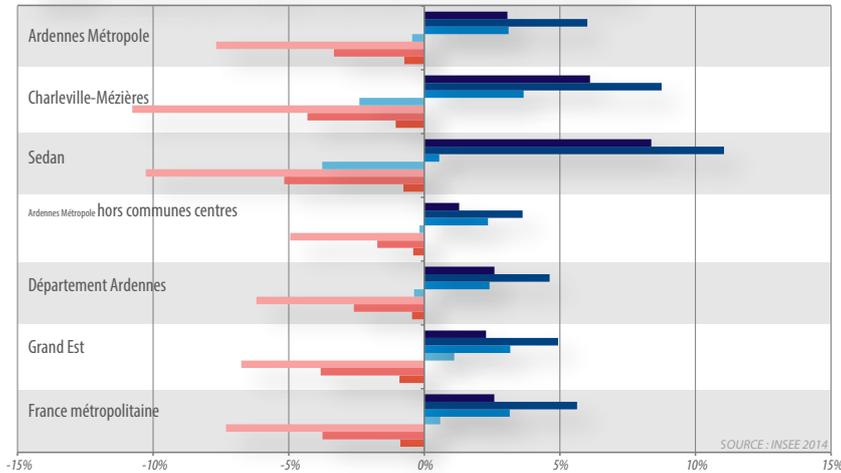
Réalisation : AUDROR 2016

source : INSEE RP 2014



ÂGE DES MÉNAGES ET OCCUPATION DES LOGEMENTS - LES PROPRIÉTAIRES
RÉPARTITION EN 2014

LES PROPRIÉTAIRES PAR RAPPORT À TOUS LES STATUTS D'OCCUPATION
ÉCART PAR RAPPORT AUX LOGEMENTS TOUS STATUTS D'OCCUPATION CONFONDUS



CONSTAT n°29
VERS LA DÉFINITION D'UN PROFIL
TYPE DE PROPRIÉTAIRES SUR ARDENNE
MÉTROPOLE

DES PROPRIÉTAIRES MAJORITAIREMENT
ÂGÉS

Comme ailleurs en France, **60% des propriétaires de l'agglomération ont plus de 55 ans.**

Si la proportion de propriétaires âgés reste globalement comparable à la moyenne Française, elle s'avère un peu plus élevée sur les 2 pôles urbains puisque la part de propriétaires âgés de 65 à 79 ans y est particulièrement élevée (entre 28% et 30%).

Enfin, par rapport aux autres statuts d'occupation, les propriétaires restent particulièrement âgés sur l'Agglomération.

ÂGE DES PROPRIÉTAIRES
DONNÉES CADRES

	moins de 20 ans		20 - 24 ans		25 - 39 ans		40 - 54 ans		55 - 64 ans		65 - 79 ans		80 ans et plus	
	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014
Ardenne Métropole	18	0%	115	0%	3582	13%	7518	27%	6182	22%	7113	25%	3377	12%
Charleville-Mézières	9	0%	36	0%	915	11%	1842	23%	1684	21%	2224	28%	1291	16%
Sedan	0	0%	11	0%	272	11%	579	23%	488	19%	751	30%	431	17%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	9	0%	68	0%	2395	14%	5097	29%	4011	23%	4138	24%	1655	10%
Département Ardennes	54	0%	318	0%	10260	14%	19972	27%	15657	21%	17668	24%	9039	12%
Région Grand Est	1585	0%	7811	1%	211701	15%	408068	29%	303728	21%	332127	23%	159506	11%
France métropolitaine	21195	0%	92950	1%	2409896	15%	4513982	28%	3334135	21%	3896758	24%	1927394	12%

TAILLE DES MÉNAGES ET OCCUPATION DES LOGEMENTS - LES PROPRIÉTAIRES
RÉPARTITION EN 2014

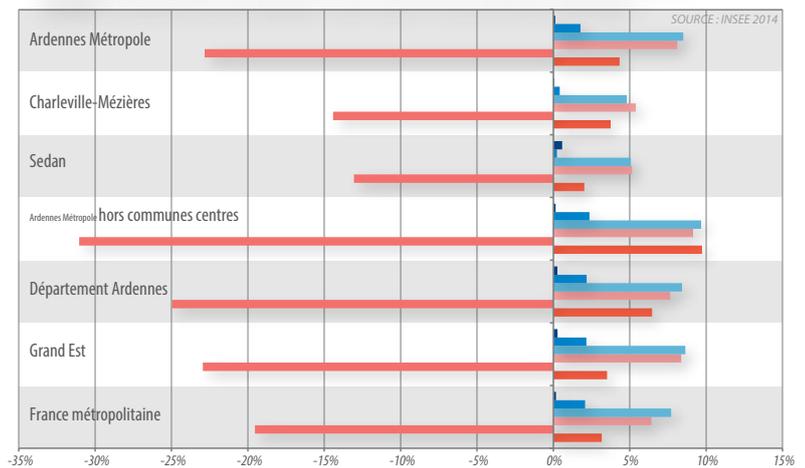
DES CÉLIBATAIRES OU DES MÉNAGES AVEC ENFANT(S)

Si la répartition des propriétaires par types de ménages reste très proche de la moyenne française, on remarque néanmoins que la **part de célibataires est un peu plus élevée** sur Ardenne Métropole (41% contre 38% en France métropolitaine) et que la part de couples y est un peu plus faible qu'en France.

Près d'1 ménage propriétaire sur 2 d'Ardenne Métropole est une famille d'un ou plusieurs enfants, une proportion quasi-identique à la moyenne française.

À noter la sous-représentation des ménages de 2 personnes chez les propriétaires par rapport aux autres statuts d'occupation (graphique ci-contre) et la sur-représentation des familles d'un ou plusieurs enfants.

LES PROPRIÉTAIRES PAR RAPPORT À TOUS LES STATUTS D'OCCUPATION
ÉCART PAR RAPPORT AUX LOGEMENTS TOUS STATUTS D'OCCUPATION CONFONDUS



LOGEMENTS DES PROPRIÉTAIRES
DONNÉES CADRES

	PETITS MÉNAGES Célibataires (ou veufs) et couples		MÉNAGES DE TAILLE MOYENNE Couples avec 1 ou 2 enfants				GRANDS MÉNAGES Couples avec 3, 4 enfants ou plus					
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes et plus						
Ardenne Métropole	7610	41%	1945	11%	4053	22%	3482	19%	1055	6%	296	2%
Charleville-Mézières	2836	49%	893	15%	1000	17%	747	13%	217	4%	98	2%
Sedan	851	46%	316	17%	340	18%	239	13%	62	3%	38	2%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	3923	36%	737	7%	2712	25%	2496	23%	776	7%	161	1%
Département Ardennes	19403	40%	4562	9%	10724	22%	9746	20%	3193	7%	917	2%
Région Grand Est	366637	38%	106933	11%	225822	23%	198590	20%	61531	6%	17499	2%
France métropolitaine	4434953	38%	1552709	13%	2373782	20%	2268476	20%	745906	6%	208985	2%



LES LOGEMENTS ET LEURS OCCUPANTS



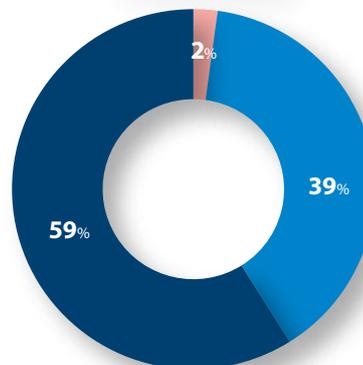
DES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS DE GRANDS LOGEMENTS ...

Si l'une des particularités d'Ardenne Métropole est la prépondérance des grands logements, les propriétaires n'échappent pas à cette règle.

La part de propriétaires occupants un grand logement (5 pièces et plus) est bien supérieure à la moyenne Française (59% sur l'agglomération contre 52% en France métropolitaine), **spécialement sur les communes rurales** avec près de 2 propriétaires sur 3. Cette part est de surcroît en augmentation de 5% depuis 5 ans.

TAILLE ET OCCUPATION DES LOGEMENTS - LES PROPRIÉTAIRES RÉPARTITION ET ÉVOLUTION EN 2009 ET 2014

CA ARDENNE MÉTROPOLE

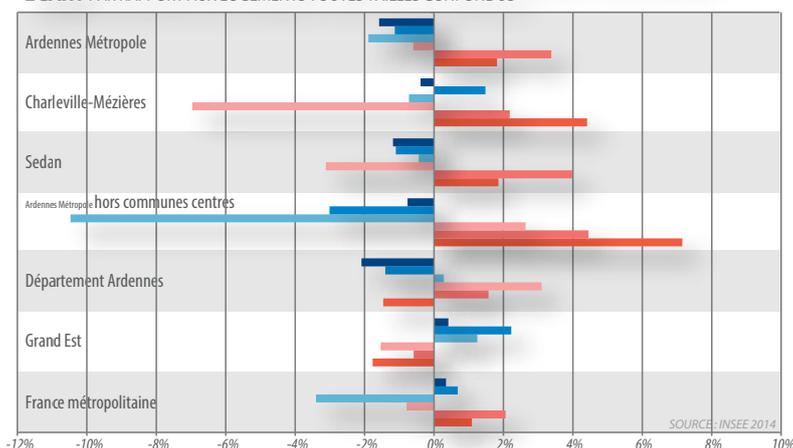


PROPRIÉTAIRES	Petits logements 1-2 pièces			Logements moyens 3-4 pièces			Grands logements 5-6 pièces (et plus)		
	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009
Ardenne Métropole	598	2%	-5%	10866	39%	-3%	16440	59%	5%
Charleville-Mézières	353	4%	-4%	3781	47%	-8%	3867	48%	4%
Sedan	59	2%	-17%	1156	46%	1%	1317	52%	3%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	186	1%	-2%	5930	34%	0%	11256	65%	5%
Département Ardennes	1301	2%	0%	25110	34%	0%	46557	64%	3%
Région Grand Est	45239	3%	4%	501986	35%	5%	877302	62%	2%
France métropolitaine	959778	6%	1%	6857874	42%	1%	8378659	52%	3%

SOURCE : INSEE 2014

SYNTHÈSE PAR TAILLE DE LOGEMENTS - L'ANCIENNETÉ DES PETITS LOGEMENTS RÉPARTITION EN 2014

LES PETITS LOGEMENTS PAR RAPPORT À TOUTES LES TAILLES CONFONDUES ÉCART PAR RAPPORT AUX LOGEMENTS TOUTES TAILLES CONFONDUS



... SOUVENT ASSEZ ANCIENS

55% des propriétaires de l'agglomération possèdent un logement construit entre 1946 et 1990. Cette proportion s'élève même à 58% dans les 2 pôles, alors que la moyenne française est de 50%.

Près d'1 propriétaire sur 3 (32%) possède un logement construit avant 1945 sur Ardenne Métropole. C'est aussi plus qu'en France (27%). Sur les communes rurales, cette proportion s'élève même à 44%.

À noter que les propriétaires du territoire sont près de 3% de plus (par rapport à tous les statuts d'occupation) à posséder un logement d'avant 1919.

LES PETITS LOGEMENTS (1-2 pièces)	Avant 1919		1919 et 1945		1946 et 1970		1971 et 1990		1991 et 2005		2006 et 2011	
	Effectif 2014	Part 2014										
Ardenne Métropole	1293	18%	1150	16%	2013	28%	1948	27%	593	8%	171	2%
Charleville-Mézières	704	16%	695	15%	1272	28%	1336	30%	434	10%	69	2%
Sedan	276	18%	276	18%	486	31%	411	27%	56	4%	45	3%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	313	28%	179	16%	256	23%	201	18%	102	9%	57	5%
Département Ardennes	2048	20%	1727	17%	2991	29%	2572	25%	833	8%	293	3%
Région Grand Est	42497	13%	35427	11%	76442	23%	94937	29%	54700	17%	24151	7%
France métropolitaine	826344	16%	594110	12%	1083634	22%	1299223	26%	810655	16%	404625	8%



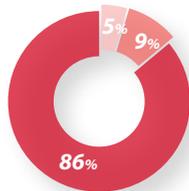
UNE OCCUPATION DE LONGUE DATE

43% des ménages d'Ardenne Métropole sont propriétaires de leurs logements depuis 3 ans ou plus, une proportion qui grimpe jusqu'à 61% dans les communes rurales du territoire.

On constate également que l'essentiel des propriétaires de l'agglomération (86%) occupe leur logement depuis 3 ans ou plus.

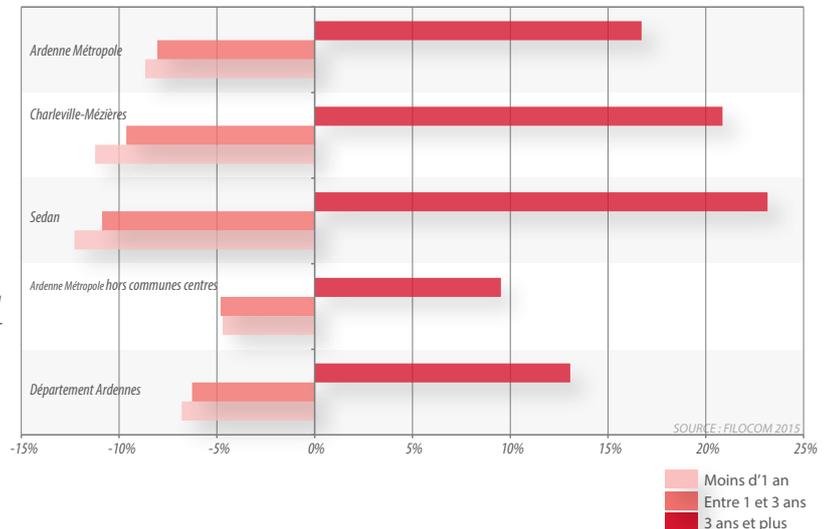
La part de ménages occupants leur logement depuis plus de 3 ans reste ainsi plus de 15% plus élevée chez les propriétaires que pour le reste de la population (autres statuts d'occupation).

LES PROPRIÉTAIRES RÉPARTITION SELON LA DURÉE D'EMMÉNAGEMENT



ANCIENNETÉ D'AMÉNAGEMENT ET OCCUPATION DES LOGEMENTS - LES PROPRIÉTAIRES RÉPARTITION EN 2015

LES PROPRIÉTAIRES PAR RAPPORT À TOUS LES STATUTS D'OCCUPATION ÉCART PAR RAPPORT AUX LOGEMENTS TOUS STATUTS D'OCCUPATION CONFONDUS



STATUTS D'OCCUPATION ET ANCIENNETÉ D'AMÉNAGEMENT SELON FILOCOM 2015

	PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS			LOCATIF PRIVÉ			LOCATIF HLM SEM			AUTRES			LOCATIF COLLECTIVITÉS TERRITORIALES		
	Moins d'1 an Effectif Part	Entre 1 et 3 ans Effectif Part	3 ans et plus Effectif Part	Moins d'1 an Effectif Part	Entre 1 et 3 ans Effectif Part	3 ans et plus Effectif Part	Moins d'1 an Effectif Part	Entre 1 et 3 ans Effectif Part	3 ans et plus Effectif Part	Moins d'1 an Effectif Part	Entre 1 et 3 ans Effectif Part	3 ans et plus Effectif Part	Moins d'1 an Effectif Part	Entre 1 et 3 ans Effectif Part	3 ans et plus Effectif Part
Ardenne Métropole	1288 2%	2621 5%	24189 43%	4020 7%	4273 8%	6484 11%	2049 4%	2757 5%	7971 14%	88 0%	118 0%	423 1%	61 0%	72 0%	224 0%
Charleville-Mézières	409 2%	793 3%	6910 30%	1853 8%	1767 8%	2343 10%	1437 6%	1884 8%	5446 24%	47 0%	51 0%	160 1%	22 0%	Sstat Sstat	40 0%
Sedan	118 1%	286 3%	2177 25%	975 11%	1122 13%	1768 21%	346 4%	460 5%	1233 14%	12 0%	21 0%	62 1%	Sstat Sstat	Sstat Sstat	26 0%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	761 3%	1542 6%	15102 61%	1192 5%	1384 6%	2373 10%	266 1%	413 2%	1292 5%	29 0%	46 0%	201 1%	Sstat Sstat	Sstat Sstat	158 1%
Département Ardennes	3453 3%	7217 6%	62678 51%	7339 6%	7937 6%	12666 10%	2757 2%	3797 3%	11320 9%	230 0%	330 0%	1223 1%	330 0%	476 0%	874 1%

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

VERS UN PROFIL TYPE DE PROPRIÉTAIRES POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES PARCOURS RÉSIDENTIELS



Vers un profil de propriétaires de longue date, assez âgés et en couple avec enfant(s), occupants de grands logements plutôt anciens ?

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

- 86% des propriétaires occupent leur logement depuis plus de 3 ans.
- 60% des propriétaires ont plus de 55 ans et dans les 2 pôles urbains, la part de propriétaires de 65 à 79 ans est particulièrement élevée.
- 59% de propriétaires possèdent un logement d'au moins 5-6 pièces ou plus (65% dans le rural).
- 32% possèdent un logement construit avant 1945 (contre 27% en France).
- 49% des occupants sont des familles (ménages avec enfant(s)).

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

1. DE NOMBREUSES ACTIONS DE RÉHABILITATION DU PARC

Quelques éléments de contexte sur la réhabilitation du parc ces dernières années :

- 1 OPAH sur la CA Cœur d'Ardennes entre 2009 et 2014.
- 1 OPAH Renouvellement urbain en cours depuis 2015 sur le centre ville de Sedan (pour 5 ans).
- 1 PIG « Habiter mieux dans les Ardennes » sur l'ensemble du département de 2012 à 2017 et prolongé depuis.
- Action "coeur de ville" en cours sur Charleville-Mézières comme Sedan.

2. UNE ESTIMATION DES COPROPRIÉTÉS DÉGRADÉES

Si ce sujet reste particulièrement difficile à aborder en l'absence d'étude spécifique sur le territoire ainsi qu'en raison du secret statistique qui pèse sur l'extraction de la base FILOCOM, nous avons néanmoins pu recueillir quelques éléments de contexte :

D'après les informations disponibles, **90 logements** en copropriétés d'Ardenne Métropole pourraient s'avérer dégradés puisqu'ils sont classés "de mauvaise qualité et d'aspect délabrés" selon FILOCOM (classement cadastral 7-8).

Il s'agirait de 34 logements en copropriétés de 2 à 4 logements, 23 logements en copropriétés de 5 à 9 logements et 33 logements en copropriétés de 10 à 49 logements.



LES LOGEMENTS ET LEURS OCCUPANTS



CONSTAT n°30 (cf actions 11-19) LA MOTORISATION DES MÉNAGES AUGMENTE PEU

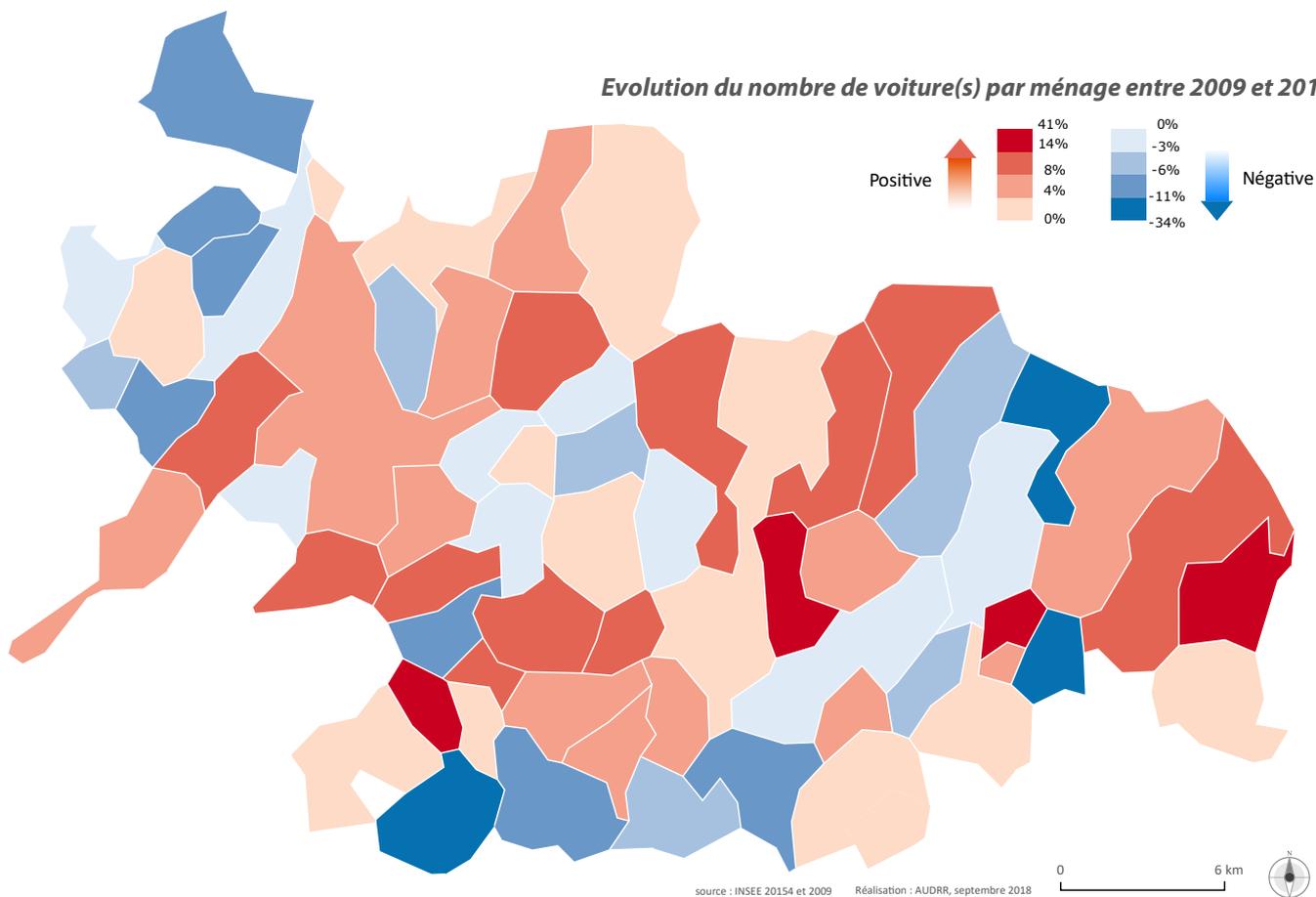
LA RÉPARTITION DU NOMBRE DE VOITURE(S) PAR MÉNAGE SEMBLE INDÉPENDANTE DE LA COMMUNE

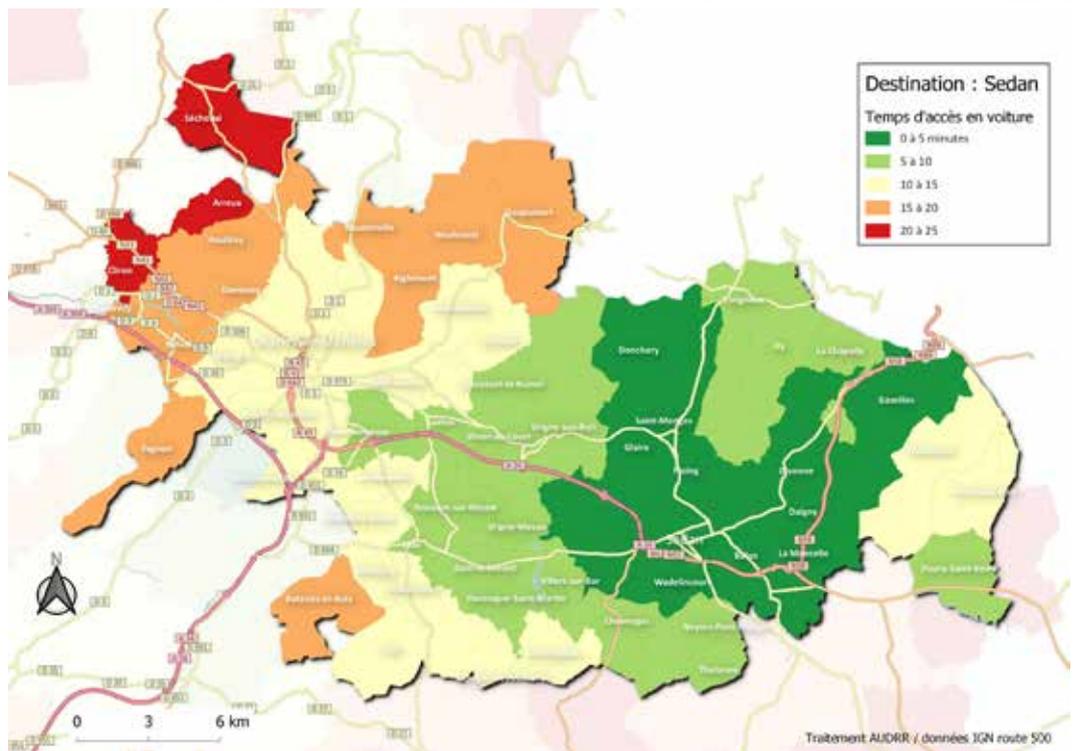
Entre 2009 et 2014, le nombre de voiture(s) par ménage augmente d'environ 3%, de 1.53 à 1.58. Cette relative stabilité cache en réalité une augmentation du nombre de voiture par ménage, au regard de la baisse du nombre de ménage dans l'agglomération.

Dans le détail, l'évolution de la motorisation des ménages par commune semble indépendant du caractère urbain ou rural de cette dernière. Ce constat est relativement original par rapport à la situation dans d'autres agglomérations, où le taux de motorisation décroît dans les villes-centres et augmente dans les communes rurales.

L'augmentation du taux de motorisation des ménages peut s'expliquer par le caractère particulier du territoire : 2 pôles urbains reliés entre eux par une autoroute, et des communes rurales reliées au réseau principal par un réseau secondaire. A cela s'ajoute des temps de trajets en voiture relativement faible pour rejoindre les pôles centres, et donc un intérêt à être propriétaire de sa voiture.

Evolution du nombre de voiture(s) par ménage entre 2009 et 2014



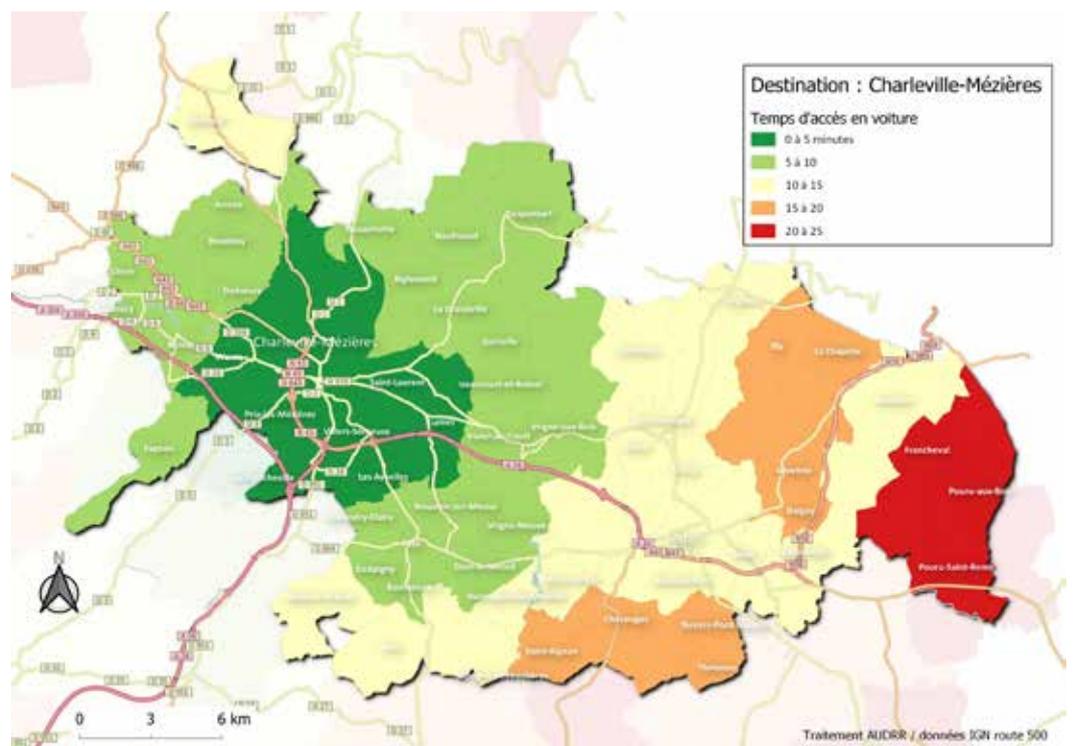


CONSTAT n°31 (cf action 10)
LES PÔLES-CENTRES SONT TRÈS ACCESSIBLES

LES TEMPS DE PARCOURS EN VOITURE POUR REJOINDRE LES PÔLES CENTRES SONT FAIBLES

Le réseau d'infrastructures, en-tête desquelles l'A34, est un atout majeur pour l'accessibilité du territoire. Les habitants d'Ardenne Métropole ont donc tout intérêt à s'équiper en véhicule particulier pour parcourir ce territoire.

Attention : il s'agit des temps de parcours "idéaux", c'est-à-dire en l'absence de ralentissement (engorgements, feux rouges ...). Il faut ajouter entre 5 et 10 minutes à ces estimations pour obtenir les temps de parcours réels et en journée.





LES LOGEMENTS ET LEURS OCCUPANTS



4. LES OCCUPANTS - LE PROFIL DES LOCATAIRES DU PRIVÉ

CONSTAT n°32 (cf actions 12-13-23) UN PEU MOINS DE LOCATAIRES DU PRIVÉ QU'AILLEURS

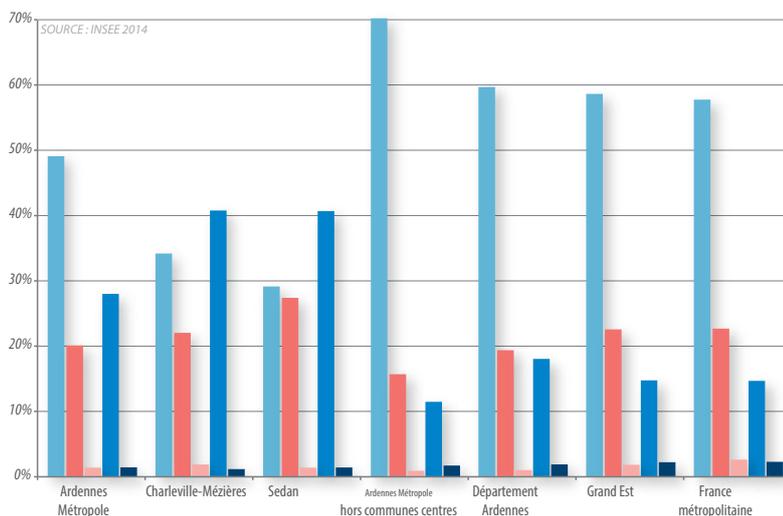
UNE FAIBLE PROPORTION DE LOCATAIRES DU PRIVÉ EN DEHORS DES PÔLES URBAINS

On recense moins de logements occupés par des locataires privés sur Ardenne Métropole que sur le reste du territoire français en moyenne. **20% de logements d'Ardenne Métropole sont ainsi occupés par des locataires privés**, contre 23% en France métropolitaine.

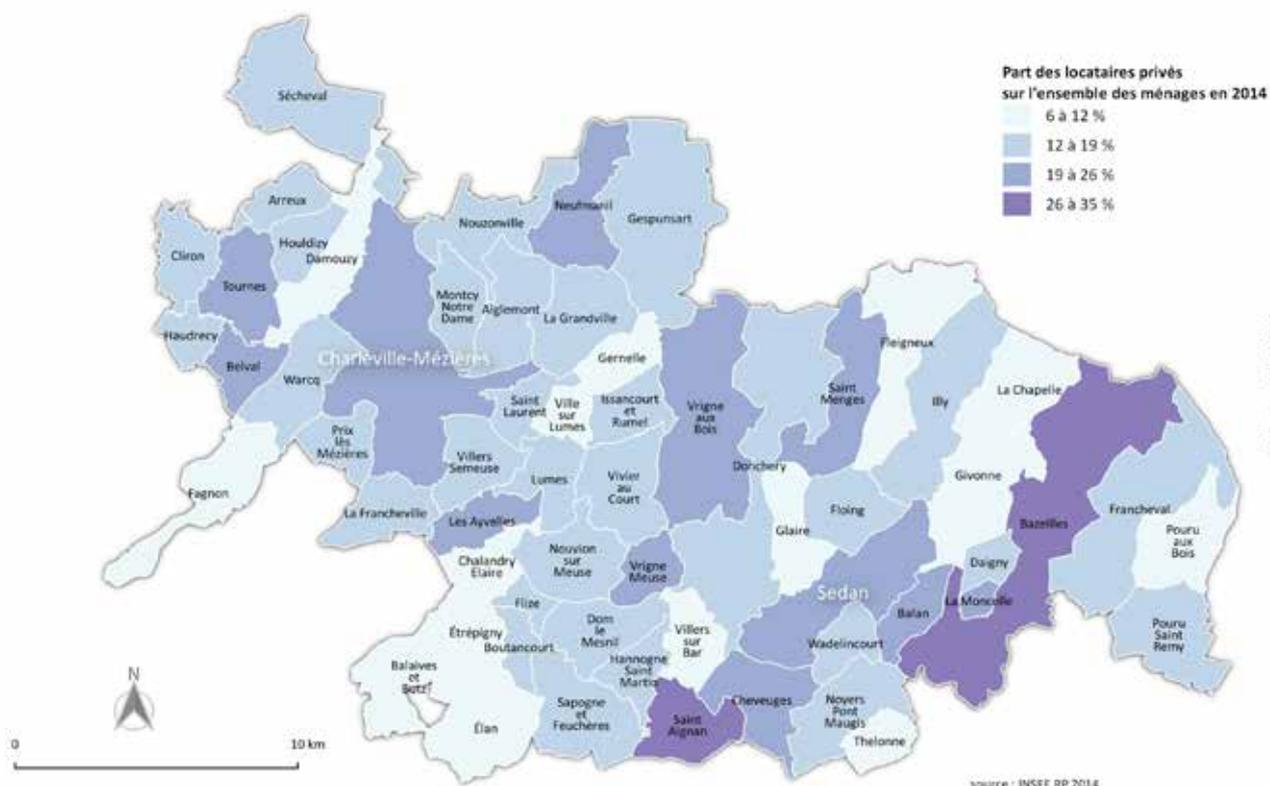
La proportion grimpe à 22% sur Charleville-Mézières et même 27% sur Sedan, alors qu'elle n'atteint que 16% sur le reste des communes du territoire.

En effet, si la part de locataires privés est plus faible sur l'agglomération qu'en France, elle s'avère de moins en moins élevée à mesure que l'on s'éloigne des pôles urbains.

L'OCCUPATION DU PARC - PROPRIÉTAIRE/LOCATIF PRIVÉ/LOCATIF SOCIAL
RÉPARTITION ET ÉVOLUTION ENTRE 2009 ET 2014



	Propriétaires			Locatif privé			Locatif privé d'un logement meublé ou d'une chambre d'hôtel			Locatif social			Logé gratuitement		
	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009
Ardenne Métropole	27905	49%	1%	11426	20%	2%	780	1%	11%	15917	28%	0%	819	1%	-15%
Charleville-Mézières	8001	34%	-3%	5160	22%	-4%	435	2%	29%	9544	41%	6%	273	1%	-39%
Sedan	2532	29%	1%	2380	27%	12%	120	1%	-16%	3534	41%	-12%	124	1%	-11%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	17372	70%	3%	3887	16%	6%	225	1%	0%	2839	11%	1%	422	2%	12%
Département Ardennes	72968	60%	2%	23684	19%	4%	1236	1%	9%	22069	18%	-1%	2310	2%	-12%
Région Grand Est	1424527	59%	3%	547954	23%	4%	44352	2%	9%	358574	15%	2%	53844	2%	-12%
France métropolitaine	16196311	58%	2%	6359503	23%	1%	730179	3%	16%	4116378	15%	3%	642258	2%	-13%



Réalisation : AUDRIP 2018

CONSTAT n°33

VERS LA DÉFINITION D'UN PROFIL TYPE DE LOCATAIRES PRIVÉS SUR ARDENNE MÉTROPOLE

DAVANTAGE DE PETITS MÉNAGES ...

50% des locataires du privé de l'agglomération sont des personnes seules en 2014, contre 47% en France.

Ils sont d'ailleurs assez logiquement plus nombreux dans les 2 pôles urbains : 58% sur Charleville-Mézières et 54% sur Sedan. Le parc locatif privé des 2 pôles urbains semble ainsi être "spécialisé" dans l'accueil de célibataires, que ce soit parmi les propriétaires ou les locataires du privé.

Ainsi, se dégage une large sur-représentation des célibataires dans le locatif privé par rapport à tous les statuts d'occupation confondus, sur l'ensemble des secteurs étudiés, que ce soit sur l'agglomération, dans les pôles urbains, les communes rurales, ou même ailleurs en France.

Enfin, une des particularités de ce parc est qu'il accueille 27% de couples, soit plus de 3 fois plus que chez les propriétaires (11%).

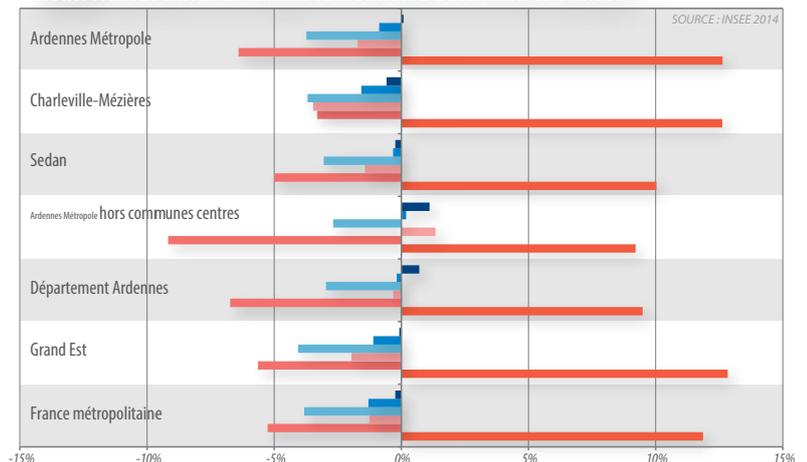
LOGEMENTS DES LOCATAIRES PRIVÉS DONNÉES CADRES

	PETITS MÉNAGES Célibataires (ou veufs) et couples		MÉNAGES DE TAILLE MOYENNE Couples avec 1 ou 2 enfants				GRANDS MÉNAGES Couples avec 3, 4 enfants ou plus					
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes et plus						
	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014		
Ardenne Métropole	5663	50%	3083	27%	1389	12%	760	7%	352	3%	179	2%
Charleville-Mézières	2984	58%	1369	27%	434	8%	228	4%	91	2%	54	1%
Sedan	1287	54%	599	25%	283	12%	114	5%	67	3%	30	1%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	1391	36%	1115	29%	673	17%	418	11%	195	5%	95	2%
Département Ardennes	10183	43%	6544	28%	3347	14%	2058	9%	999	4%	553	2%
Région Grand Est	256677	47%	154846	28%	70114	13%	41810	8%	16626	3%	7881	1%
France métropolitaine	2987406	47%	1760112	28%	815726	13%	511850	8%	195541	3%	88867	1%

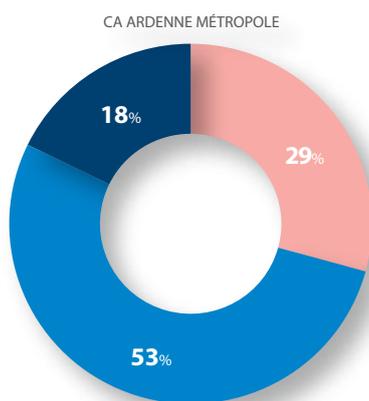
MÉNAGES ET OCCUPATION DES LOGEMENTS - LE LOCATIF PRIVÉ RÉPARTITION EN 2014

LE LOCATIF PRIVÉ PAR RAPPORT À TOUS LES STATUTS D'OCCUPATION

ÉCART PAR RAPPORT AUX LOGEMENTS TOUS STATUTS D'OCCUPATION CONFONDUS



TAILLE ET OCCUPATION DES LOGEMENTS - LE LOCATIF PRIVÉ RÉPARTITION EN 2014



... ET DE PLUS PETITS LOGEMENTS QUE CHEZ LES PROPRIÉTAIRES

On recense 29% de petits logements parmi les locataires du privé de l'agglomération, alors qu'ils sont 40% en France. C'est effectivement bien moins qu'en France, mais c'est aussi beaucoup plus que chez les propriétaires de l'agglomération (2% occupent un petit logement). La proportion descend même à 13% dans les communes rurales.

À noter que le nombre de locataires du privés occupants un petit logement est en diminution depuis 5 ans, tout particulièrement sur Charleville-Mézières (-10%).

Aujourd'hui, la majorité des locataires de privé d'Ardenne Métropole occupent un 3 ou 4 pièces (53%).

Si la part de petits logements paraît plus élevée chez les locataires du privé, les logements restent en moyenne plus grands qu'en France (3-4-5-6 pièces et plus), et à plus forte raison encore en milieu rural.

LOCATIF PRIVÉ

	Petits logements 1-2 pièces			Logements moyens 3-4 pièces			Grands logements 5-6 pièces (et plus)		
	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009
	Ardenne Métropole	3344	29%	-5%	6052	53%	4%	2030	18%
Charleville-Mézières	2124	41%	-10%	2491	48%	-1%	545	11%	12%
Sedan	708	30%	14%	1400	59%	18%	271	11%	-16%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	512	13%	0%	2161	56%	4%	1214	31%	15%
Département Ardennes	4789	20%	-4%	12564	53%	5%	6330	27%	8%
Région Grand Est	177763	32%	3%	282019	51%	5%	88173	16%	2%
France métropolitaine	2526743	40%	2%	2980031	47%	1%	852729	13%	-1%

SOURCE : INSEE 2014



LES LOGEMENTS ET LEURS OCCUPANTS



UN PARC À PRIORI PARTICULIÈREMENT ANCIEN

Comme vu précédemment, les logements des propriétaires semblaient souvent assez anciens.

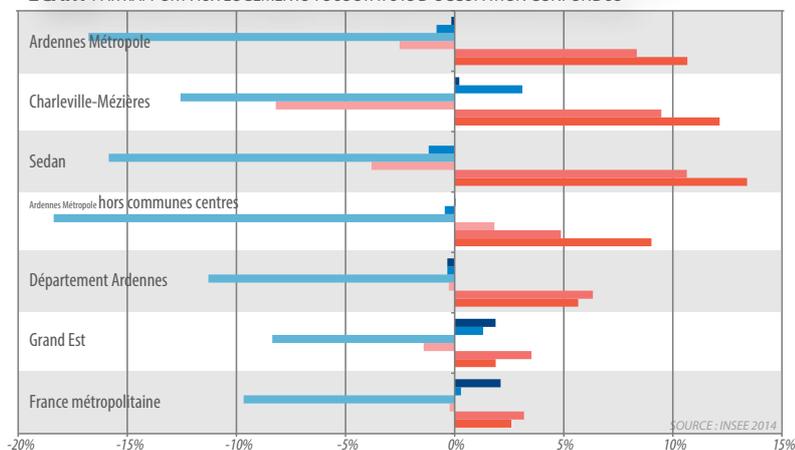
Il s'avère que les logements locatifs privés le sont encore plus, puisque **27% des logements occupés par des locataires du parc privé datent d'avant 1919**. Cette proportion atteint même 30% sur les communes rurales d'Ardenne Métropole. Et cela alors que les logements locatifs privés construits avant 1919 ne représentent que 18% du parc en France métropolitaine.

Pour autant, la base de donnée INSEE ne prend certainement pas en compte les améliorations éventuelles apportées depuis à ce parc ancien.

De plus, 13% des logements locatifs privés de l'agglomération ont été construits depuis 1991 alors qu'ils ne sont que 10% chez les propriétaires. Dans les 2 cas, une part qui reste bien inférieure à la moyenne française (26%).

ANCIENNETÉ ET OCCUPATION DES LOGEMENTS - LE LOCATIF PRIVÉ RÉPARTITION EN 2014

LE LOCATIF PRIVÉ PAR RAPPORT À TOUS LES STATUTS D'OCCUPATION ÉCART PAR RAPPORT AUX LOGEMENTS TOUS STATUTS D'OCCUPATION CONFONDUS



LOGEMENTS DES LOCATAIRES PRIVÉS DONNÉES CADRES

	Avant 1919		1919 et 1945		1946 et 1970		1971 et 1990		1991 et 2005		2006 et 2011	
	Effectif 2014	Part 2014										
Ardenne Métropole	3035	27%	2372	21%	2952	26%	1531	14%	965	9%	430	4%
Charleville-Mézières	1194	23%	1162	23%	1380	27%	831	16%	441	9%	110	2%
Sedan	696	29%	580	24%	726	31%	180	8%	92	4%	96	4%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	1145	30%	630	17%	847	22%	521	14%	432	11%	225	6%
Département Ardennes	6202	27%	4948	21%	5870	25%	3097	13%	2082	9%	1058	5%
Région Grand Est	85436	17%	74197	15%	115856	23%	103938	21%	79312	16%	44570	9%
France métropolitaine	1111196	18%	800881	13%	1369612	22%	1322693	21%	971773	16%	607281	10%

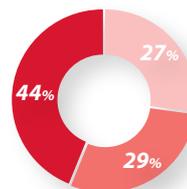
DES EMMÉNAGÉS PLUS RÉCENTS ET UN TURN-OVER PLUS IMPORTANT

Seul 11% des occupants du parc d'Ardenne Métropole sont des locataires privés ayant emménagés depuis plus de 3 ans.

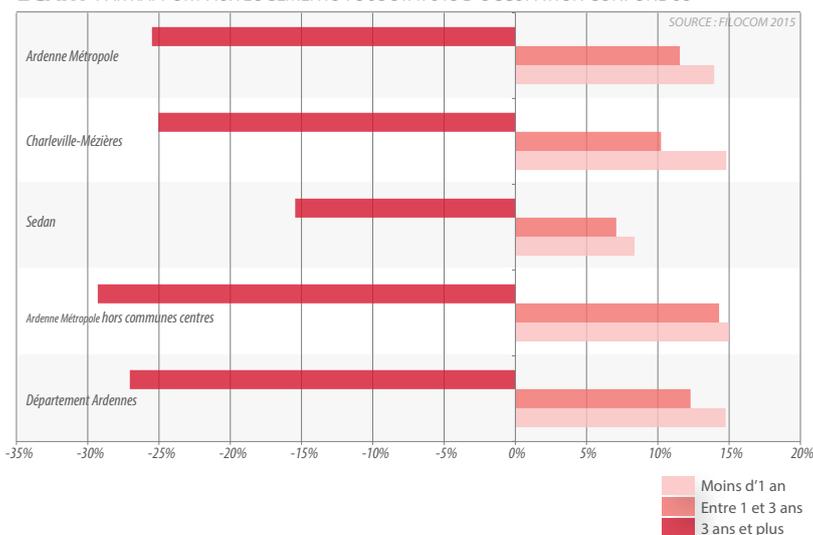
On constate également qu'une **minorité de locataires du privés (44%) occupent leurs logements depuis plus de 3 ans**. Cette part est de surcroît **26% plus faible que pour le reste de la population** (graphique ci-contre).

Le parc locatif privé semble ainsi jouer son rôle dans le parcours résidentiel en offrant une situation intermédiaire, provisoire ou de courte durée aux ménages d'Ardenne Métropole au gré de leurs changements de statut familial ou de leur stratégie patrimoniale.

LE LOCATIF PRIVÉ RÉPARTITION SELON LA DURÉE D'EMMÉNAGEMENT



LES LOCATAIRES DU PRIVÉ PAR RAPPORT À TOUS LES STATUTS D'OCCUPATION ÉCART PAR RAPPORT AUX LOGEMENTS TOUS STATUTS D'OCCUPATION CONFONDUS



STATUTS D'OCCUPATION ET ANCIENNETÉ D'AMÉNAGEMENT SELON FILOCOM 2015

	PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS			LOCATIF PRIVÉ			LOCATIF HLM SEM			AUTRES			LOCATIF COLLECTIVITÉS TERRITORIALES																	
	Moins d'1 an	Entre 1 et 3 ans	3 ans et plus	Moins d'1 an	Entre 1 et 3 ans	3 ans et plus	Moins d'1 an	Entre 1 et 3 ans	3 ans et plus	Moins d'1 an	Entre 1 et 3 ans	3 ans et plus	Moins d'1 an	Entre 1 et 3 ans	3 ans et plus															
Ardenne Métropole	1288	2%	2621	5%	24189	43%	4020	7%	4273	8%	6484	11%	2049	4%	2757	5%	7971	14%	88	0%	118	0%	423	1%	61	0%	72	0%	224	0%
Charleville-Mézières	409	2%	793	3%	6910	30%	1853	8%	1767	8%	2343	10%	1437	6%	1884	8%	5446	24%	47	0%	51	0%	160	1%	22	0%	Sstat	Sstat	40	0%
Sedan	118	1%	286	3%	2177	25%	975	11%	1122	13%	1768	21%	346	4%	460	5%	1233	14%	12	0%	21	0%	62	1%	Sstat	Sstat	Sstat	Sstat	26	0%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	761	3%	1542	6%	15102	61%	1192	5%	1384	6%	2373	10%	266	1%	413	2%	1292	5%	29	0%	46	0%	201	1%	Sstat	Sstat	Sstat	Sstat	158	1%
Département Ardennes	3453	3%	7217	6%	62678	51%	7339	6%	7937	6%	12666	10%	2757	2%	3797	3%	11320	9%	230	0%	330	0%	1223	1%	330	0%	476	0%	874	1%

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

VERS UN PROFIL TYPE DE LOCATAIRES DU PRIVÉ POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES PARCOURS RÉSIDENTIELS



Des locataires du privé célibataires ou en couples, occupants un logement particulièrement ancien, depuis peu.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

- 27% de couple, soit 3 fois plus que chez les propriétaires.
- 23% de couples avec enfant(s).
- Mais 50% de célibataires/veufs (contre 47% en France et 41% chez les propriétaires).

ZOOM SUR LES LOYERS

DES PRIX TRÈS PROCHES DU LOCATIF SOCIAL



Sans observatoire à disposition, l'analyse des loyers reste compliquée sur Ardenne Métropole. Seule la base "CLAMEUR", permet d'aborder cette question, mais de façon très succincte.

On sait ainsi que selon CLAMEUR, le loyer du locatif privé sur l'agglomération se situe aujourd'hui **entre 7€ et 8€/m²**, alors que dans le locatif social, il est de 6€/m². Une différence très faible entre ces 2 produits.

CONSTAT n°34 (cf action 23)

UN PARC LOCATIF PRIVÉ A PRIORI TRÈS TOUCHÉ PAR LA VACANCE

S'il n'existe pas de donnée précise et non secrétisée permettant d'arriver à cette observation, un certain nombre de déductions issues de croisements de données permettent de le pressentir.

UNE VACANCE PLUS ÉLEVÉE PARMIS LES PETITS LOGEMENTS

Plus d'1 petit logement sur 5 est vacant en 2015 sur l'agglomération, soit un **taux de vacance de 21%**.

On sait aussi que **36% des logements vacants sont des petits logements**, là où les petits logements ne représentent que 13% du parc total.

--> **On peut ainsi en déduire une éventuelle sur-représentation de la vacance parmi les petits logements d'Ardenne Métropole.**

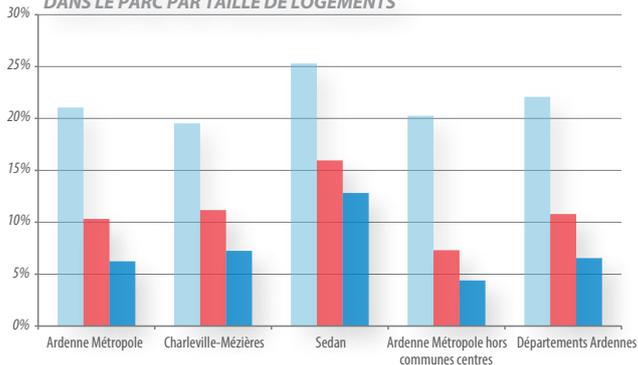
UN PARC LOCATIF PRIVÉ COMPOSÉ EN GRANDE PARTIE DE PETITS LOGEMENTS

On l'a vu précédemment, près d'1/3 des locataires du privé occupe un logement de petite taille.

--> **Sachant que les propriétaires occupent très peu de petits logements (2%) et que la vacance reste infime dans le parc social, on peut donc en déduire que le parc locatif privé pourrait s'avérer davantage touché par la vacance, en particulier sur les petits logements.**

ZOOM SUR LA VACANCE - LA TAILLE DES LOGEMENTS VACANTS RÉPARTITION EN 2015

PROPORTION DE LA VACANCE DANS LE PARC PAR TAILLE DE LOGEMENTS

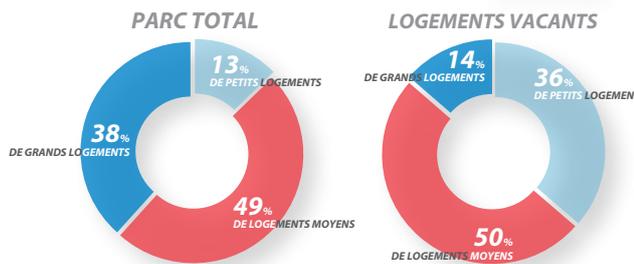


■ Part de la vacance parmi les petits logements
 ■ Part de la vacance parmi les logements moyens
 ■ Part de la vacance parmi les grands logements

	PETITS LOGEMENTS 1 ou 2 pièces			LOGEMENTS MOYENS 3 ou 4 pièces			GRANDS LOGEMENTS 5, 6 pièces et plus		
	Parc total en 2015	Dont logements vacants en 2015	Part de logements vacants	Parc total en 2015	Dont logements vacants en 2015	Part de logements vacants	Parc total en 2015	Dont logements vacants en 2015	Part de logements vacants
Ardenne Métropole	12 895	2 714	21%	36 159	3 734	10%	16 266	1 014	6%
Charleville-Mézières	6 909	1 349	20%	15 033	1 679	11%	5 118	371	7%
Sedan	3 020	764	25%	5 896	941	16%	1 817	233	13%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	2 966	601	20%	15 230	1 114	7%	9 331	410	4%
Département Ardennes	23 755	5 246	22%	79 385	8 571	11%	42 147	2 758	7%

SOURCE : FILOCOM 2015

RÉPARTITION DES LOGEMENTS D'ARDENNE MÉTROPOLIS selon leur taille





LES LOGEMENTS ET LEURS OCCUPANTS



CONSTAT n°35 (cf actions 11-19) PAS D'ACCÈS A LA LOCATION DE VÉHICULES EN DEHORS DES PÔLES CENTRES

L'OFFRE DE PARTAGE DE VÉHICULES ENTRE PARTICULIER RESTE LIMITÉE

L'offre de location se concentre principalement à Charleville-Mézières et Sedan, autour des gares via les professionnels de la location, mais aussi adossée à certains centres commerciaux.

De même, l'offre entre particuliers est limitée, et principalement disponible au sein des pôles centres, bien qu'une offre ponctuelle semble exister à Saint Laurent ou à Issancourt-et-Rumel.

CONSTAT n°36 (cf actions 11-19) 149 BORNES DE RECHARGE ET 32 VÉHICULES EN LIBRE SERVICE

En 2018, un service de recharge et de partage de véhicules électriques se met en place au sein d'Ardenne Métropole.

La disposition des bornes couvre l'ensemble du territoire.

CONSTAT n°37 UNE OFFRE EN TAXI ÉGALEMENT RESTREINTE

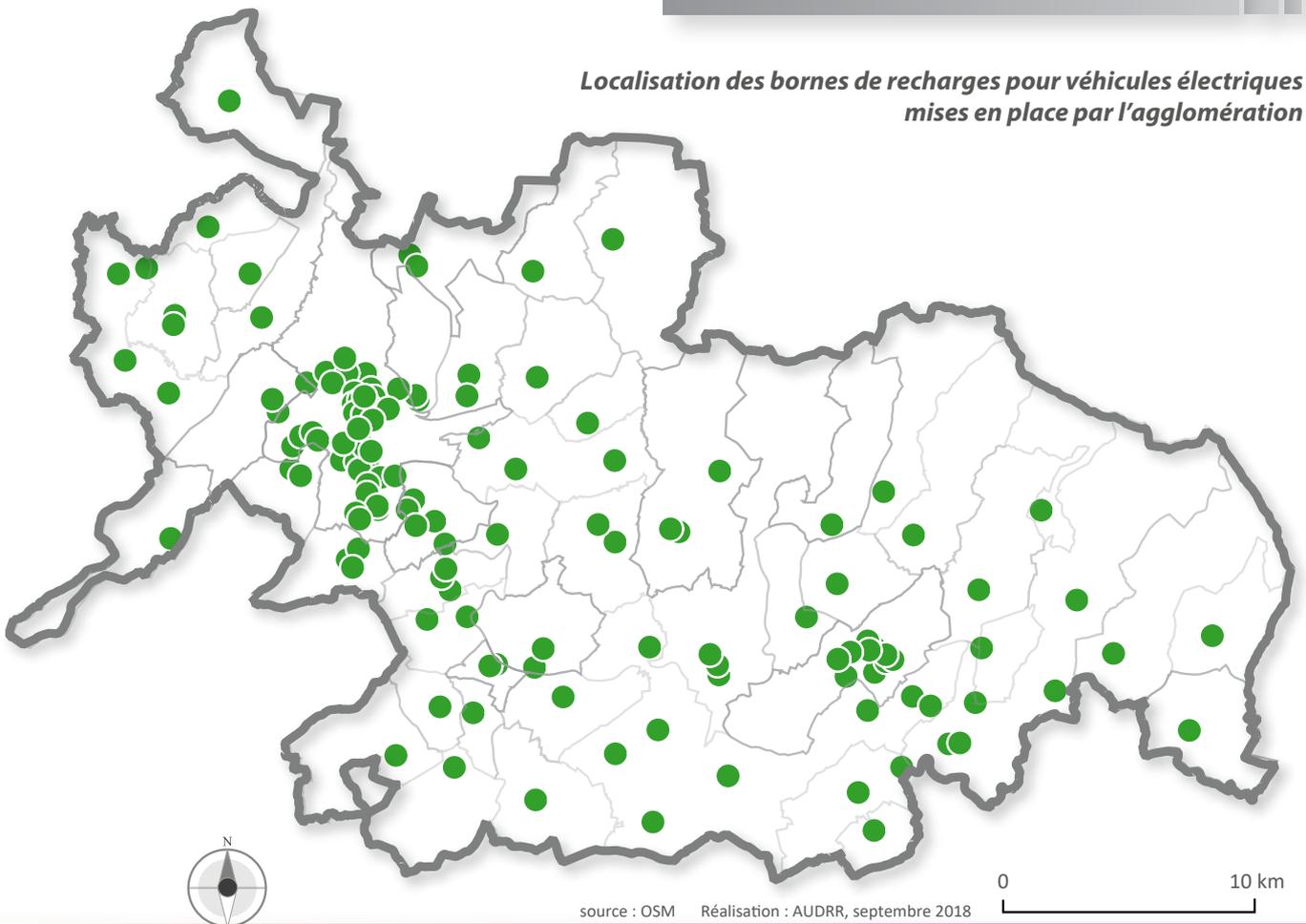
Selon le registre national des immatriculations en septembre 2018, 30 entreprises de taxi exercent sur le territoire d'Ardenne Métropole.

Ainsi, sans être propriétaire de sa voiture, l'accès à une offre de location semble restreinte aux pôles centres. L'offre de déplacements se caractérisent donc par l'usage de son propre véhicule, l'usage du réseau de transport en commun et du TER ou d'un taxi.

Cet état des lieux est aujourd'hui remis en cause par l'installation de borne de recharges électriques et de véhicules en location associés à ces bornes, qui rééquilibre l'offre de location sur le territoire.

La location de véhicules est également un moyen de se déplacer sans être propriétaire d'un moyen de déplacement.

Localisation des bornes de recharges pour véhicules électriques mises en place par l'agglomération



source : OSM Réalisation : AUDRR, septembre 2018

5. L'ÉNERGIE

RENOUVELABLE ET TRADITIONNELLE



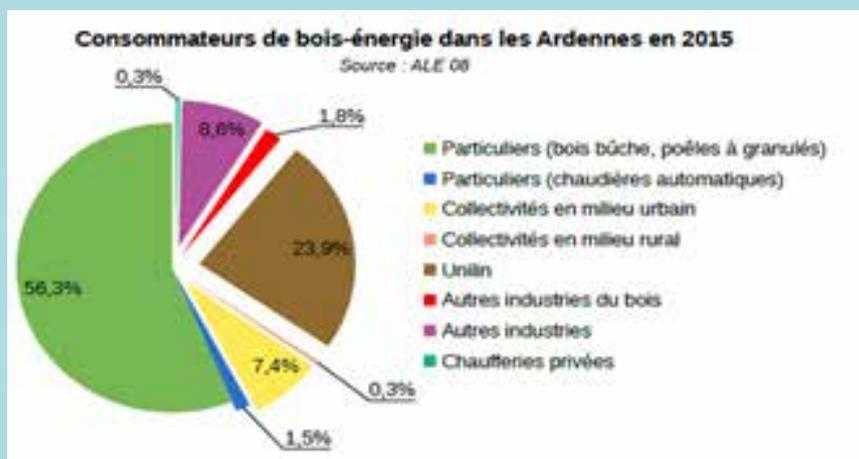
Schéma d'implantation d'une unité de méthanisation.

Source : ALE08

Le territoire des Ardennes est fortement engagé sur la voie de la production énergétique, avec une centrale nucléaire à Chooz, mais aussi le plus important parc éolien de l'ex-Champagne-Ardenne. Le schéma éolien du département fixait en 2013 à 33% l'objectif de production d'énergie renouvelable dans la production totale d'énergie.

Le territoire est également consommateur de bois-énergie, ressource produite sur place, et qui couvre 65% de la production renouvelable.

Enfin, on peut citer 2 projets de méthanisation à Ardenne Métropole, à Vivier-au-Court et Villers-Semeuse.



Principaux consommateurs de bois-énergie. Source : ALE08

MARQUEUR n°4

UN TERRITOIRE PRODUCTEUR D'ÉNERGIE ET DE CITOYENNETÉ

Ardenne Métropole compte plus de 100 établissements de production d'électricité, dont La Moskowa, à Sedan, centrale solaire productrice de 94Mw/an. Les Ardennes hébergent également 3 expérimentations citoyennes recensées à ce jour : une unité de méthanisation à Chalandry-Elaire, et 2 parcs éoliens à Signy-l'Abbaye et Bouvellemont.



LES LOGEMENTS ET LEURS OCCUPANTS



6. LES OCCUPANTS - LE PROFIL DES LOCATAIRES HLM



CONSTAT n°38 (cf actions 1-12-13-17-18) DE NOMBREUX LOCATAIRES HLM, EN PARTICULIER DANS LE COEUR URBAIN

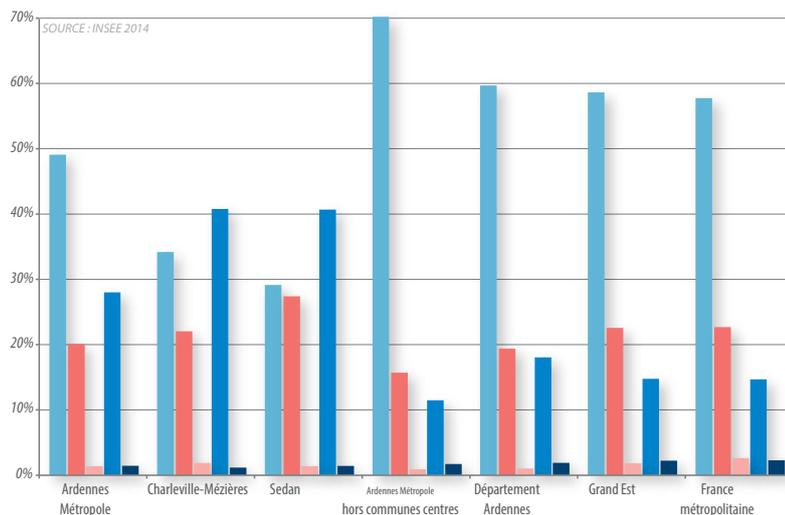
PRÈS DE 2 FOIS PLUS DE LOCATAIRES SOCIAUX SUR ARDENNE MÉTROPOLITAINE QU'EN MOYENNE EN FRANCE

15 917 logements sociaux ont été recensés par l'INSEE en 2014 sur Ardenne Métropole. **28% des occupants du parc total habitent ainsi un logement social** (contre 15% en France métropolitaine).

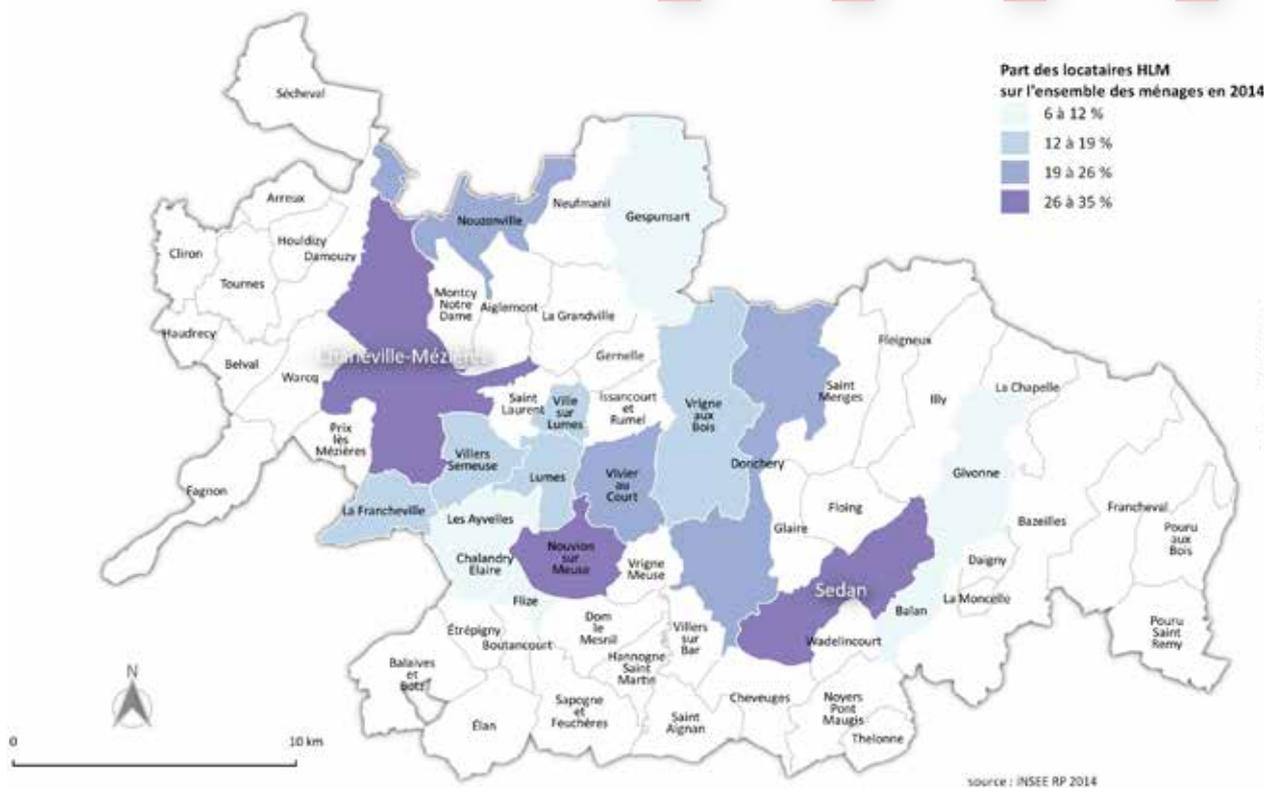
Assez logiquement, les pôles urbains dénombrent davantage de logements sociaux (41% du parc total) puisqu'ils concentrent **82% de l'offre sociale intercommunale** avec plus de 13 000 logements selon l'INSEE. À noter que si leur nombre a progressé sur Charleville-Mézières (6%) entre 2009 et 2014, il a diminué de 12% sur Sedan, probablement en raison du Plan de Rénovation Urbaine.

À noter que les communes les plus urbaines (le cœur urbain de l'agglomération), le long des principaux axes de transport du territoire, entre Charleville-Mézières et Sedan notamment, concentrent également une part plus élevée de logements HLM (carte ci-dessous).

L'OCCUPATION DU PARC - PROPRIÉTAIRE/LOCATIF PRIVÉ/LOCATIF SOCIAL
RÉPARTITION ET ÉVOLUTION ENTRE 2009 ET 2014



	Propriétaires			Locatif privé			Locatif privé d'un logement meublé ou d'une chambre d'hôtel			Locatif social			Logé gratuitement		
	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009
Ardenne Métropole	27905	49%	1%	11426	20%	2%	780	1%	11%	15917	28%	0%	819	1%	-15%
Charleville-Mézières	8001	34%	-3%	5160	22%	-4%	435	2%	29%	9544	41%	6%	273	1%	-39%
Sedan	2532	29%	1%	2380	27%	12%	120	1%	-16%	3534	41%	-12%	124	1%	-11%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	17372	70%	3%	3887	16%	6%	225	1%	0%	2839	11%	1%	422	2%	12%
Département Ardennes	72968	60%	2%	23684	19%	4%	1236	1%	9%	22069	18%	-1%	2310	2%	-12%
Région Grand Est	1424527	59%	3%	547954	23%	4%	44352	2%	9%	358574	15%	2%	53844	2%	-12%
France métropolitaine	16196311	58%	2%	6359503	23%	1%	730179	3%	16%	4116378	15%	3%	642258	2%	-13%



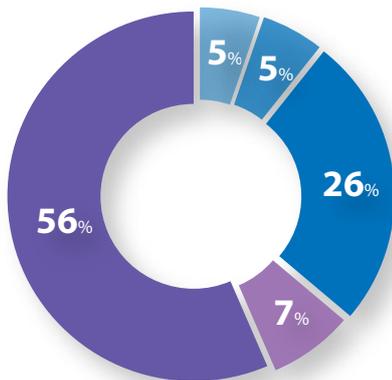
PRÉCISIONS SUR LE DÉNOMBREMENT DU PARC SOCIAL SELON RPLS, ON RECENSERAIT UN PEU PLUS DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Selon le Répertoire du Parc Locatif Social de 2016 (tableau ci-contre), le nombre de logements sociaux est plus élevé que celui avancé par les enquêtes tournantes du recensement de l'INSEE.

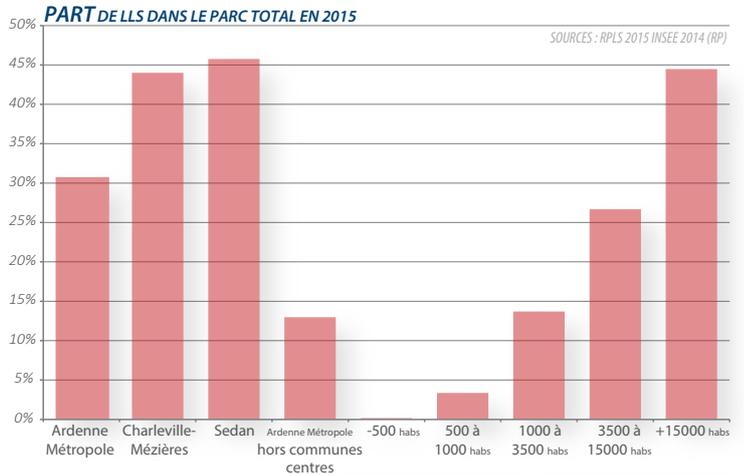
On passerait de 15 900 (INSEE 2014) à 17 500 logements (RPLS 2015), soit de 28% du parc total à 31%.

Cela ferait également passer la part de locatif social dans le parc total à 44% sur Charleville-Mézières et 46% sur Sedan.

RÉPARTITION DU PARC DE LLS SELON LE TYPE DE COMMUNES D'ARDENNE MÉTROPOLE EN 2015

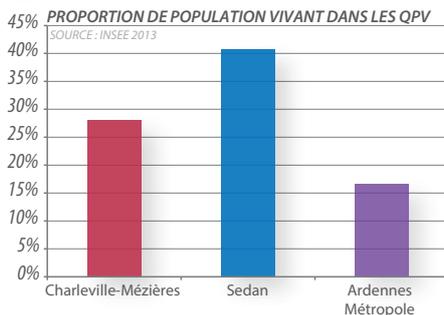


LA PART DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX (LLS) SELON RPLS EN 2015
PART DE LLS (RPLS 2015) DANS LE PARC TOTAL (INSEE 2014) ENTRE 2009 ET 2015



	LE PARC DE LOGEMENT SOCIAL (LLS) EN 2015			ÉVOLUTIONS DU PARC DE LOGEMENT SOCIAL ENTRE 2009 ET 2015		
	Effectif LLS 2015 (RPLS)	Résidences principales 2014 (INSEE)	Part LLS 2015 (RPLS/INSEE)	Effectif LLS 2009 (RPLS)	Évolution du parc 2009-2015	%age
Ardenne Métropole	17488	56847	31%	16661	827	5%
Charleville-Mézières	10301	23414	44%	9874	427	4%
Sedan	3976	8689	46%	3767	209	6%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	3211	24745	13%	3020	191	6%
Communes de - de 500 hab.	5	2964	0%	5	0	0%
Communes de 500 à 1000 hab.	104	3091	3%	82	22	27%
Communes de 1000 à 3500 hab.	1991	14527	14%	1874	117	6%
Communes de 3500 à 15000 hab.	1111	4164	27%	1059	52	5%
Communes de + 15000 hab.	14277	32102	44%	13641	636	5%

LE POIDS DES QPV D'ARDENNE MÉTROPOLE
POPULATION DES QPV EN 2013



	POPULATION 2013		PART du QPV dans la commune et l'EPCI
	Commune	EPCI	
Charleville-Mézières	13773	48991	28%
Manchester	2450		5%
Ronde Couture	7463		15%
La Houillère	2020		4%
La Couronne	1840		4%
Sedan	7387	18134	41%
Torcy Cités	1247		7%
Torcy Centre	1113		6%
Le Lac - Centre Ancien	5027		28%
Total	21160	127859	17%

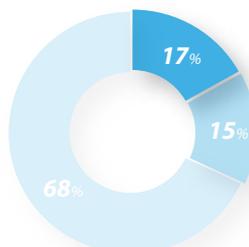
DES LOCATAIRES HLM CONCENTRÉS DANS LES QPV

Selon l'INSEE, 28% des habitants de Charleville-Mézières vivent dans un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), Ronde Couture étant le plus important. 41% des habitants de Sedan vivent dans un QPV, Le Lac - Centre Ancien étant le plus important.

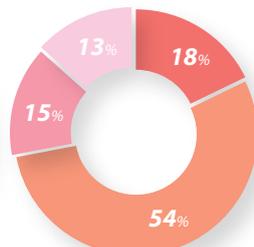
21 160 habitants de l'agglomération vivent en QPV en 2013, soit environ 17% de la population intercommunale.

Selon RPLS, 60% des logements locatifs sociaux des pôles urbains (8 300 logements) sont localisés dans les QPV.

RÉPARTITION DE POPULATION PARI MI LES QPV DE SEDAN



RÉPARTITION DE POPULATION PARI MI LES QPV DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES





LES LOGEMENTS ET LEURS OCCUPANTS



CONSTAT n°39 VERS LA DÉFINITION D'UN PROFIL TYPE DE LOCATAIRES HLM SUR ARDENNE MÉTRO-POLE

BEAUCOUP DE COUPLES ET DE FAMILLES ...

Tout d'abord, les ménages d'1 personne semblent légèrement sur-représentés dans le parc social, par rapport au parc de propriétaires ou au locatif privé.

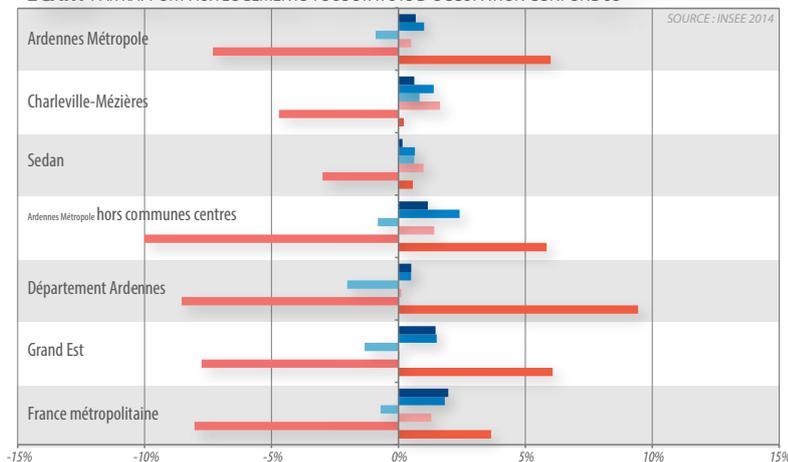
On retiendra néanmoins que **26% des logements locatifs sociaux de l'agglomération sont occupés par des couples** en 2014 et que **30% des occupants du parc social restent des ménages avec enfant(s)**. Une particularité du parc HLM sur ce territoire puisqu'il accueille ainsi 56% de couples et de ménages avec enfants.

LOGEMENTS LOCATIF SOCIAL DONNÉES CADRES

	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes		6 personnes et plus	
	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014								
Ardenne Métropole	6834	43%	4150	26%	2288	14%	1511	9%	790	5%	344	2%
Charleville-Mézières	4336	45%	2400	25%	1290	14%	853	9%	451	5%	215	2%
Sedan	1578	45%	960	27%	505	14%	299	8%	134	4%	58	2%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	921	32%	791	28%	493	17%	358	13%	205	7%	71	3%
Département Ardennes	9479	43%	5698	26%	3212	15%	2127	10%	1081	5%	471	2%
Région Grand Est	143737	40%	93729	26%	53029	15%	37146	10%	20242	6%	10689	3%
France métropolitaine	1595787	39%	1024934	25%	632937	15%	459564	11%	255065	6%	148090	4%

LES MÉNAGES ET L'OCCUPATION DES LOGEMENTS - LE LOCATIF SOCIAL RÉPARTITION EN 2014

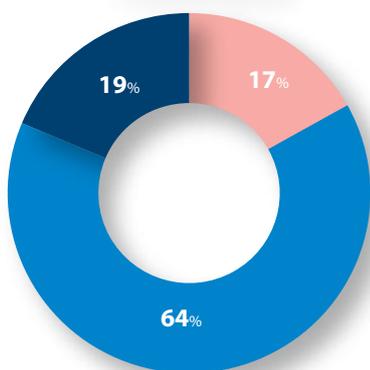
LE LOCATIF HLM PAR RAPPORT À TOUS LES STATUTS D'OCCUPATION ÉCART PAR RAPPORT AUX LOGEMENTS TOUS STATUTS D'OCCUPATION CONFONDUS



PETITS MÉNAGES Célibataires (ou veufs) et couples		MÉNAGES DE TAILLE MOYENNE Couples avec 1 ou 2 enfants				GRANDS MÉNAGES Couples avec 3, 4 enfants ou plus	
1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes et plus		
Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014	Effectif 2014	Part 2014
6834	43%	4150	26%	2288	14%	1511	9%
4336	45%	2400	25%	1290	14%	853	9%
1578	45%	960	27%	505	14%	299	8%
921	32%	791	28%	493	17%	358	13%
9479	43%	5698	26%	3212	15%	2127	10%
143737	40%	93729	26%	53029	15%	37146	10%
1595787	39%	1024934	25%	632937	15%	459564	11%

TAILLE ET OCCUPATION DES LOGEMENTS - LE LOCATIF SOCIAL RÉPARTITION EN 2014

CA ARDENNE MÉTROPOLE



... DANS DES LOGEMENTS DE MOYENNE TAILLE

64% des logements locatifs sociaux de l'agglomération sont de taille moyenne, soit 3 ou 4 pièces. Il s'agit d'une spécificité du parc social que l'on remarque également à l'échelle française (65%).

En revanche une des particularités du parc social de l'agglomération est qu'on y recense **davantage de grands logements qu'en France** (et encore plus dans le rural).

Cette partie du parc a aussi augmenté de 17% ces dernières années sur l'agglomération contre seulement 1% en France.

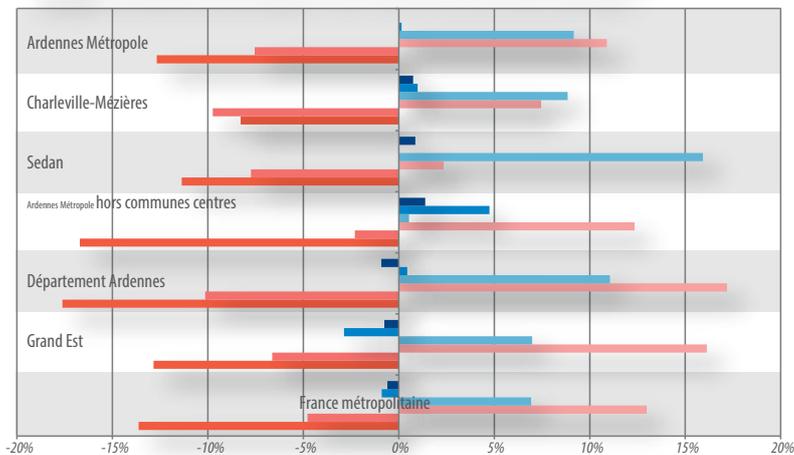
Enfin, la part de petits logements reste assez faible et en large diminution ces dernières années.

L.OCATIF SOCIAL

	Petits logements 1-2 pièces			Logements moyens 3-4 pièces			Grands logements 5-6 pièces (et plus)		
	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009	Effectif 2014	Part 2014	Évolution depuis 2009
Ardenne Métropole	2688	17%	-13%	10261	64%	0%	2969	19%	17%
Charleville-Mézières	1748	18%	-8%	6267	66%	3%	1529	16%	43%
Sedan	719	20%	-21%	2247	64%	-9%	568	16%	-5%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	221	8%	-17%	1747	62%	4%	872	31%	2%
Département Ardennes	3560	16%	-11%	14133	64%	-1%	4376	20%	11%
Région Grand Est	73175	20%	3%	233704	65%	2%	51694	14%	1%
France métropolitaine	964053	23%	5%	2660054	65%	2%	492270	12%	1%

SOURCE : INSEE 2014

LE LOCATIF HLM PAR RAPPORT À TOUS LES STATUTS D'OCCUPATION
ÉCART PAR RAPPORT AUX LOGEMENTS TOUS STATUTS D'OCCUPATION CONFONDUS



UN MAJORITÉ DE LOGEMENTS CONSTRUITS ENTRE 1945 ET 1990 ...

Les logements sociaux d'Ardenne Métropole semblent être typiques de cette époque puisque **78% d'entre eux ont été construits entre 1945 et 1990**, alors qu'en France ils représentent 71% du parc social.

Si l'on compare le parc social au reste du parc, on constate **une nette sur-représentation de logements construits entre 1971 et 1990**, spécialement sur Sedan.

On remarque également une large sous-représentation de logements sociaux plus anciens (avant 1945).

	Avant 1919		1919 et 1945		1946 et 1970		1971 et 1990		1991 et 2005		2006 et 2011	
	Effectif	Part 2014	Effectif	Part 2014	Effectif	Part 2014	Effectif	Part 2014	Effectif	Part 2014	Effectif	Part 2014
Ardenne Métropole	557	4%	802	5%	6203	40%	5990	38%	1496	10%	626	4%
Charleville-Mézières	273	3%	328	3%	4007	43%	3685	39%	858	9%	252	3%
Sedan	160	5%	211	6%	1282	37%	1494	43%	164	5%	172	5%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	123	4%	262	9%	914	33%	811	29%	473	17%	202	7%
Département Ardennes	733	3%	1040	5%	9249	43%	7661	35%	2122	10%	859	4%
Région Grand Est	7512	2%	15356	5%	135733	41%	116544	35%	38653	12%	20798	6%
France métropolitaine	70059	2%	199772	5%	1416428	35%	1450455	36%	583746	15%	285048	7%

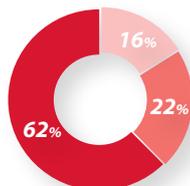
... ET UN TURN OVER PLUTÔT FAIBLE

62% des locataires HLM habitent leur logement depuis 3 ans ou plus. C'est bien plus que dans le locatif privé (44%), mais c'est 7% de moins que tous statuts d'occupation confondus (puisque les propriétaires occupent à 86% leur logements depuis plus de 3 ans).

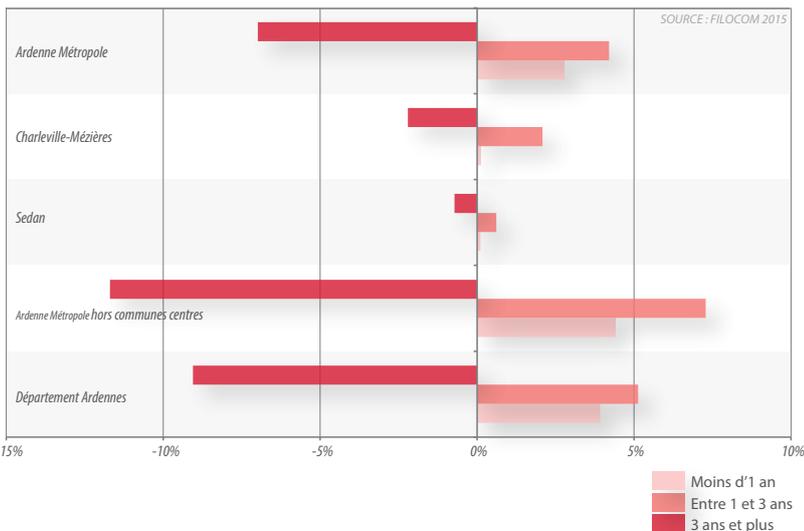
Pour autant, le parc social est censé jouer un rôle tout particulier dans le parcours résidentiel, qui consiste à accueillir les ménages en difficulté sur le plan social, économique ou familial, de façon transitoire, afin de leur permettre d'accéder un jour à la propriété.

Le manque de turn-over signifie notamment que leur situation ne s'améliore pas et ne leur permet pas de rejoindre un autre type de logement.

LE LOCATIF SOCIAL
RÉPARTITION
SELON LA DURÉE D'EMMÉNAGEMENT



LES LOCATAIRES HLM PAR RAPPORT À TOUS LES STATUTS D'OCCUPATION
ÉCART PAR RAPPORT AUX LOGEMENTS TOUS STATUTS D'OCCUPATION CONFONDUS



STATUTS D'OCCUPATION ET ANCIENNETÉ D'AMÉNAGEMENT
SELON FILOCOM 2015

	PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS			LOCATIF PRIVÉ			LOCATIF HLM SEM			AUTRES			LOCATIF COLLECTIVITÉS TERRITORIALES																	
	Moins d'1 an	Entre 1 et 3 ans	3 ans et plus	Moins d'1 an	Entre 1 et 3 ans	3 ans et plus	Moins d'1 an	Entre 1 et 3 ans	3 ans et plus	Moins d'1 an	Entre 1 et 3 ans	3 ans et plus	Moins d'1 an	Entre 1 et 3 ans	3 ans et plus															
Ardenne Métropole	1288	2%	2621	5%	24189	43%	4020	7%	4273	8%	6484	11%	2049	4%	2757	5%	7971	14%	88	0%	118	0%	423	1%	61	0%	72	0%	224	0%
Charleville-Mézières	409	2%	793	3%	6910	30%	1853	8%	1767	8%	2343	10%	1437	6%	1884	8%	5446	24%	47	0%	51	0%	160	1%	22	0%	Sstat	Sstat	40	0%
Sedan	118	1%	286	3%	2177	25%	975	11%	1122	13%	1768	21%	346	4%	460	5%	1233	14%	12	0%	21	0%	62	1%	Sstat	Sstat	Sstat	Sstat	26	0%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	761	3%	1542	6%	15102	61%	1192	5%	1384	6%	2373	10%	266	1%	413	2%	1292	5%	29	0%	46	0%	201	1%	Sstat	Sstat	Sstat	Sstat	158	1%
Département Ardennes	3453	3%	7217	6%	62678	51%	7339	6%	7937	6%	12666	10%	2757	2%	3797	3%	11320	9%	230	0%	330	0%	1223	1%	330	0%	476	0%	874	1%



LES LOGEMENTS ET LEURS OCCUPANTS



ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

VERS UN PROFIL TYPE DE LOCATAIRES HLM POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES PARCOURS RÉSIDENTIELS

Des logements de taille moyenne et plutôt anciens, occupés par une majorité de couples et de familles depuis un certain temps.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

- 78% des logements sociaux ont été construits entre 1945 et 1990 sur l'agglomération (71% en France).
- 64% de logements de taille moyenne.
- 26% de couples et 30% de couples avec enfant(s).
- 62% des locataires HLM habitent leur logement depuis 3 ans ou plus.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

1. LA DEMANDE D'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX ou "la demande en logement social"

Un marché plutôt fluide : la pression semble relativement faible sur le parc HLM de l'agglomération d'Ardenne Métropole.

Selon les chiffres clés des attributions, le territoire a été concerné par 3 490 demandes en 2017 et 75% des demandes stockées en 2017 avaient moins d'un an.

Enfin, le **taux de pression** calculé sur Ardenne Métropole (stock de demandes/attributions) n'atteint que **1,6** en 2017, alors qu'il est de 3,35 en moyenne en France (source Observ'Agglo).

2. LA RÉNOVATION URBAINE DANS LES QPV

Programme de Rénovation Urbaine de Charleville-Mézières :

Après 12 ans de rénovation urbaine sur les QPV de "La Houillère", de "La Ronde Couture" et de "Manchester", on recense 1 297 démolitions, dont 918 logements occupés, ainsi que 866 constructions neuves, dont 312 hors QPV. Si près de 90% des constructions ont été financées en PLUS-CD, c'est 70% des acquisitions améliorations (32 au total) qui l'ont été en PLA-I.

Programme de Rénovation Urbaine de Sedan :

Après 3 ans de rénovation urbaine sur les QPV de "Torcy-Cités", "du Lac", on recense 854 démolitions, dont 704 logements occupés, ainsi que 542 constructions neuves.

Enfin, si pour le PRU de Charleville-Mézières les opérations de démolition et de construction sont entièrement terminées dans les QPV et à 75% hors QPV, un certain nombre d'opérations restent à achever sur Sedan.

CONSTAT n°40 (cf actions 1-2-12-13) DES SITUATIONS DE FORTE PRÉCARITÉ ET UN PARC TRÈS SOCIAL QUASI-EXCLUSIVEMENT SITUÉ DANS LES 2 PÔLES URBAINS

UN TAUX DE PAUVRETÉ PARTICULIÈREMENT ÉLEVÉ

À l'image de son département, la majorité des ménages d'Ardenne Métropole (63%) perçoit un revenu lui permettant d'accéder à un logement social.

Si cet indicateur n'est pas beaucoup plus élevé qu'en moyenne en France, la part de ménages en grande difficulté sur Ardenne Métropole l'est.

Ainsi, **21,3% de ménages de l'ancienne agglomération de Charleville-Mézières vivent en dessous du seuil de pauvreté INSEE** (soit approximativement 900€/mois). Le taux atteint même 27% sur la commune de Charleville-Mézières et 31,8% sur Sedan.

Pour référence, le taux de pauvreté n'atteint que 14,5% des ménages à l'échelle nationale.

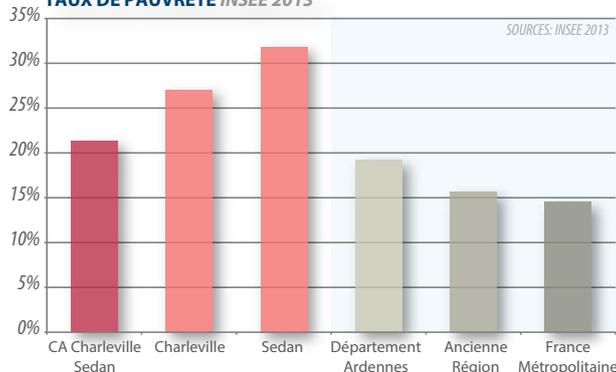
Enfin, **15%** des habitants d'Ardenne Métropole vivent dans une situation de **grande précarité** selon FILOCOM en 2015 (ménages dont les revenus sont <ou= à 30% des plafonds PLUS).

LE NIVEAU DE VIE

REVENU MÉDIAN ET TAUX DE PAUVRETÉ INSEE 2013
ET PLAFONDS DE REVENUS FILOCOM 2009-2015

REVENUS INSEE 2013	Revenu médian	Part des ménages imposés	Taux de pauvreté
CA Charleville-Mézières/Sedan	17885	49,7	21,3
Charleville-Mézières	16563	46,5	27,0
Sedan	15132	38,1	31,8
Département Ardennes	18171	49,3	19,2
Région Champagne-Ardenne	19261	55,6	15,6
France Métropolitaine	20185	58,2	14,5

TAUX DE PAUVRETÉ INSEE 2013



PLAFONDS HLM FILOCOM 2015

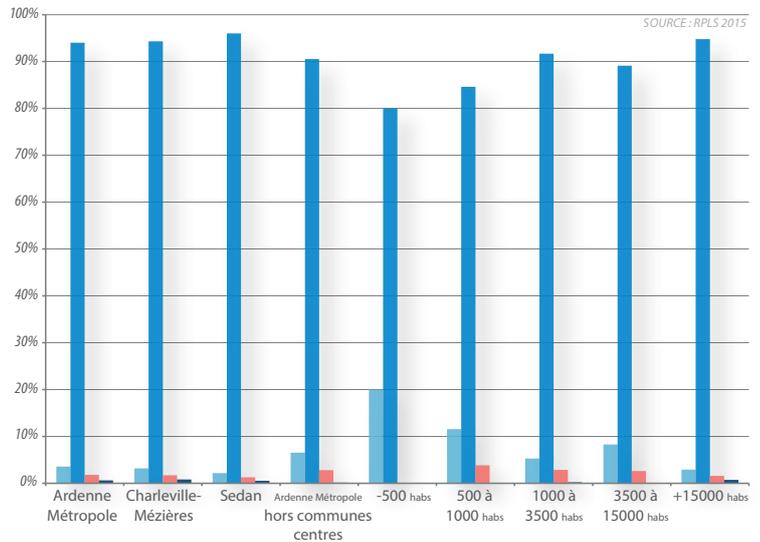
	GRANDE PRÉCARITÉ Revenus < ou = à 30% du plafond PLUS			PRÉCARITÉ Revenus < ou = à 60% du plafond PLUS			ACCÈS AUX LLS Revenus compris entre 60% et 100% du plafond PLUS			REVENUS CONFORTABLES Revenus supérieurs à 100% du plafond PLUS			TOTAL POP AYANT ACCÈS À UN LLS Revenus < ou = à 100% du plafond PLUS		
	Effectif 2015	Part 2015	Évolution depuis 2009	Effectif 2015	Part 2015	Évolution depuis 2009	Effectif 2015	Part 2015	Évolution depuis 2009	Effectif 2015	Part 2015	Évolution depuis 2009	Effectif 2015	Part 2015	Évolution depuis 2009
Ardenne Métropole	8629	15%	5%	18674	33%	-8%	16252	29%	-2%	20837	37%	9%	34926	63%	-5%
Charleville-Mézières	4632	20%	8%	8917	39%	-4%	6116	27%	-6%	7572	33%	1%	15033	67%	-5%
Sedan	2097	25%	6%	3978	47%	-6%	2334	27%	-3%	2181	26%	5%	6312	74%	-5%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	1900	8%	-1%	5779	23%	-13%	7802	32%	1%	11084	45%	15%	13581	55%	-5%
Département Ardennes	15693	13%	1%	38625	32%	-11%	37723	31%	0%	44906	37%	14%	76348	63%	-6%

PLUS DE 9 LOGEMENTS SUR 10 EN FINANCEMENT PLUS ...

Selon la base RPLS 2015, **94% des logements sociaux de l'agglomération ont été financés en PLUS** et s'adressent donc aux populations "les moins en difficulté".

Si l'on vient de voir qu'une part significative de la population d'Ardenne Métropole est en grande difficulté, seul **3,6% du parc social est en PLA-I**, soit 624 logements en 2015.

À noter cependant que bien que les volumes soient très faibles, **les communes rurales de moins de 1000 habitants présentent une proportion de logements très sociaux (PLA-I) plus élevée** qu'en moyenne sur l'agglomération ou même sur les pôles urbains.



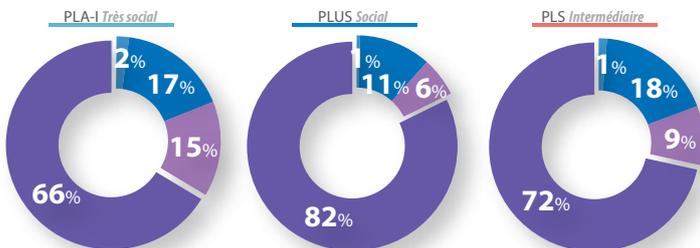
DÉTAIL FINANCEMENTS DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

	Parc social			PLA-I Très social		PLUS Social		PLS Intermédiaire		Non conventionnés (PLI)	
	Residences principales (INSEE) 2014	LLS 2015	Part LLS 2015	Effectif 2015	Part 2015	Effectif 2015	Part 2015	Effectif 2015	Part 2015	Effectif 2015	Part 2015
Ardenne Métropole	56847	17488	31%	624	3,6%	16440	94,0%	316	1,8%	108	0,6%
Charleville-Mézières	23414	10301	44%	327	3,2%	9716	94,3%	175	1,7%	83	0,8%
Sedan	8689	3976	46%	87	2,2%	3817	96,0%	51	1,3%	21	0,5%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	24745	3211	13%	210	6,5%	2907	90,5%	90	2,8%	4	0,1%
Communes de - de 500 hab.	2964	5	0%	1	20,0%	4	80,0%	0	0,0%	0	0,0%
Communes de 500 à 1000 hab.	3091	104	3%	12	11,5%	88	84,6%	4	3,8%	0	0,0%
Communes de 1000 à 3500 hab.	14527	1991	14%	105	5,3%	1825	91,7%	57	2,9%	4	0,2%
Communes de 3500 à 15000 hab.	4164	1111	27%	92	8,3%	990	89,1%	29	2,6%	0	0,0%
Communes de + 15000 hab.	32102	14277	44%	414	2,9%	13533	94,8%	226	1,6%	104	0,7%

RAPPEL - CONDITIONS D'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT SOCIAL PLAFONDS DE REVENUS PAR TYPES DE MÉNAGES - RÉFÉRENCE AVRIL 2017

	PLA-I	PLUS	PLS	PLI
↑ 1 personne	11 067 €	20 123 €	26 160 €	28 172 €
↑↑ 2 personnes (sans personne à charge)	16 125 €	26 872 €	34 934 €	37 621 €
↑↑↑ Jeune ménage (sans personne à charge)	19 390 €	32 316 €	42 011 €	45 242 €
↑↑↑↑ 2 personnes ou personne seule + 2 personnes à charge	21 575 €	39 013 €	50 717 €	54 618 €
↑↑↑↑↑ + 3 personnes à charge	25 243 €	45 895 €	59 664 €	64 253 €
↑↑↑↑↑↑ + 4 personnes à charge	28 448 €	51 723 €	67 240 €	72 412 €
↑↑↑↑↑↑↑ Par personne supplémentaire	3 173 €	5 769 €	7 500 €	8 077 €

LE PARC SOCIAL (RPLS) EN DÉTAIL - FINANCEMENTS DES LLS PAR TYPES DE TERRITOIRES RÉPARTITION DES FINANCEMENTS DES LLS PART TYPES DE TERRITOIRES EN 2015



RÉPARTITION DES TYPES DE FINANCEMENTS DES LLS PAR TYPES DE TERRITOIRES

	PLA-I Très social	PLUS Social	PLS Intermédiaire
	Effectif 2015	Effectif 2015	Effectif 2015
Ardenne Métropole	624	16440	316
Charleville-Mézières	327	9716	175
Sedan	87	3817	51
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	210	2907	90
Communes de - de 500 hab.	1	4	0
Communes de 500 à 1000 hab.	12	88	4
Communes de 1000 à 3500 hab.	105	1825	57
Communes de 3500 à 15000 hab.	92	990	29
Communes de + 15000 hab.	414	13533	226

Source: RPLS 2015

... ET 2/3 DES LOGEMENTS TRÈS SOCIAUX DANS LES PÔLES

Même si la proportion de PLA-I dans le parc social est plus élevée sur les communes rurales (tableau précédent), **2 PLA-I sur 3 se situent tout de même à Charleville-Mézières ou Sedan.**

En complément de l'offre en logement locatifs sociaux, la desserte en transport en commun dans les QPV semble adaptée.



LES LOGEMENTS ET LEURS OCCUPANTS



CONSTAT n°41 *(cf actions 3-9)* UNE OFFRE EN TC PRÉSENTE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

UNE TARIFICATION ADAPTÉE

En superposant les arrêts de transports en commun (TC) aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), le maillage du réseau ainsi révélé montre une nette présence de l'offre en TC dans les QPV. Les fréquentations mensuelles des lignes A et A1 notamment reliant Sedan à Charleville-Mézières sont plutôt encourageante, ce qui montrerait que l'offre répond aux besoins. A Charleville-Mézières, les QPV sont desservis par des lignes structurantes, et bien fréquentées.

Par ailleurs, avec une solution tarifaire adaptée à de nombreuses situations, l'offre en transports en commun semble répondre aux besoins des habitants de ces quartiers.

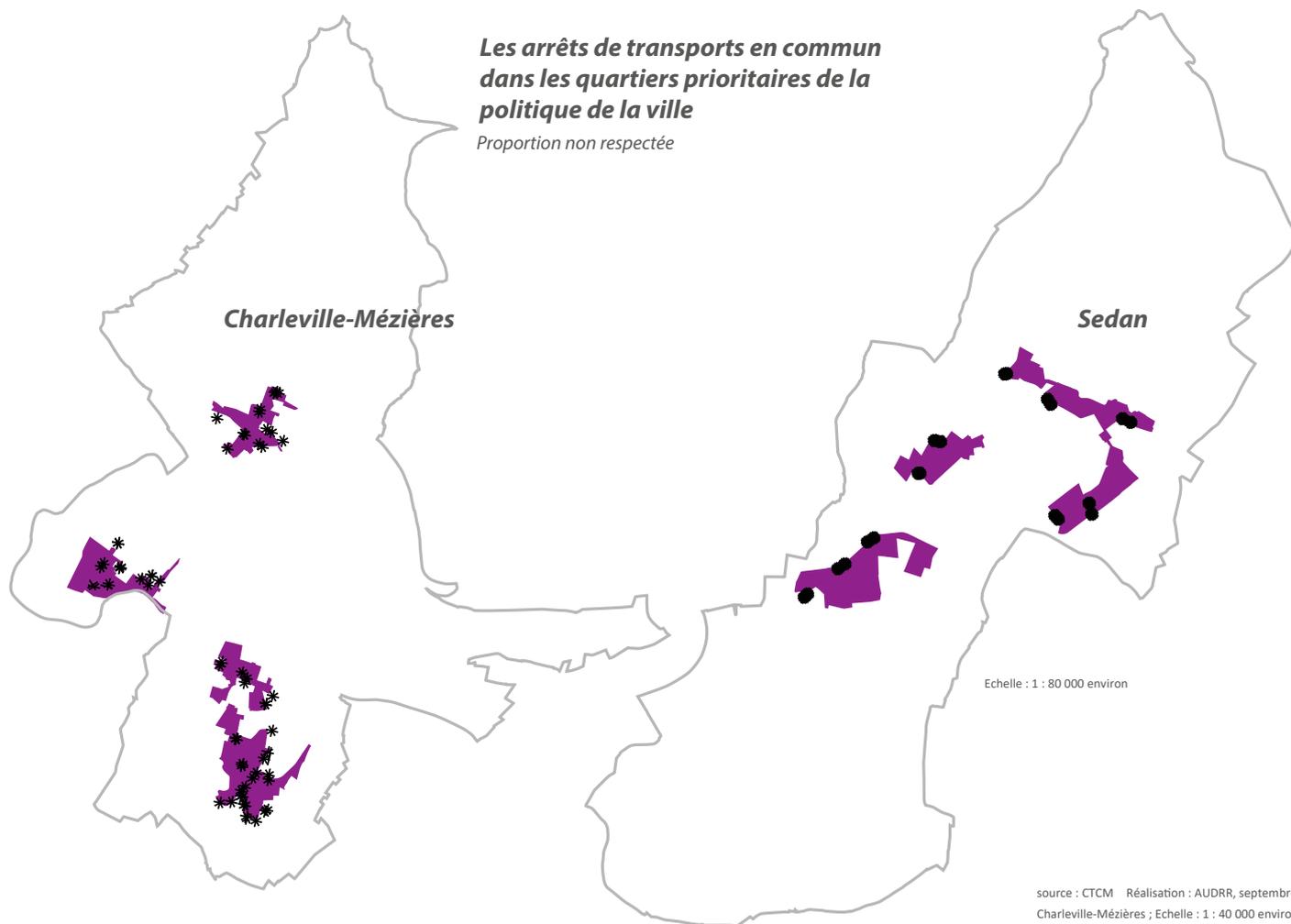
Les offres tarifaires pour les publics fragiles

Pass 1^{er} degré	20 €
<small>Pour les élèves scolarisés en maternelle et élémentaire. Titre nominatif octroyant 1 aller/retour par jour scolaire sur le trajet domicile-établissement scolaire.</small>	
Pass 2^{ème} degré	80 €
<small>Pour les élèves scolarisés au collège et lycée. Titre nominatif, illimité les jours scolaires sur le trajet domicile-établissement scolaire.</small>	
	40 €
<small>À partir du 3ème enfant d'une même famille, scolarisé dans le secondaire. Illimité les jours scolaires sur le trajet domicile établissement scolaire.</small>	
Pass 10 Sénior	6,50 €
<small>Pour les plus de 65 ans. Disponible en agences commerciales TAC.</small>	
Pass 10 Eco	3,50 €
<small>Pour les bénéficiaires CMU-C. Disponible en agences commerciales TAC.</small>	
Pass FidéliTAC Jeune	200 €
<small>Titre nominatif valable un an à partir de la date d'achat. Disponible en agences commerciales TAC.</small>	

Tarifs réseau TAC. Source : Réseau TAC 2018

Les arrêts de transports en commun dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

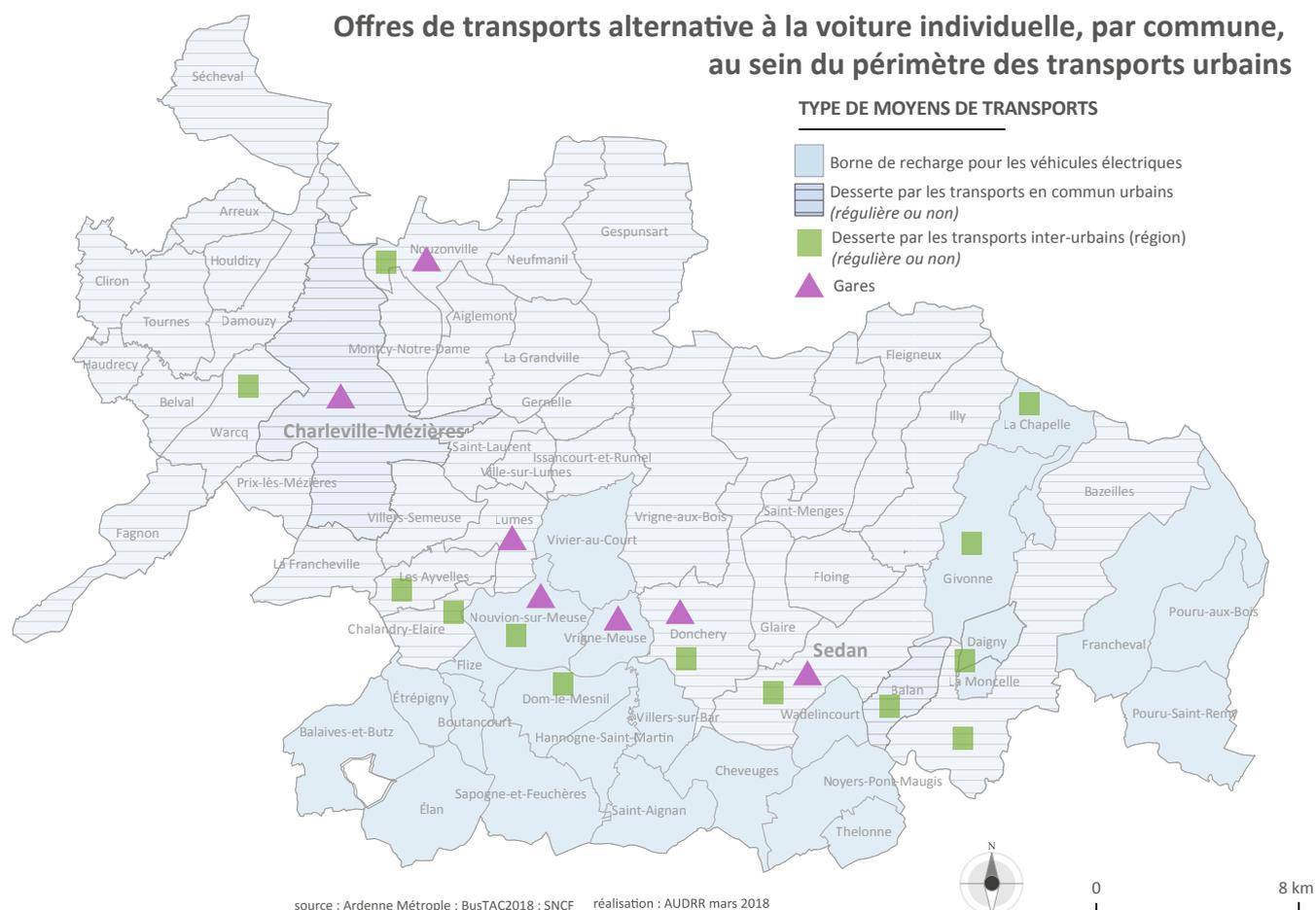
Proportion non respectée



source : CTCM Réalisation : AUDRR, septembre 2018
Charleville-Mézières ; Echelle : 1 : 40 000 environ
Sedan ; Echelle : 1 : 80 000 environ

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

VERS UN PROFIL TYPE DES COMMUNES DU PÉRIMÈTRE DES TRANSPORTS URBAINS



L'ENSEMBLE DES COMMUNES D'ARDENNE MÉTROPOLE A ACCÈS À UNE OFFRE ALTERNATIVE À LA VOITURE INDIVIDUELLE

L'ensemble des communes de la communauté d'agglomération ont accès à une offre alternative à la voiture individuelle. Toutes sont dotées de bornes de recharge pour les véhicules électriques, et ont donc potentiellement accès au service d'autopartage.

Les besoins des enfants scolarisés et habitants sur le territoire sont également satisfait pour l'ensemble des communes (non représenté sur la carte).

Les services interurbains, dont l'organisation dépend d'autres autorités organisatrices des mobilités, permet de compléter l'offre de transport urbain, en proposant notamment une

desserte en bus pour les communes au centre et au sud du territoire, entre la périphérie de Charleville-Mézières et Sedan. Les dessertes interurbaines en train suivent globalement le tracé de l'offre routière.

Les transports en commun urbains de l'agglomération offrent une desserte de 60% des communes et 87% de la population (tout type de service confondu).

Les principaux enjeux relatifs aux modes alternatifs à la voitures individuelle sont donc moins une amélioration de l'offre en volume, qu'une amélioration des interconnexions entre les offres elles-mêmes, et une meilleure diffusion de l'information pour signifier leur existence.

ENJEU n°3



LES PUBLICS

SPÉCIFIQUES

LES CONSTATS EN MATIÈRE D'HABITAT ET DE DÉPLACEMENTS

- Les étudiants et les scolaires 1
- Les personnes âgées 2
- L'accès au numérique pour connecter les territoires 3
- Les personnes handicapées 4
- Les gens du voyage 5
- Les autres publics spécifiques 6



LES PUBLICS SPÉCIFIQUES



1. LES BESOINS EN LOGEMENTS DES ÉTUDIANTS

CONSTAT n°42 (cf action 16-17) UNE VOLONTÉ DU TERRITOIRE DE SOUTENIR ET D'AMÉLIORER LA VIE ÉTUDIANTE

UN PUBLIC APPELÉ À SE DÉVELOPPER

Le territoire d'Ardenne Métropole recense **environ 2300 étudiants**, pour 17 établissements d'enseignement supérieur et un peu plus d'une cinquantaine de formations, ce qui représente la majorité de l'offre départementale. Ils se concentrent en majorité dans les pôles urbains de Charleville-Mézières et Sedan. En moyenne, 30% des bacheliers du territoire poursuivent leurs études supérieures dans les Ardennes.

Le projet d'extension du Campus du Moulin Blanc de Charleville-Mézières prévu pour 2019 (extension de l'IUT et nouvelles formations portées par la Chambre de Commerce et d'Industrie) et les projets intercommunaux envers ce public auront vocation à **augmenter ces effectifs**.

C'est pourquoi le territoire est particulièrement attentif aux besoins des étudiants, caractérisés par une grande hétérogénéité de situations.

Leurs parcours sont pluriels et changeants : seul ou à plusieurs, en emploi partiel ou en stage...

De plus, le taux de pauvreté des jeunes de moins de 30 ans est un facteur de fragilisation des populations particulièrement présent sur le territoire. Les écarts avec les moyennes nationales et régionales sont importants.

Les pôles urbains sont particulièrement impactés. A Charleville-Mézières, près d'1 jeune sur 2 est concerné et plus d'1/3 à Sedan.

UN PUBLIC FRAGILE

Deux difficultés majeures peuvent être observées chez ces publics: la modestie des revenus et la difficulté à trouver des logements pour de courts séjours, dans le cadre de stages par exemple.

Selon l'enquête étudiante 2018-2019 menée par la ville de Charleville-Mézières en début d'année scolaire, **les conditions sociales des étudiants semblent effectivement parfois difficiles**. 62,2% des étudiants interrogés estiment que la rémunération liée à leur activité professionnelle est indispensable à la poursuite de leurs études, plus de la moitié des étudiants sont boursiers et près de 60% considèrent que leur reste à vivre est inférieur à 7€.

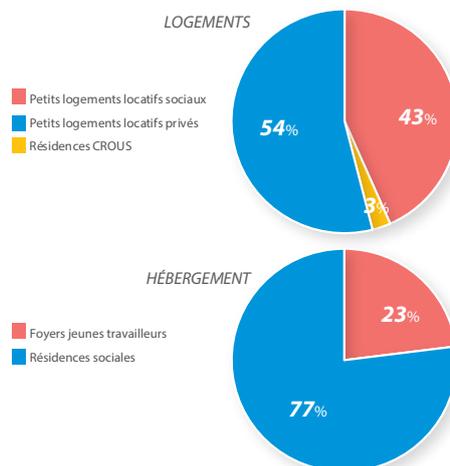


LE NIVEAU DE VIE DES JEUNES TAUX DE PAUVRETÉ DES MOINS DE 30 ANS

	TAUX DE PAUVRETÉ des moins de 30 ans 2014	MÉDIANE DE NIVEAU DE VIE 2014
CA Charleville-Mézières / Sedan	37,8%	17 885
Charleville-Mézières	45,5%	16 563
Sedan	38,1%	15 132
Département Ardennes	32,7%	18 171
Région Grand Est	27,7%	20 240
France métropolitaine	22,8%	20 185

SOURCE : INSEE-DGFIIP-CNAF-CCMSA, fichier localisé social et fiscal 2013

L'OFFRE EN LOGEMENTS ET EN HÉBERGEMENT POUR ÉTUDIANTS D'ARDENNE MÉTROPOLE EN 2018



Sources: compilation de données AUDRR (PDALPO, INSEE 2014, sites dédiés 2018...)

LES STRUCTURES PRÉSENTES ET LA DEMANDE

Les étudiants ont à leur disposition 4 résidences CROUS dédiées en 2018, pour environ 150 places d'accueil.

Cependant, les parcs locatifs privés et sociaux restent des lieux d'habitat privilégiés.

Depuis 2015, 14% du total des demandes satisfaites de logement social du territoire proviennent de personnes de moins de 24 ans, en large majorité sur Charleville-Mézières. Cela représente en moyenne chaque année 350 personnes et respectivement 71% et 8% des demandes « des jeunes » du département et de la région.

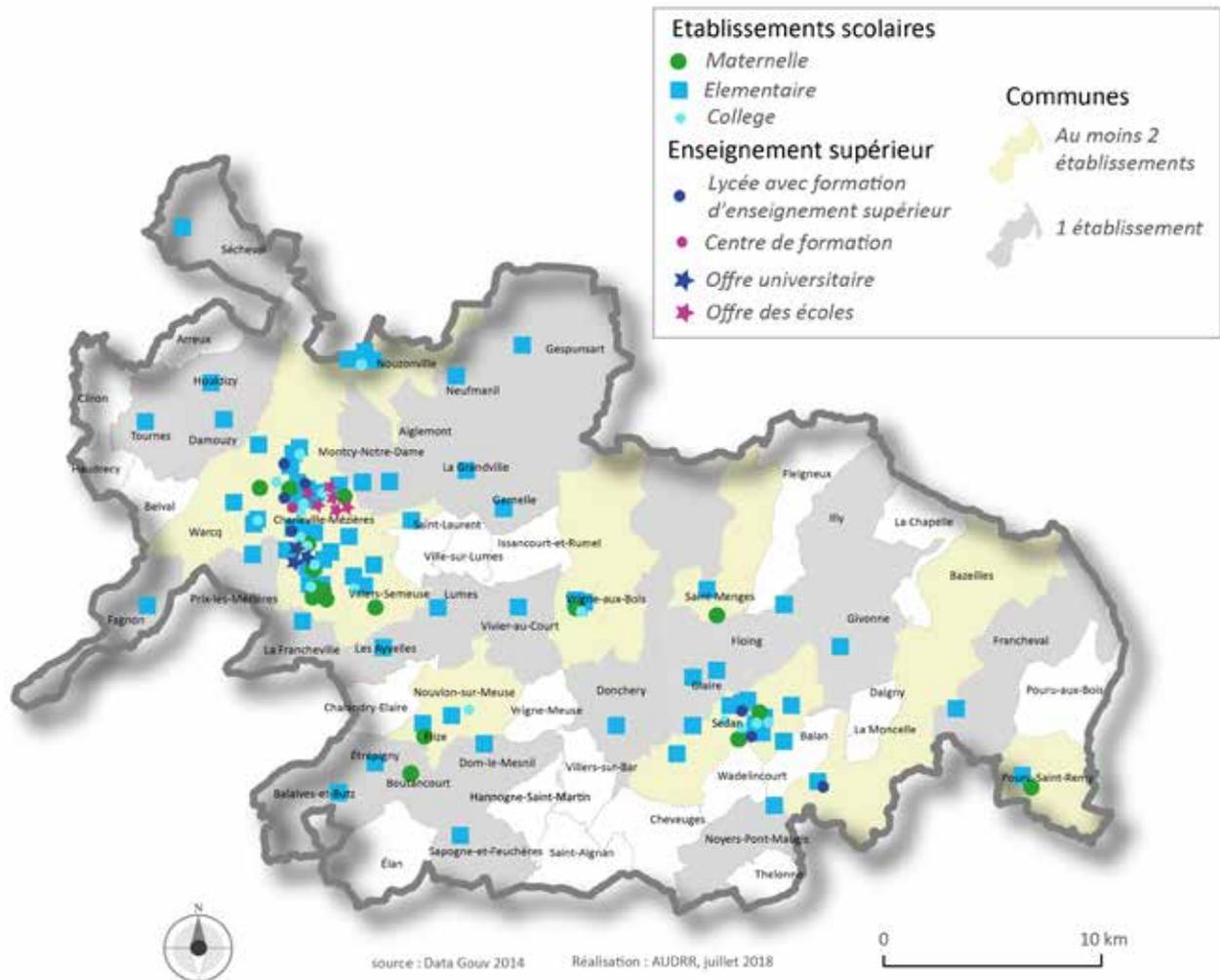
Quant aux petits logements, en 2014 ils représentent 17 % du parc locatif social contre 30% dans le parc privé. Toutefois ces derniers sont touchés par un fort taux de vacance et semblent donc moins correspondre aux attentes. Par ailleurs, avec l'évolution des modes d'habitat, les petits logements ne sont plus exclusivement recherchés par les étudiants (colocations,...).

Enfin, d'après l'enquête étudiante 2018-2019 menée par la ville de Charleville-Mézières en début d'année scolaire, **il n'existerait pas de tensions sur le marché du logement étudiant** : plus de 60% des étudiants habitent chez leurs parents et 17% des étudiants louent chez un particulier. De plus, les étudiants indiquent ne pas rencontrer de difficultés à se loger (90,2%).

Un besoin spécifique de mobilité à destination des jeunes publics existe.



2. LES BESOINS EN MOBILITE DES JEUNES ET DES SCOLAIRES



CONSTAT n°43 (cf action 16-17) UN VOLUME DE TRAJETS DOMICILE-ÉTUDES POTENTIELLEMENT IMPORTANT

AU 1ER SEMESTRE 2018, 4000 ÉLÈVES SONT
TRANSPORTÉS PAR LES TRANSPORTS EN
COMMUN SCOLAIRES.

Les lycées et les établissements supérieurs sont concentrés principalement dans les pôles urbains, où les besoins de mobilité peuvent être pris en charge par les systèmes de transports urbains. Cependant, les écoles élémentaires sont réparties uniformément sur le territoire.

Aux solutions de transports proposées par la collectivité, d'autres solutions peuvent être mobilisées par les ménages comme le covoiturage et autres trajets partagés entre étudiants ou parents d'élèves.

A noter qu'Ardenne Métropole ne propose pas de site internet pour la mise en relation de parents d'élèves ou des personnels d'établissement.

Pourtant, la demande de trajet *domicile-études* semble importante puisque près de 32 000 déplacements quotidiens vers le lieu d'études ont pour destination Ardenne Métropole (par comparaison, 58 000 trajets domicile-travail ont pour destination l'agglomération).



LES PUBLICS SPÉCIFIQUES



3. LES PERSONNES ÂGÉES

CONSTAT n°44 (cf action 8-16-18) UN PHÉNOMÈNE DE VIEILLISSEMENT DE POPULATION PÉRENNE

UNE POPULATION ÂGÉE EN CROISSANCE...

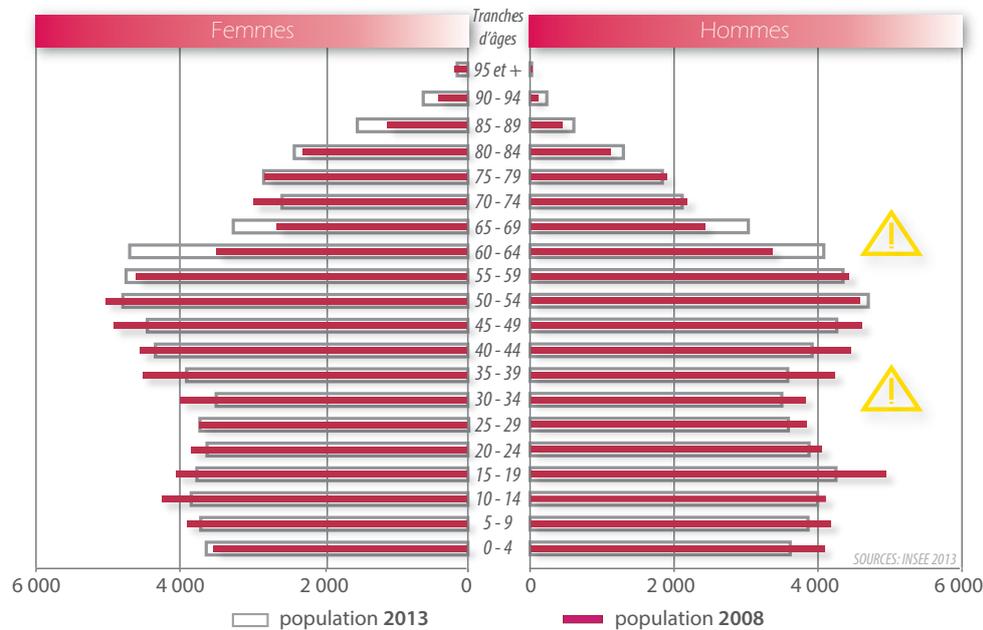
Comme décrit plus tôt, les populations les plus jeunes (15-19 ans notamment) et les populations actives (20-59 ans) ont vu leurs effectifs diminuer depuis quelques années.

À l'inverse, on relève **une forte augmentation de la population de plus de 60 ans (+11%)**, en particulier dans les communes rurales (+17%).

Il s'agit à l'évidence d'un glissement des populations situées dans les tranches d'âges de 50 à 59 ans vers celles de 60 à 69 ans (pyramide des âges ci-contre).

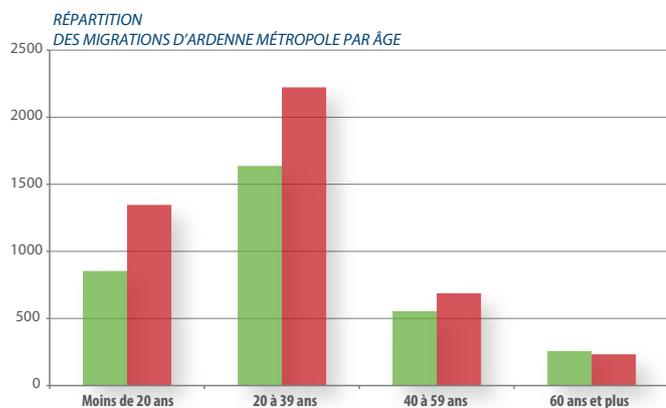
Bien qu'étant comparable à ce qu'on observe plus largement en France ou en région, le phénomène local de vieillissement de population semble **accentué par l'apport de nouveaux habitants âgés en provenance de l'extérieur du territoire**, comme l'attestent les données des migrations résidentielles ci-dessous.

LA POPULATION PAR ÂGE ENTRE 2008 ET 2013



	0-19 ans			20-39 ans			40-59 ans			60-74 ans			75 et plus		
	Effectif	%age	Évolution depuis 2009	Effectif	%age	Évolution depuis 2009	Effectif	%age	Évolution depuis 2009	Effectif	%age	Évolution depuis 2009	Effectif	%age	Évolution depuis 2009
Ardenne Métropole	30 671	24%	-7%	29 304	23%	-9%	35 560	28%	-4%	19 763	16%	15%	11 549	9%	11%
Charleville-Mézières	11 520	24%	-8%	12 296	25%	-10%	12 680	26%	-6%	7 535	15%	15%	4 956	10%	9%
Sedan	4 419	24%	-10%	4 516	25%	-9%	4 773	26%	-8%	2 837	16%	13%	1 597	9%	-3%
Communes «rurales» (Agglo hors Charleville-Sedan)	14 732	24%	-6%	12 492	23%	-7%	18 107	28%	-2%	9 392	16%	16%	4 996	9%	17%
Département Ardennes	68 855	25%	-5%	62 887	22%	-8%	78 898	28%	-2%	43 650	16%	14%	26 513	9%	8%
Région Grand Est	1 320 089	24%	-2%	1 360 643	25%	-5%	1 542 893	28%	-1%	828 392	15%	14%	500 767	9%	11%
France métropolitaine	15 514 602	24%	1%	15 655 010	25%	-3%	17 092 374	27%	0%	9 541 813	15%	15%	5 894 287	9%	9%

ZOOM SUR LES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES PAR ÂGES VERS ET DEPUIS ARDENNE MÉTROPOLÉ LES MIGRATIONS DE COMMUNE À COMMUNE (HORS ÉTRANGER) ENTRE 2012 ET 2013



SOURCE: MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES INSEE 2012-2013 DE COMMUNE À COMMUNE HORS ÉTRANGER

ORIGINE / DÉSTINATION DES MIGRATIONS D'ARDENNE MÉTROPOLÉ EN EFFECTIFS PAR ÂGES	FLUX ENTRANTS Emménagements sur Ardenne Métropole		FLUX SORTANTS Déménagements d'Ardenne Métropole		SOLDE Différence entrants-sortants
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif
Moins de 20 ans	853	26%	1346	30%	-493
20 à 39 ans	1637	50%	2223	50%	-586
40 à 59 ans	555	17%	688	15%	-133
60 ans et plus	257	8%	233	5%	24

... ET UN TERRITOIRE PLUTÔT ATTRACTIF POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Il ne s'agit que d'un échantillon puisque la base migrations résidentielles diffusée par l'INSEE ne concerne plus qu'une seule année. Mais cet échantillon donne un certain nombre d'indices sur les mouvements de population vers et au départ d'Ardenne Métropole.

Si 50% des entrants sur Ardenne Métropole entre 2012 et 2013 sont âgés de 20 à 39 ans, ils demeurent beaucoup plus nombreux à quitter l'agglomération qu'à la rejoindre.

Seuls les 60 ans et plus dégagent un léger excédant.

Il sont ainsi un peu plus nombreux à emménager sur le territoire qu'à le quitter. Ceci accentue probablement le phénomène de vieillissement local, grâce à l'apport de nouveaux habitants âgés en provenance de l'extérieur du territoire.

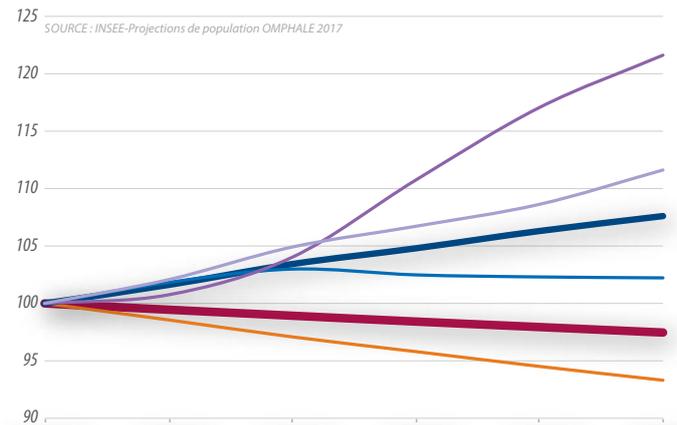


DES PRÉVISIONS QUI CONFIRMENT LA POURSUITE DU VIEILLESSEMENT DE POPULATION

Selon l'INSEE, ce phénomène est appelé à se poursuivre sur la période du PLH à venir (2020-2025). La tranche d'âge de 60 ans et plus devrait poursuivre sa croissance, contrairement aux tranches d'âges plus jeunes qui devraient diminuer.

Dans le détail, ce vieillissement de population se traduit surtout par la hausse des effectifs des plus âgés, et en particulier des 75-84 ans, dit du « 3ème âge ».

PROJECTIONS DE POPULATION HORIZON 2025 ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR ÂGE ENTRE 2020 ET 2025 SUR LA CA ARDENNE MÉTROPOLE



	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Population Ardenne Métropole	122416	121731	121079	120441	119844	119248
Moins de 60 ans	86894	85640	84344	83220	82089	81032
60 ans et plus	35522	36091	36735	37221	37755	38216
Dont "jeunes séniors" 60-74 ans	23637	24065	24338	24220	24178	24159
Dont "3ème âge" 75-84 ans	7908	7967	8225	8757	9257	9618
Dont "Grand âge" 85 ans et plus	3977	4059	4172	4244	4320	4439

LE NIVEAU DE VIE DES SENIORS TAUX DE PAUVRETÉ

	TAUX DE PAUVRETÉ des 60-74 ans	TAUX DE PAUVRETÉ des 74 ans et plus	MÉDIANE DE NIVEAU DE VIE
	2014	2014	2014
CA Charleville-Mézières / Sedan	12,2%	8,2%	17 885
Charleville-Mézières	16,1%	17,9%	16 563
Sedan	8,9%	nr.	15 132
Département Ardennes	11,4%	9,9%	18 171
Région Grand Est	8,1%	7%	20 240
France métropolitaine	9,3%	8,9%	20 185

SOURCE : INSEE-DGFIP-CNAF-CCMSA, fichier localisé social et fiscal 2013

LA PAUVRETÉ DES SÉNIORS EST UN FACTEUR DE FRAGILISATION À NE PAS NÉGLIGER

Pour les 60-74 ans, les écarts par rapport aux moyennes nationales et régionales sont à souligner. De même, les pôles de Charleville-Mézières et Sedan s'écartent de la moyenne du territoire car ils concentrent naturellement les populations les plus fragiles.

Les populations du « troisième âge » présentent moins d'écarts aux moyennes.



LES PUBLICS SPÉCIFIQUES



CONSTAT n°45 (cf action 8-16-18) DES BESOINS À VENIR (POUR LES PERSONNES ÂGÉES) ?

Les trajectoires résidentielles de ces tranches d'âges se font majoritairement chez soi. Mais, après 60 ans, deux moments de la vie sont sources de déménagement : la retraite, synonyme de liberté dans le choix de lieu de vie mais aussi de baisse de revenus et le moment de diminution de la mobilité ou de l'autonomie, concernant surtout le « 3ème âge ».

Par anticipation ou parce qu'un accompagnement quotidien et/ou médical commence à être nécessaire, de nombreux « séniors » éprouvent des besoins allant de l'équipement de la maison en domotique ou l'achat d'un bien de plain-pied, à l'emménagement dans un logement en « résidence service » voire la réservation d'un hébergement spécialisé en passant par la sollicitation d'aides pour le maintien à domicile. La plupart du temps, la localisation à proximité des services est aussi un facteur de choix déterminant.

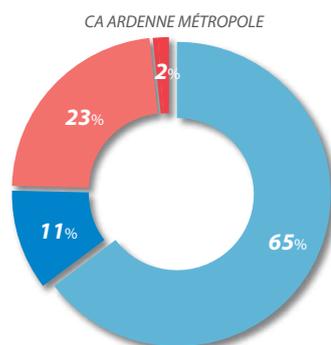
L'ADAPTATION DES LOGEMENTS

La majorité des personnes âgées de l'agglomération sont des propriétaires occupants (2 habitants de 65 ans et plus sur 3 dans l'agglomération en 2014). Cela représente plus de la moitié des habitants de 65 ans et plus dans les pôles urbains et jusqu'à 82% dans les communes rurales.

Alors que les 1042 personnes bénéficiaires de l'APA en situation de dépendance (GIR 3 à 1) sont en légère progression de 1,86% entre 2017 et 2018, et compte tenu de la relative ancienneté des résidences principales en propriété, l'adaptation des logements sera un enjeu à venir, d'autant que les populations les plus âgées sont amenées à croître sur la période du PLH à venir (2020-2025).

Par ailleurs, dans l'agglomération, près d'1 habitant de 65 ans et plus sur 4 est locataire d'un logement HLM. En moyenne, depuis 3 ans, un peu plus de 240 personnes de 65 ans et plus voient chaque année leur demande de logement social satisfaite. 30% d'entre eux ont 75 ans et plus. Les « séniors » de l'agglomération représentent 11% des demandes totales et respectivement 65% et 10% des demandes « séniors » du département et de la région. Ceci représente de véritables enjeux de gestion locative et d'adaptation des parcs existants et futurs pour les bailleurs sociaux d'Ardenne Métropole.

LES STATUTS D'OCCUPATION DES 65 ANS ET PLUS
RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS PAR STATUT D'OCCUPATION EN 2014 SUR ARDENNE MÉTROPOLE



SOURCE : INSEE 2014

	PROPRIÉ-TAIRES	LOCATAIRES PRIVÉ	LOCATAIRES HLM	AUTRES (logements meublés, hôtel, logés gratuit...)
Ardenne Métropole	65%	11%	23%	2%
Charleville-Mézières	52%	12%	34%	2%
Sedan	50%	15%	34%	1%
Ardenne Métropole hors communes centres	82%	8%	8%	2%

L'OFFRE SPÉCIALISÉE
LES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES EN 2017

Établissements	LOCALISATION	CAPACITÉ AUTORISÉE nombre de places	CAPACITÉ INSTALLÉE nombre de places
EHPAD	8 à Charleville-Mézières	1 123	1 384
	2 à Sedan		
	2 à Villers-Semeuse		
	1 à Bazeilles		
	1 à Nouzonville		
	1 à Glaire		
TOTAL EHPAD	16 établissements	1 123	
EHPA	1 à Nouzonville	12	
Résidences autonomie	3 à Charleville-Mézières	242	239
	1 à Sedan		
	1 à Vivier-au-Court		
TOTAL Résidences autonomie	5 établissements	242	239
Centre de jour pour PA	1 à Nouzonville		10
Services d'aide aux PA	3 à Charleville-Mézières		n.r.
Services d'aide ménagère à domicile	2 à Charleville-Mézières		n.r.
TOTAL		1 387	1 384

SOURCE : FINES, ARS (03/08/217)

LA RÉALISATION DE LOGEMENTS ADAPTÉS

La réalisation de logements intermédiaires, c'est-à-dire de petits programmes à proximité des commerces et services comprenant parfois des services partagés ou spécifiques, peut également répondre aux besoins des séniors.

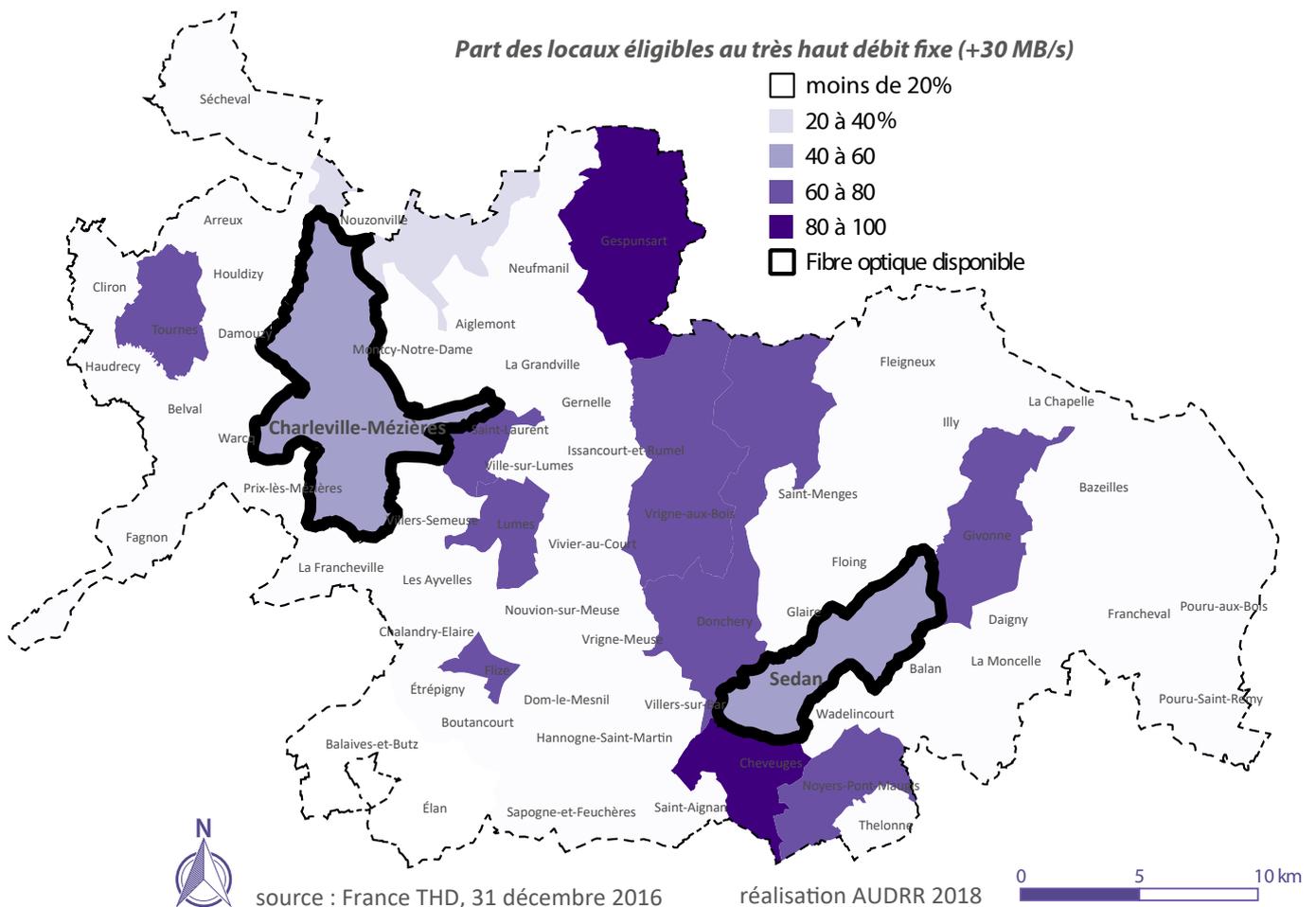
LES SOLUTIONS D'HEBERGEMENT

Selon les données fournies par le département, le niveau moyen de dépendance (Moyenne des GMP "GIR" moyens pondérés) des pensionnaires des établissements de la CA de Charleville est de 690. Plus ce niveau est élevé, moins le niveau d'autonomie des personnes âgées est important. A titre d'exemple un établissement de santé dépassant 700 points correspond à un hôpital gériatrique. **Près de 60% des structures spécialisées du département se situent sur Ardenne Métropole (28 établissements sur 48).** Cela représente une capacité d'hébergement autorisée de 1 387 places, essentiellement en EHPAD et sur le pôle de Charleville-Mézières. Selon les professionnels locaux rappelés dans le PDH 2013, une partie des besoins se satisfont en Belgique, qui dispose de davantage de structures d'accueil financièrement abordables.

Enfin, sujet plus rarement évoqué, la prise en charge de l'accompagnement des publics vieillissants aux faibles ressources et l'adaptation de leur structure d'hébergement est une réalité de plus en plus présente, soulignée par le PDALPDH 2018-2023. Ils sont identifiés comme public prioritaire pour lequel l'offre et les mesures d'accompagnement doivent être adaptées.



4. L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR CONNECTER LES TERRITOIRES



CONSTAT n°46 (cf action 8) UNE COUVERTURE TRÈS HAUT DÉBIT A DÉVELOPPER

UN TAUX DE COUVERTURE HAUT DÉBIT CORRECT

L'inclusion de tous passe également par l'accès de tous les publics au numérique, afin d'éviter les effets de fracture.

Seules 10 communes ont moins de 20% de leurs locaux éligibles à un débit de 3Mb/s, la couverture du territoire en haut débit est donc correcte.

En revanche, la couverture d'Ardenne Métropole via la fibre optique ne concerne que Sedan et Charleville-Mézières.

Le développement de l'accès au numérique est donc un axe essentiel, qu'il s'agisse de faciliter le quotidien des personnes âgées, d'optimiser le transport de marchandises, ou de communiquer sur les services de transports existants (pistes cyclables, transports scolaires...).



LES PUBLICS SPÉCIFIQUES



5. LES PERSONNES HANDICAPÉES

CONSTAT n°47 (cf action 8-18) LA NÉCESSITÉ DE POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS DE VIE

LES SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT

Ces publics sont statistiquement appréhendés au travers des Allocations aux Adultes Handicapés (AAH) versées sur le territoire¹.

Les Ardennes recensent 5453 bénéficiaires en 2016, soit 39,91 bénéficiaires sur 1000 habitants âgés de 20 à 59 ans. Ce taux est légèrement supérieur aux taux nationaux et en hausse sur la dernière décennie (tendance nationale).

Ardenne Métropole dispose d'une capacité d'hébergement pour les personnes handicapées autorisée de 1 143 places, essentiellement sur les pôles de Charleville-Mézières et Sedan. Des projets de développement de places en FAM sont en cours sur Charleville-Mézières.

ZOOM

UN PHÉNOMÈNE DE VIEILLISSEMENT

Le phénomène de vieillissement de ces publics est également à anticiper pour la période du PLH à venir (2020-2025).

Selon le schéma départemental 2014-2019 pour la préservation de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées des Ardennes, une hausse du nombre des personnes en situation de handicap de plus de 60 ans est prévisible, en particulier dans les Foyers de vie et les Maisons d'Accueil Spécialisées.

BÉNÉFICIAIRES AAH POUR 1 000 HABITANTS ÂGÉS DE 20 À 59 ANS

	ARDENNES		FRANCE	
	2009	2016	2009	2016
Nombre de bénéficiaires AAH	5 085	5 453	854 155	1 062 299
Taux de bénéficiaires AAH (pour 1 000)	34	40	25	31,5

SOURCE : Schéma départemental 2014-2019 pour la préservation de l'autonomie des personnes âgées et handicapées des Ardennes, Rapport d'activité MDPH 2016

L'OFFRE SPÉCIALISÉE LES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES EN 2017

Établissements	LOCALISATION	CAPACITÉ AUTORISÉE nombre de places	CAPACITÉ INSTALLÉE nombre de places
Établissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T)	1 à Sedan	201	201
Établissement Expérimental pour Adultes Handicapés	1 à Etrepigny		10
Établissement Expérimental pour Enfance Handicapée	1 à Charleville-Mézières 1 à Sedan		10
Établissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés et Foyers d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés (F.A.M)	1 à Bazeilles 1 à Charleville-Mézières		30 8
Foyer Hébergement pour Adultes Handicapés	1 à Charleville-Mézières 1 à Sedan	30	20
Institut d'Éducation Sensorielle Sourd/Aveugle	1 à Charleville-Mézières		50
Institut Médico Éducatif (I.M.E)	3 à Sedan 1 à Montcy-notre-dame 1 à Boutancourt	299	292
Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (I.T.E.P)	1 à Charleville-Mézières 1 à Bazeilles		42
Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S)	1 à Charleville-Mézières 1 à Etrepigny		103
Service d'Accompagnement Médico-Social Adultes Handicapés	1 à Charleville-Mézières 1 à Sedan		122
Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile	2 à Charleville-Mézières 2 à Bazeilles		200
Entreprise adaptée, Centre de préorientation pour Handicapés	1 à Donchery 2 à Charleville-Mézières		23 10
Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) Centre Médico-Psyco-Pédagogique (CMPP)	1 à Charleville-Mézières 1 à Charleville-Mézières		
TOTAL		1 143	1 120

SOURCE : FINISS, ARS 01/03/2018, données recomptabilisées à l'échelle intercommunale

1. Avant 2017, sous certaines conditions, l'AAH ne pouvait être versée après l'âge de la retraite, c'est pourquoi la population de référence sont les 20-50 ans. Bien que ce délai soit aujourd'hui révolu, la population de référence a été conservée pour permettre les comparaisons entre périodes.

6. LES GENS DU VOYAGE

CONSTAT n°48 (cf action 8)

UNE OFFRE POUR LES GENS DU VOYAGE À ADAPTER

POPULATIONS NOMADES OU SÉDENTARISÉES, DES BESOINS DISTINCTS

L'agglomération dispose d'environ **350 places réalisées pour l'accueil des gens du voyage**. Compte tenu de son taux d'occupation (environ 30%) et de la proximité géographique des deux villes, l'aire d'accueil permanente présente sur Charleville-Mézières est liée à Sedan. Elle répond également aux obligations des communes de Sedan, Charleville-Mézières, Nouzonville et de l'EPCI des Portes du Luxembourg.

80 familles accueillies sont recensées à l'échelle du département des Ardennes.

Selon le SDAGDV 2015, **la réalisation des équipements dits de grands passages sur Charleville-Mézières et Sedan est satisfaisante**. La gestion adaptée des aires d'accueil et des problématiques de petits stationnements optimiserait la situation.

Face aux demandes de stabilisation des familles et aux phénomènes d'ancrage, notamment sur Sedan, la problématique de gestion de la sédentarisation est importante sur le territoire.

La mise à disposition d'une offre de logements adaptés est un élément déterminant de réponse au phénomène de sédentarisation, auquel s'ajoute la prise en charge sociale des situations.

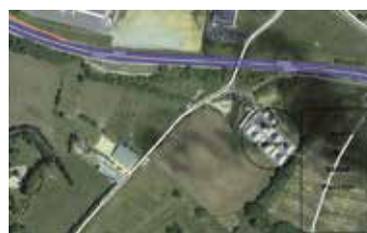
Plusieurs situations de sédentarisation ont été identifiées sur le territoire par le PDALHPD 2018-2023 (voir tableau ci-dessous).

La réponse à ces besoins se concrétise par la mise à disposition de terrains familiaux locatifs ou des logements adaptés financés en PLAI et PLAI+, souvent souhaités « évolutifs » par les familles.

Une MOUS pour la création de ce type d'habitat est en cours pour les résidents du Bois d'Amour à Charleville-Mézières.



Charleville-Mézières : L'aire de Grand passage prévue pour 100 places sur le site du Parc des expositions.



Sedan : L'aire de Grand passage de 196 places ainsi que l'aire d'accueil prévue pour 52 places sont situées au Lieu-dit La Prayelle.



Exemple de « logements évolutifs » où sont prévus sur des espaces privatifs de stationnements de caravanes qui deviennent la chambre des résidents.

L'OFFRE SPÉCIALISÉE

ÉQUIPEMENTS DÉDIÉS AUX GENS DU VOYAGE EN 2017

Établissements	LOCALISATION	NOMBRE DE PLACES prescrites	NOMBRE DE PLACES réalisées
Aire de grand passage	1 à Charleville-Mézières	100	100
	1 à Sedan	196	196
Aire permanente d'accueil	1 à Sedan	82	52
TOTAL		378	348

SOURCE : Schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2015

SITUATIONS SÉDENTAIRES IDENTIFIÉES

LOCALISATION	PERSONNES CONCERNÉES
Charleville-Mézières «bois d'Amour»	73
Les Ayelles	5
Dom-le-Mesnil	75

SOURCE : Schéma départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées des Ardennes 2018-2023



LES PUBLICS SPÉCIFIQUES



7. LES AUTRES PUBLICS SPÉCIFIQUES

CONSTAT n°49 (cf actions 1-12-13) DES PARCOURS À ACCOMPAGNER

DES PROBLÉMATIQUES DE MAINTIEN DANS LE LOGEMENTS

Entre 2013 et 2014, **un peu plus de 2000 personnes et environ 1000 ménages en situation de difficulté de paiement de loyer** étaient identifiés à l'échelle du département par le PDALPDH 2018-2023 (tableau ci-dessous). De plus, près de **1000 procédures d'expulsions locatives** sont recensées chaque année en moyenne entre 2013 et 2015.

Avant d'arriver au stade de l'expulsion, les ménages peuvent être accompagnés en amont, grâce aux stratégies d'accompagnement des bailleurs sociaux et des sous Commissions de Coordination des Actions de Préventions des Expulsions locatives (CCAPEX) territoriales.

LES POPULATIONS HÉBERGÉES

La population des personnes défavorisées en situation de grande précarité peut être **estimée à environ 926 personnes sur le à l'échelle départementale (soit 687 ménages) en 2016**.

La baisse importante du nombre de demande depuis 2015 peut être expliquée par une meilleure prise en charge. 73% des demandes sont pour de l'hébergement. En 2016, 84% des 3793 demandes d'hébergement ont été effectives (soit 3200). Elle sont majoritairement le fait d'hommes seuls (56% des demandes) mais les ménages avec enfants représentent un quart des demandes. Elles sont faites pour prolonger l'hébergement initial (65%) et majoritairement à Charleville-Mézières (91% des demandes) où se concentrent les dispositifs d'accueil.

UNE GESTION PLUTÔT FLUIDE DES CONTINGENTS PRÉFECTORAUX

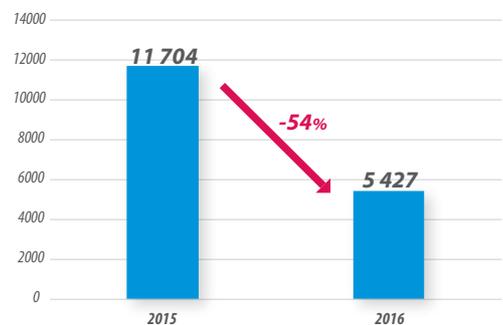
Déléguée aux bailleurs, la gestion des contingents préfectoraux ne semble pas poser de difficultés majeures.

Le « stock » de logements identifiés est de 5273 logements dans le département.

Selon le PDALHPD 2018-2023, sur la période 2012-2015, 32 recours au Droit au Logement Opposable (DALO) ont été examinés sur l'agglomération. Cela représente 61.5% des 52 dossiers départementaux examinés par la commission départementale des médiations. 68.7% des dossiers ont été déclarés prioritaires sur l'agglomération, contre 65.4% sur l'ensemble du département.

Depuis son installation en 2016, le développement de l'application SYPLO poursuit son cours afin de mieux identifier et accompagner les publics prioritaires.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES EN HÉBERGEMENT ENTRE 2015 ET 2016



LES SITUATIONS DE VIE RELATIVES À UNE PROBLÉMATIQUE SOCIALE QUI PEUVENT INFLUENCER LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

Publics ayant une problématique potentielle de maintien dans le logement	2013	2014
Personnes ayant des difficultés à se maintenir dans le logement qui n'ont pas nécessairement fait la demande de logement social	1977	1969
Ménages bénéficiaires d'une aide au logement, ayant fait l'objet d'une procédure de traitement d'un impayé de loyer	1022	1006

SOURCE : Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées des Ardennes 2018-2023

PUBLICS DÉFAVORISÉS

EN SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ DANS LE DÉPARTEMENT EN 2016

Service 115, demandes d'hébergement d'urgence	675 personnes pour 3 793 demandes effectives à 84%
SIAO volet urgence (hors 115)	403 personnes pour 431 demandes
Dispositif d'accueil pour les étrangers en demande d'asile, nombre de demandes / personnes prises en charges	
Dispositif d'accueil nécessitant une prise en charge sanitaire, nombre de demandes, personnes prises en charges	

SOURCE : Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées des Ardennes 2018-2023



UNE DIVERSITÉ DE DISPOSITIFS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

Le logement est un facteur de stabilité essentiel. Or les situations d'endettement chronique et persistant sont des freins au maintien comme au relogement.

Les aides du Fonds de Solidarité Logement (FSL) sont un premier point d'appui pour les ménages. Depuis 2014, le nombre de sollicitations tend à diminuer, probablement en raison d'un non recours aux droits ou l'existence de situation complexe. Selon le PDALPDH 2018-2023 des objectifs de révision sont en cours, pour adapter le fonctionnement du FSL aux nouvelles problématiques d'accès et de maintien dans le logement (objectif 2017).

D'autres dispositifs interviennent sur le département pour l'accompagnement des ménages :

- 7 Conseillères en Economie Sociale et Familiale (CESF) pour un Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) individualisé ou collectif,
- la convention d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (ADV) dont l'UDAF est l'opérateur,
- des conventions d'accompagnement social proposées par des bailleurs sociaux, en particulier Espace Habitat...

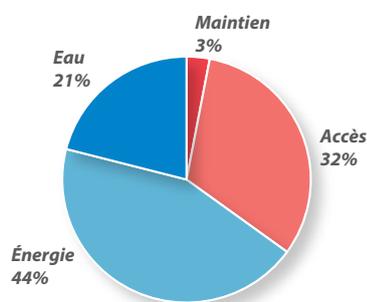
Lorsque le relai devient nécessaire, les ménages ont accès à une offre d'hébergement et de logement adapté diversifiée, proposant une diversité de solution. Ce dispositif est jugé quantitativement suffisant par le PDAPLHPD 2018-2023.

Par ailleurs, les délais de sortie de structures sont en général raisonnables, bien que **l'accès à un logement autonome reste difficile pour les situations de grande marginalité, de troubles du comportement ou d'endettement important et chronique.** La sortie vers le logement social ne

pose pas de difficulté majeure grâce à la fluidité du marché et les accompagnements proposés.

Le partenariat entre les acteurs de l'hébergement et de l'insertion par le logement fonctionne de manière fluide, sans besoin de formalisation très poussée avec des occasions de rencontres nombreuses. Une structuration du dispositif de veille sociale/urgence/hébergement est en cours pour poursuivre l'adaptation aux besoins et la mutualisation des ressources, au premier rang desquelles la structuration du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) comme animateur principal de l'hébergement sur le territoire.

RÉPARTITION DES AIDES FSL ACCORDÉES EN 2016



Un peu moins de 6000 demandes sont formulées chaque année par les ménages ardennais du département, accordées à plus de 70%, principalement pour des difficultés de factures énergétiques ou d'accès au logement.

Plus d'1/4 du budget FSL est dédié au financement d'actions collectives menées par des structures ou associations.

L'OFFRE D'HÉBERGEMENT ET DE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Type	Structures	CAPACITÉ AUTORISÉE A L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE		LOCALISATION
		nombre de places		
Veille sociale	Accueil de jour	20		
	Accueil de nuit	29		
SOUS TOTAL		49		
Hébergement généraliste	Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU)	171		1 à Charleville-Mézières
	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)	203		2 à Charleville-Mézières 1 à Sedan
	Hébergement financé par l'aide au logement temporaire (ALT)	156		sur 3 à l'échelle départementale
SOUS TOTAL		530		Diffu dans le département
Hébergement dédié à la demande d'asile	Centre d'Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile (HUDA)	46		n.r.
	Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA)	250		2 à Charleville-Mézières sur 3 à l'échelle départementale
	Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO)	100		Diffu dans le département
	Accueil Temporaire Service d'Asile (ATSA)	50		Diffu dans le département
	SOUS TOTAL		446	
Hébergement dans le champ médico-social pour les personnes en grande précarité sans logement propre	Lits en appartement de coordination thérapeutique (ACT)	4		
Logement accompagné	Foyer de Travailleur Migrant (FTM)	19		1 à Sedan
	Résidences sociales	42		2 à Charleville-Mézières et 1 FJT en cours de transformation
		8		1 à Vivier-au-Court 1 à Charleville-Mézières et 1 à Sedan
				sur 4 à l'échelle départementale
	Pensions de Familles	65		1 à Charleville-Mézières et 1 en projet à Sedan
	Résidences accueil	25		sur 1 à l'échelle départementale
				Diffu dans le département
SOUS TOTAL		20 (logements)		
TOTAL		1566		

SOURCE : Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées des Ardennes 2018-2023

ANNEXES





ANNEXES



LISTE NON EXHAUSTIVE DES PROJETS EN COURS SUR ARDENNE MÉTROPOLE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	2014 À 2018	2019	2020	POST 2020
Construction campus	<p>Programme fonctionnel et étude de recomposition</p> <p>Fermeture Avenue Jean Delautre</p> <p>Révision du circuit des TC</p> <p>Etude opérationnelle pour identifier établissements et écoles de la phase II</p> <p>Ecole Simplon de codeurs</p> <p>Reconstruction des écoles de la CCI</p>	<p>Livraison des bâtiments pour la rentrée</p>		

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	2014 À 2018	2019	2020	POST 2020
<p>Amélioration des capacités d'accueil d'entreprises nouvelles</p> <p><i>Développement d'un vrai pôle tertiaire sur le secteur des forges saint Charles</i></p>	<p>Commercialisation des 5.000 m² du programme TERCIARYS 1</p>	<p>Arrêter les modalités techniques et financières de réalisation du programme "quartier de la gare"</p>	<p>Prolongement du tunnel sous les voies de février à décembre 2020</p>	<p>Mise en œuvre du programme 2022 : Résidence Seniors</p>
<p><i>Aménagement de nouvelles zones d'activités à proximité de l'A304</i></p>	<p>Etude pré-opérationnelle réalisée sur 7 sites identifiés</p>			
<p>Création d'une agence de développement économique</p>	<p>Création de l'agence</p>			
<p>Aide à la formation des jeunes</p> <p><i>Mise en place d'une agence locale</i></p>	<p>Création de l'agence virtuelle Ardenne Métropole Emploi</p>			
<p><i>Création d'un véritable campus universitaire</i></p>	<p>Lancement du projet (programme fonctionnel et étude de recomposition urbain)</p> <p>Etude préopérationnelle sur contenus phase II</p>	<p>Livraison des équipements campus phase I</p> <p>Reflexion sur campus phase II</p>		
<p>Redynamisation du commerce</p>	<p>Poursuite du programme FISAC sur Sedan et Aides aux PME sur territoire communautaire</p> <p>Echec du projet d'hypermarché LECLERC</p>	<p>Arrivée H/M plus parking 200 places rue Bourbon à Charleville Mézières</p> <p>Programme Cœur de Ville</p>	<p>Programme Cœur de Ville</p>	
<p>Innovation et création d'emplois</p>	<p>Création d'une troisième pépinière d'entreprises sur Sedan</p> <p>Création d'un incubateur territorial labellisé SRDEII</p> <p>Transfert des espaces d'activités communaux et départementaux et de la CCI</p> <p>Extension de l'agence nationale des titres sécurisés et création de 80 postes de travail supplémentaires</p> <p>Création de la regie de territoire Réactif Ardennes</p> <p>Candidature à l'implantation d'un établissement pour peine dans le cadre du plan Gouvernemental</p> <p>Aide au démarrage de la plateforme de fabrication additive</p>			



AMÉNAGEMENT	2014 à 2018	2019	2020	POST 2020
Programmation et planification				
Programme local de l'habitat		Arrêt du PLH en décembre	Mise en œuvre PLH	Mise en œuvre PLH
Plan de déplacements urbains		Arrêt du PDU en décembre	Mise en œuvre PDU	Mise en œuvre PDU
Schéma de cohérence territoriale Nord Ardennes				
Réhabilitation Requalification de la Macérienne	Création SMIX SCoT Nord Ardennes	Lancement réalisation SCoT Nord Ardennes		2025 Arrêt du SCoT Nord Ardennes
	Acquisition par Ardenne Métropole Lancement des études de dépollution	Réhabilitation de la halle Eiffel		Grand Atelier de Mécanique Unité SMAC Macérienne
Ancienne Concession Renault à Sedan	Intérêt communautaire à déclarer Transfert de la Conservatrice	Phase Etudes et administrative	Phase Etudes et administrative	
<i>Autres projets</i>	Adhésion à l'agence d'urbanisme		Création d'une antenne de l'agence d'urbanisme à Charleville Mézières	
	Etude de requalification de la friche Thome Génot à Nouzonville	Choix de la maîtrise d'ouvrage travaux au vu de la proximité des élections municipales		
	Réalisation d'une infrastructure très haut débit	Déploiement	Déploiement	Déploiement
	Développement des usages numériques dans les services, et dans les relations avec les usagers			

ENVIRONNEMENT	2014 à 2018	2019	2020	POST 2020
Réduction des inondations en pays sedanais	Études	Études		
Transfert de la compétence eaux pluviales des communes	Etude diagnostic	Transfert effectif		
Mise en place du programme zéro phyto dans les communes				
Service public de l'assainissement et de l'eau potable	Reprise en régie des réseaux en fin de contrat			

DÉPLACEMENTS	2014 à 2018	2019	2020	POST 2020
	Service de mobilité électrique made in Ardennes 149 bornes de recharges et 30 véhicules en auto partage			
	Demande optimisation ligne Charleville Luxembourg			
	Réalisation PDE Hôpital Manchester			
	Nombreuses motions TGV			

HABITAT	2014 à 2018	2019	2020	POST 2020
OPAH Communautaires		PIG logements 300 logements		
Défiscalisation PINEL				

CULTURE	2014 à 2018	2019	2020	POST 2020
Construction salle de sports 3000 places	Mise en service	Gestion et exploitation par les clubs		
Scène des Musiques Actuelles	Étude programme	Forum		



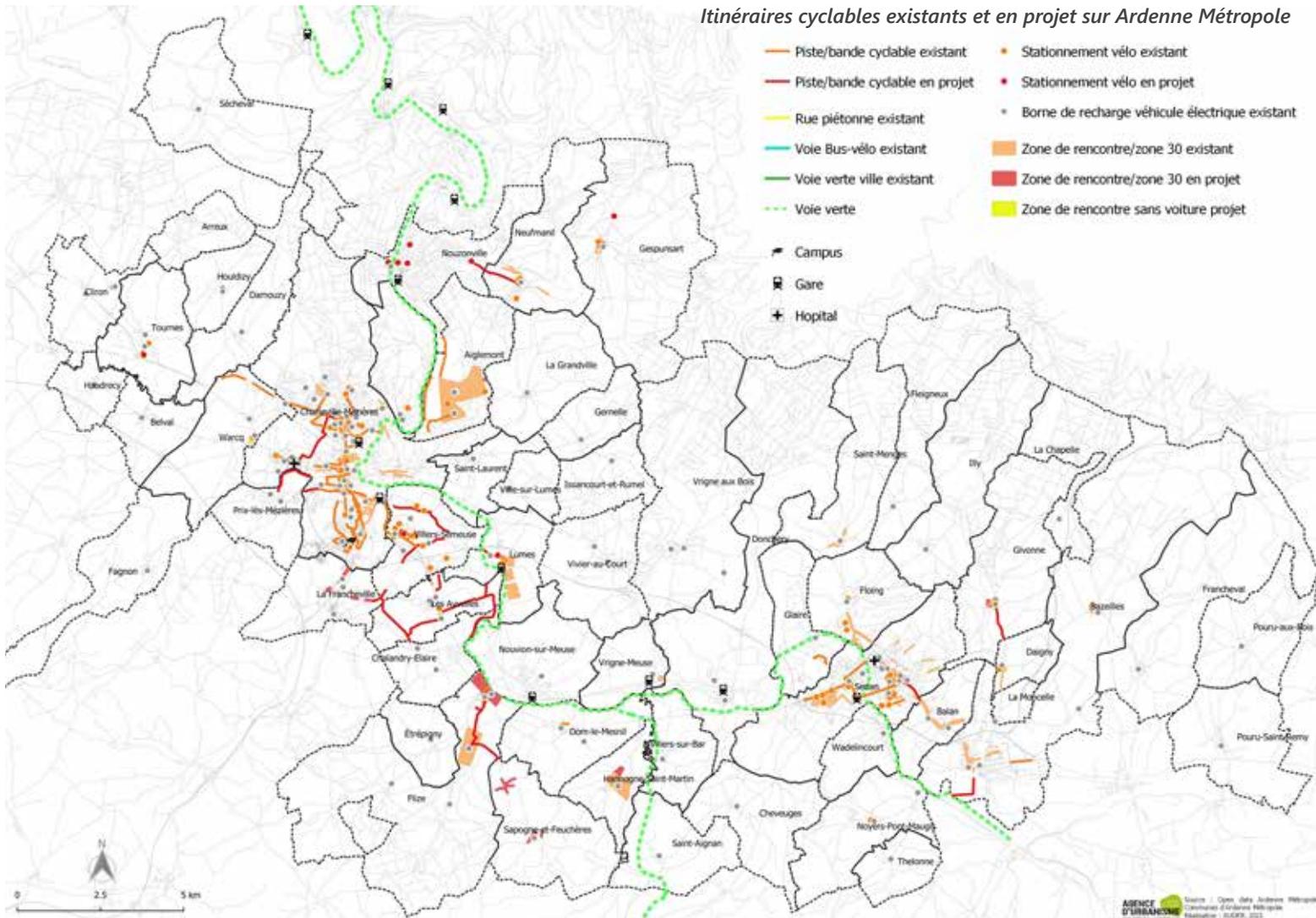
ANNEXES



TOURISME	2014 à 2018	2019	2020	POST 2020
	Création de l'office communautaire du tourisme			
	Mutualisation des fonctions accueil entre l'office de tourisme et l'agence départementale du tourisme			
	Faisabilité de la transformation d'usages (hôtellerie) de bâtiments remarquables situés en zone remarquable	Création de la SEM acquisition- travaux		
	Changement du mode de gestion, d'exploitation et de promotion des campings, port de plaisance et halte fluviale	Surélévation passerelle de la darse du port de plaisance		
	Réalisation du schéma directeur de développement de l'économie touristique	Mise en œuvre du schéma directeur	Transformation des 2 et 4 place ducale en hôtel haut de gamme	Mise en œuvre du programme d'actions de la SEM Tourisme
	Cycle mémoriel Augustin Trébuchon			

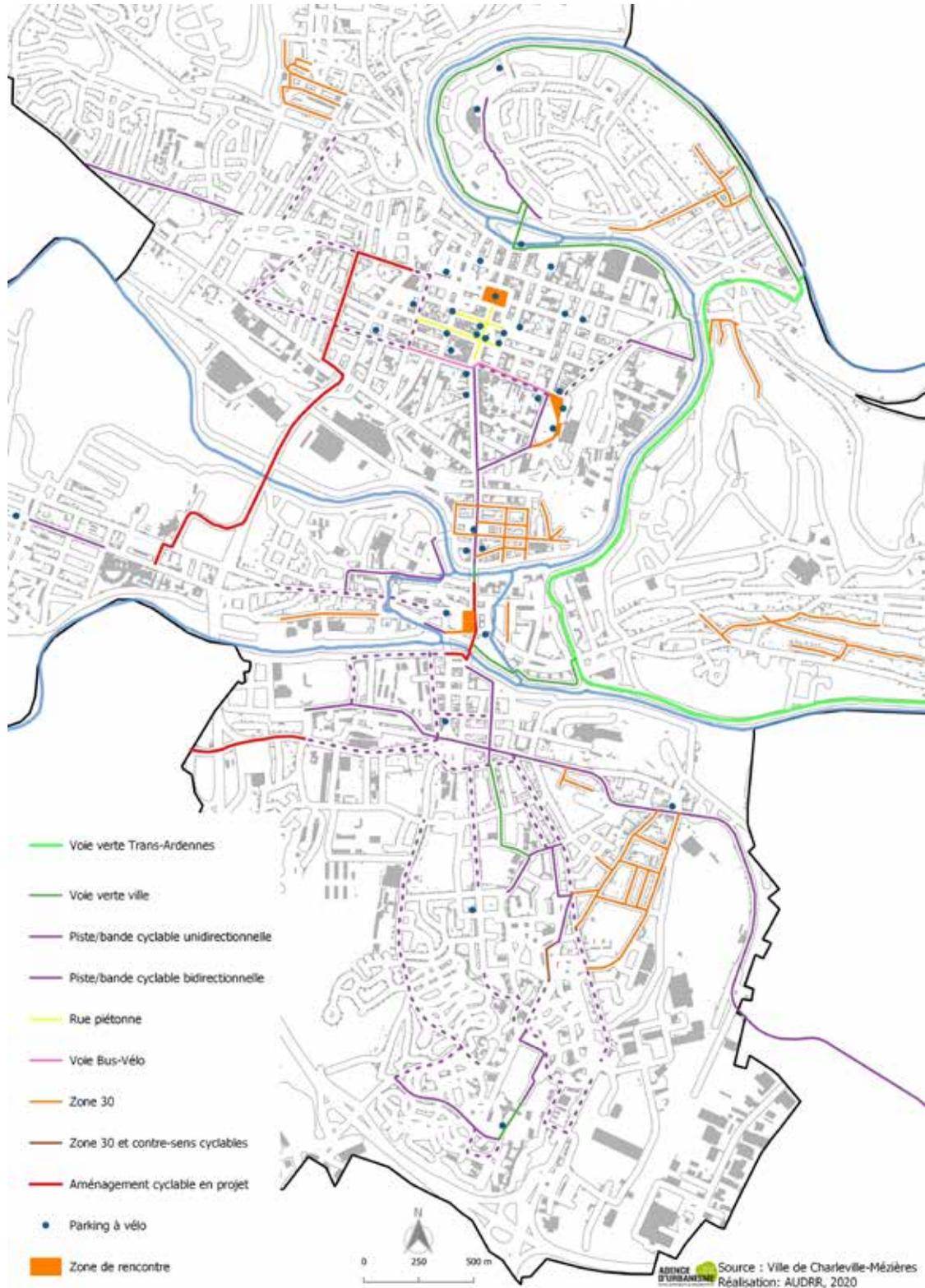
SANTÉ	2014 à 2018	2019	2020	POST 2020
	Contrat local de santé Maisons médicales			

Itinéraires cyclables existants et en projet sur Ardenne Métropole





Itinéraires cyclables existants et en projet sur Charleville-Mézières

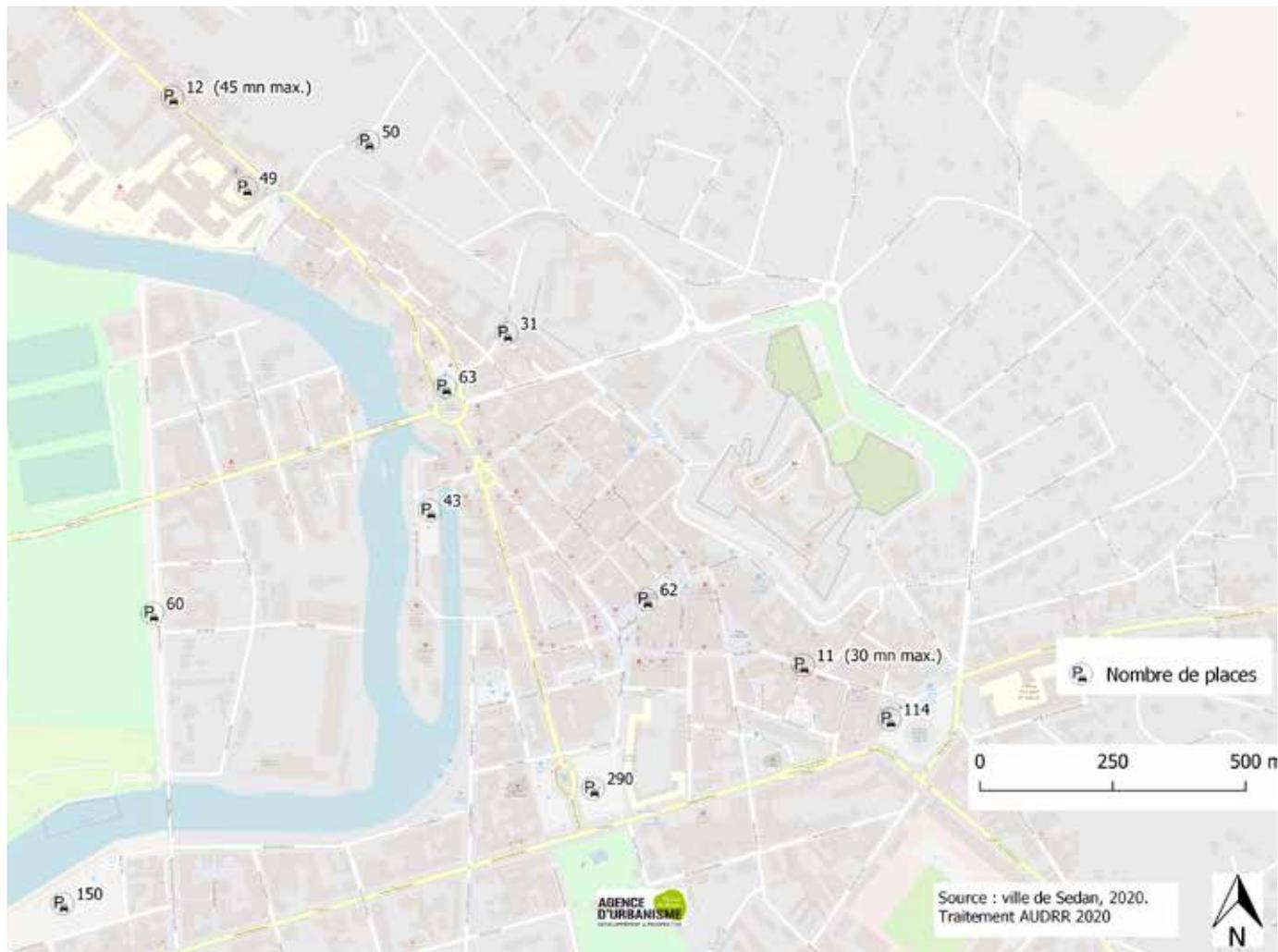




ANNEXES

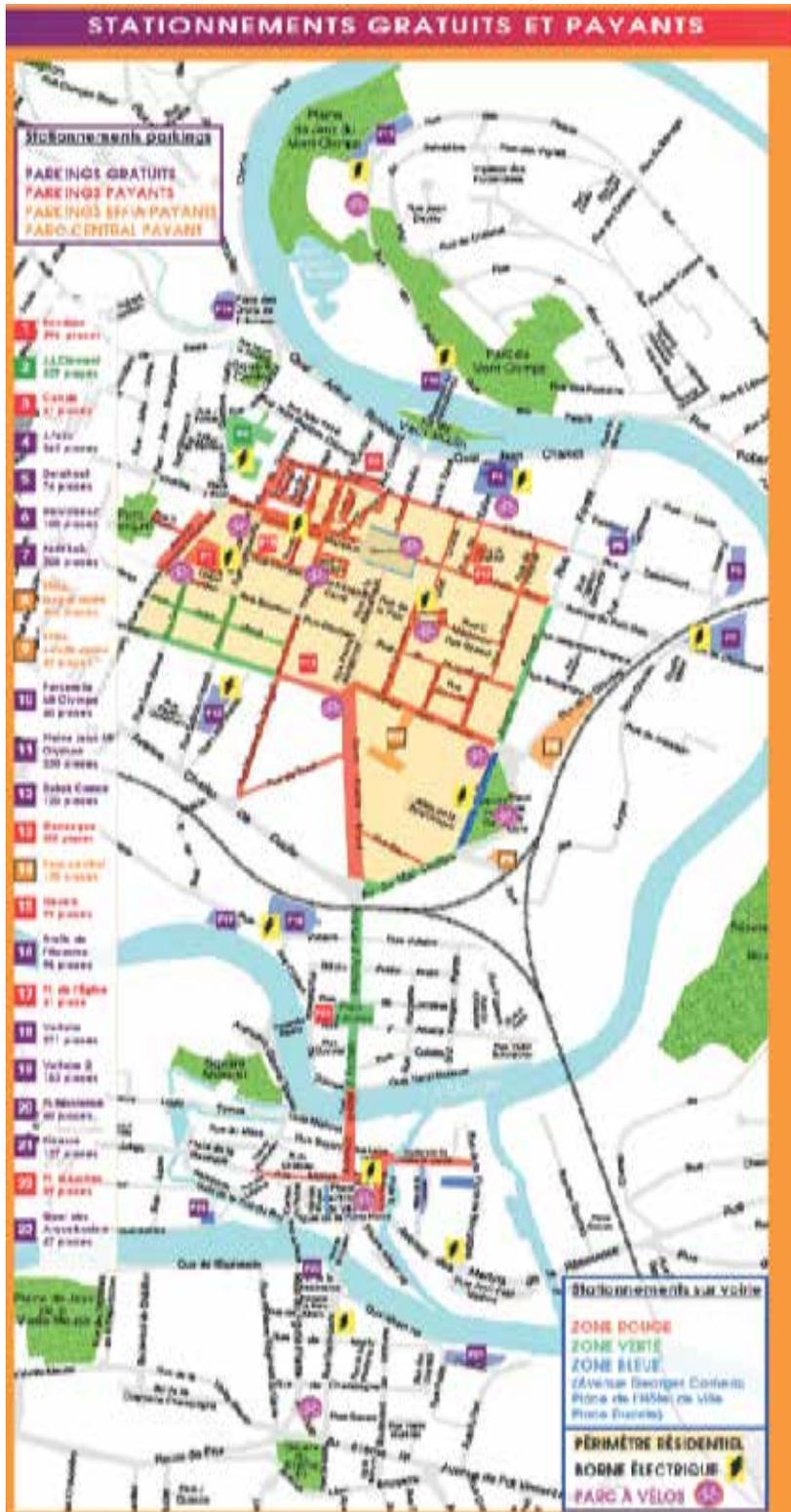


L'offre de stationnement en parking sur Sedan





L'offre de stationnement en parking sur Charleville-Mézières



En 2020, 4631 places sont réparties sur la commune, 1141 se situent sur voirie et 3490 en parking (dont 1346 payantes).

Source: Ville de Charleville-Mézières

